



Rapport financier

Exercice financier
se terminant le
31 mars 2022



À CAE, nous existons pour rendre le monde plus sécuritaire

À CAE, nous fournissons aux gens qui occupent des rôles critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires pour rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise de haute technologie, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Mais avant tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux forces de défense et de sécurité, et aux professionnels de la santé de donner quotidiennement le meilleur d'eux-mêmes lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec plus de 13 000 employés répartis dans 190 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. CAE s'appuie sur 75 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute fidélité possible, de mannequins chirurgicaux et de programmes de formation personnalisés et assistés par l'intelligence artificielle. Nous investissons temps et ressources dans la création de la prochaine génération de solutions de formation et d'opérations critiques immersives et numériques de pointe. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

cae.com

Suivez-nous sur :



@CAE_Inc.



linkedin.com/company/cae

Consultez notre Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise !

Notre Rapport annuel d'activités et de responsabilité sociale d'entreprise est disponible en ligne. Il regroupe dans un même document des renseignements sur notre stratégie, notre rendement pour l'exercice financier 2022 et notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Regrouper nos informations de cette manière permet de fournir à toutes les parties prenantes une seule source de renseignements dans certains domaines clés. Cela indique également que la responsabilité sociale est indissociable de notre stratégie et de nos activités principales.

cae.com/fr/responsabilite-sociale

Message du président du conseil d'administration

CAE a célébré son 75^e anniversaire cette année, une longévité remarquable qui se distingue par son objectif noble : rendre le monde plus sécuritaire. Grâce à sa culture d'innovative unique, CAE rehausse les normes et les résultats en termes de sécurité, fournit un excellent service aux clients et accroît continuellement son impact sur la société.

Ces trois dernières années ont permis de mettre en lumière l'incroyable agilité et l'esprit entrepreneurial de l'entreprise. Malgré les effets prolongés de la pandémie de COVID-19 sur ses marchés principaux, CAE a enregistré une hausse des revenus et de la rentabilité au cours de l'exercice 2022, ce qui témoigne des mesures audacieuses prises par l'entreprise dès le début de la pandémie jusqu'à ce jour.

Les neuf acquisitions conclues au cours de cette période, apportent de nouvelles capacités de transformation, de l'envergure et des technologies pour stimuler la croissance et la rentabilité. Les nouveaux partenariats et initiatives mis en place cette année ont élargi les capacités des secteurs Aviation civile, Défense et sécurité, et Santé de CAE.

CAE a consolidé sa position sur le marché avec des entreprises orientées sur les données et a saisi des occasions de croissance dans de nouveaux marchés, y compris le nouveau secteur émergent de la mobilité aérienne avancée. Un accord avec les gouvernements du Canada et du Québec permettra à CAE d'investir 1 milliard \$ en innovation au cours des cinq prochaines années afin de renforcer son leadership dans les technologies de demain.

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les mesures prises cette année reflètent l'intention de l'organisation d'accélérer son engagement à créer un impact social positif partout où CAE exerce ses activités.

Vu l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour l'industrie, nos parties prenantes et notre organisation, Hélène V. Gagnon a été nommée cheffe de la direction du développement durable et vice-présidente principale, Engagement des parties prenantes. Sous son leadership stratégique dans le cadre de ce poste nouvellement créé, une équipe dévouée élaborera et déploiera le calendrier ESG de l'entreprise et coordonnera les efforts en vue d'atteindre les objectifs.

D'après les conclusions de l'exercice d'importance ESG mené cette année, Hélène supervisera l'élaboration de la stratégie pluriannuelle de l'organisation avec des cibles précises pour évaluer la progression de ses initiatives et en rendre compte. De plus, CAE a publié un nouveau code de conduite des fournisseurs et procède actuellement à l'établissement d'un cadre entourant les principaux indicateurs de rendement clés afin de reconnaître les fournisseurs qui ont le meilleur score ESG, ce qui renforce davantage les critères ESG dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Renouvellement au sein du conseil

Notre processus de renouvellement priorise une plus grande diversité au niveau de l'ensemble des compétences et de la composition du conseil d'administration de CAE. J'ai le grand plaisir de constater qu'à la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires de CAE et de l'élection des administrateurs en août, 31% des membres du conseil d'administration de CAE seront des femmes – un objectif que l'organisation avait établi pour 2022 et qui a été atteint grâce aux nominations faites au cours des dernières années. La parité est officialisée dans la politique en matière de diversité et d'inclusion du conseil de CAE et constitue un objectif que nous poursuivrons au-delà de l'atteinte de cet objectif initial.

Elise Eberwein et Ayman Antoun se portent candidats, pour la première fois, à l'élection des administrateurs du conseil. Elise cumule plus de 35 ans d'expérience dans le domaine de l'aviation commerciale. Jusqu'à tout récemment, elle occupait le poste de vice-présidente exécutive, Employés, Communications et Affaires publiques pour American Airlines inc. Ayman est directeur général, IBM – Amérique, qui inclut le Canada, les États-Unis et l'Amérique latine. Il est également membre de l'équipe Performance d'IBM, composée de ses 50 plus importants dirigeants partout dans le monde.

En avril 2022, nous avons accueilli un nouveau membre du conseil, Patrick M. Shanahan, ancien secrétaire adjoint à la défense des États-Unis. Patrick compte 30 ans d'expérience en politique de défense, stratégie, technologie, chaîne d'approvisionnement et exploitation, ce qui renforcera les compétences au sein de notre conseil.

Je quitte mes fonctions maintenant après 14 ans à siéger au sein du conseil de CAE, dont quatre en tant que président. Alan N. MacGibbon me succède en tant que nouveau président du conseil. Alan a apporté de précieuses contributions depuis qu'il s'est joint au conseil en 2015 et il poursuivra sur cette lancée.

Je tiens à féliciter Marc Parent, président et chef de la direction, qui a été intronisé au Panthéon de l'Aviation du Canada et nommé « Leader de l'année de l'industrie » par Living Legends of Aviation, l'une des distinctions les plus prestigieuses de l'industrie. Je félicite également Mac Thornberry, membre du conseil d'administration de CAE USA, qui s'est vu décerner le prix Ronald Reagan Peace Through Strength 2021.

En conclusion

CAE s'est bâti une excellente réputation et entretient des relations durables avec ses clients grâce à l'expérience qu'elle a acquise, à ses solides compétences techniques, à son personnel hautement qualifié et à son envergure mondiale.

Alors que CAE célèbre son 75^e anniversaire, je quitte cette grande organisation plus confiant que jamais en son avenir prometteur et ses nombreuses innovations à venir.

Je tiens à remercier mes collègues administrateurs et les membres de la direction pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Ce fut un honneur d'être le président d'un conseil d'administration de ce calibre et je suis très fier de ce que nous avons accompli ensemble.

Pour la dernière fois en tant que président du conseil, je souhaite remercier une fois de plus les employés de CAE pour leur engagement envers les valeurs fondamentales de l'entreprise et sa stratégie pour assurer sa réussite soutenue au cours des années à venir.

J'aimerais remercier nos actionnaires pour leur soutien et leur confiance soutenus en la capacité de CAE à générer des résultats significatifs tant sur le plan économique qu'au niveau environnemental et pour l'ensemble de la société.



**L'honorable
John Manley, P.C., O.C.**

Président du Conseil d'administration

Depuis 75 ans, partout où vous avez besoin de nous, dans les moments qui comptent le plus

CAE célèbre avec fierté son 75^e anniversaire cette année. Notre remarquable entreprise, dont la noble mission est de rendre le monde plus sécuritaire, a atteint cet impressionnant jalon en faisant preuve d'audace, d'un sens de l'innovation et d'une vision avant-gardiste.

Notre longévité repose sur une tradition de partenariats de longue date et une expérience inégalée. Notre histoire se distingue par de nombreuses innovations qui ont façonné l'industrie, grâce à des employés exceptionnels, passionnés et agiles qui contribuent à notre réussite et à notre culture unique.

CAE s'impose aujourd'hui comme un chef de file sur ses marchés et un partenaire de choix partout dans le monde. Nous fournissons aux professionnels qui occupent des rôles critiques, le savoir-faire et les solutions nécessaires pour rendre le monde plus sécuritaire. Nous mettons à leur disposition des technologies de pointe qui réhaussent les normes de sécurité, le rendement humain et les résultats. Au cours des dernières années et dans le contexte actuel, les contributions de CAE n'ont jamais été aussi indispensables. Nous permettons à nos clients d'exécuter leurs tâches complexes plus efficacement et avec une empreinte carbone plus faible. L'essence même de la mission de CAE est de rendre le monde plus sécuritaire.

Durant la pandémie, nos actions ont permis de faire ressortir la raison d'être de notre organisation. CAE a intensifié ses efforts au cours de cette crise humanitaire. Nous avons repoussé les limites sur tous les fronts pour rendre possible ce qui semblait impossible.

Nous avons livré des solutions qui ont contribué à sauver des vies – de la distribution de masques à la création d'une série de modules de formation fondée sur la simulation offerts gratuitement aux hôpitaux et aux professionnels de la santé de première ligne, en passant par la conception et la fabrication du respirateur CAE Air1 de qualité médicale et certifié ISO.

CAE a également dirigé une importante initiative qui a réuni les entreprises du secteur privé et le gouvernement pour accélérer la vaccination contre la COVID-19, ayant mené à l'ouverture du premier centre de vaccination du genre au Québec à notre siège social. Cette initiative a permis d'administrer 400 000 doses de vaccins grâce aux entreprises privées.



Marc Parent, C.M.

Président et chef de la direction

CAE passe habilement à l'offensive pendant le ralentissement de nos marchés.

Pendant cette période mouvementée, nous avons ramé à contre-courant et nous avons pris des décisions audacieuses qui ont placé CAE en position de force. Nous avons conclu neuf acquisitions pour un montant d'environ 2,1 milliards\$ et nous avons déployé plus de 370 millions\$ d'investissement de croissance depuis avril 2020.

Nous avons profité de la baisse du niveau d'activité pour optimiser la présence mondiale de CAE, améliorer notre rendement opérationnel, adapter et rehausser notre service à la clientèle, et réaliser d'importantes économies annuelles récurrentes. Nous avons consolidé nos centres de formation afin de réajuster nos coûts fixes à la suite de plusieurs années d'expansion rapide par des investissements dans de nouvelles installations, des acquisitions et des partenariats. Nous avons optimisé notre parc de simulateurs pour être au plus près des besoins de nos clients. Nous sommes parvenus à un plus grand rayonnement mondial et à une meilleure efficacité tout en nous rapprochant de nos clients.

Nous avons amélioré notre avantage concurrentiel et pénétré de nouveaux marchés en profitant des perturbations du marché pour augmenter des capacités à très bons prix. L'expansion stratégique de notre réseau de formation pour l'aviation d'affaires dans des régions attrayantes nous permet d'être bien positionné, alors que d'importants contrats viennent remplir notre carnet de commandes. Nous avons saisi des occasions de croissance dans de nouveaux marchés intéressants où nos activités principales de sécurité et nos technologies de simulation peuvent faire la différence, comme par exemple dans les secteurs de la mobilité aérienne avancée et des opérations aériennes.

CAE émerge de la pandémie en bonne position pour atteindre de nouveaux sommets. Il y a beaucoup de raisons d'être optimiste à l'égard de l'avenir lorsque nous regardons les marchés où nous sommes présents.

Aviation civile

Du côté de l'Aviation civile, nous entrevoyons que la demande réduite de voyage connaîtra une importante croissance à court terme. La reprise aux niveaux d'avant la pandémie et à des niveaux plus élevés continue de dépendre en grande partie de l'assouplissement des restrictions de voyage, surtout dans les principaux marchés asiatiques de CAE. Cette année, l'IATA prévoit que le trafic de passagers se situera environ un tiers en dessous des niveaux d'avant la pandémie. Bien qu'il y ait encore beaucoup de discussions entourant le rythme de la reprise et la forme qu'elle prendra, nous prévoyons une demande plus élevée de la part des compagnies aériennes qui ont fait de CAE leur partenaire de choix pour recruter et former de nouveaux pilotes. Ces clients ont de grands besoins liés aux défis que représente la restauration et la croissance de leur capacité de vol dans un marché concurrentiel pour les pilotes et les membres d'équipage.

Nous formons plus de pilotes que toute autre entreprise dans le monde entier. Ce vecteur favorable, la vigueur de la reprise de la formation en Amérique pour le secteur Aviation civile et l'augmentation importante des commandes de simulateurs de vol au cours du dernier exercice sont autant d'indices de la possibilité d'une reprise mondiale plus importante.

Du côté de l'aviation d'affaires, nous demeurons optimistes à long terme et nous estimons que le marché connaît une expansion structurelle, comme en témoigne le nombre record de 3,3 millions de vols partout dans le monde en 2021.

Et avec notre récente acquisition d'AirCentre, notre nouvel écosystème numérique nous donne accès à une part encore plus importante du marché de l'aviation civile que nous desservons déjà. Nous fournissons des technologies logicielles et numériques aux compagnies aériennes et aux exploitants de jets d'affaires en vue d'optimiser les plans de vol et la gestion numérique des équipages, en plus de faciliter la gestion des aéroports et des opérations aériennes. Ces services offrent de nombreux avantages, dont la réduction de la consommation de carburant et des émissions de carbone de nos clients.

Dans le secteur de l'Aviation civile, nous sommes donc en très bonne position et nous avons un excellent potentiel de croissance autant cyclique qu'à long terme à mesure que la reprise se poursuit. De plus, nous amorcerons cette reprise avec des marges records et de fortes opportunités de croissance.

Défense et sécurité

Du côté du secteur Défense et sécurité, cela prendra quelques années à CAE pour accroître notre position, avec des capacités élargies pour saisir des occasions d'affaires plus importantes dans les environnements multidomains.

Nos prises de commandes records au cours du dernier exercice me donnent confiance que nous sommes sur la bonne voie. De plus, notre nombre record de soumissions et de propositions militaires découle du fait que nous avons répondu à plus d'appels d'offres portant sur des occasions d'affaires plus importantes. Avec nos capacités accrues dans les cinq domaines (aérien, terrestre, maritime, spatial et cyber), et la masse critique que notre secteur transformé de la défense possède désormais, il n'y a pas de programme trop grand ou trop complexe sur lequel nous ne serions pas capables de soumissionner, avec plus de probabilité de succès. Le secteur Défense est maintenant étroitement lié aux priorités de nos clients qui, à l'origine, visent à défendre la liberté face à des menaces provenant d'adversaires de force comparable.

Au travers de nos 75 ans d'histoire, le parcours de CAE en matière de soutien des forces de défense remonte à l'une des plus importantes contributions du Canada à la victoire des alliés lors de la Deuxième Guerre mondiale, soit le programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Notre secteur Défense et sécurité continue de soutenir ce noble objectif avec fierté.

Bien que nous ne pouvions pas savoir comment et quand de telles menaces géopolitiques se manifesterait, elles sont survenues, une fois de plus. Nous sommes extrêmement fiers du rôle de CAE dans la préparation des nations alliées et des nations membres de l'OTAN qui défendent la paix et la liberté. Au cours des deux dernières années, le secteur Défense s'est taillé une place en tant que plus importante entreprise mondiale de formation et de simulation, quelle que soit la plateforme, dans le marché de la défense.

Les événements récents en Europe nous rappellent que les nations alliées doivent se tenir prêtes à défendre la liberté à tout moment. Nous prévoyons que la priorité accordée à l'état de préparation des forces de défense comme moyen de dissuasion stratégique se traduira en occasions d'affaires supplémentaires pour CAE dans les années à venir. Nous nous attendons également à continuer sur notre élan avec l'intégration de la division Formation militaire de L3Harris Technologies.

Conjointement avec nos partenaires de l'écosystème numérique, CAE met au point des technologies de simulation et de visualisation complexes pour créer des environnements virtuels et synthétiques qui combinent les données et les technologies numériques pour accélérer et améliorer la prise de décisions des gouvernements et des entreprises dans des zones de combat multidomains plus complexes.

Quelques obstacles persistent du côté de notre secteur Défense – International en termes de restrictions de voyage, mais nous les envisageons comme temporaires et nous espérons poursuivre notre croissance dans les années à venir.

Santé

Du côté de Santé, le potentiel à long terme de ce secteur est de plus en plus marqué; il devrait prendre de l'ampleur et devenir plus rentable pour CAE.

Nous constatons que le marché valorise plus que jamais les solutions de formation fondées sur la simulation de CAE, auquel s'ajoute une pénurie mondiale de personnel infirmier qui nécessite de nouvelles approches en matière de formation et d'enseignement en soins de santé.

Notre acquisition de Medisor Lab apporte des capacités grandement augmentées et un réalisme accru à nos simulateurs de patients, alors que nos solutions de formation fondées sur la simulation améliorent les compétences des étudiants grâce à la simulation AR/VR (réalité augmentée/réalité virtuelle) immersive en 3D/4D et à l'intégration de l'IA.

Technologie et Innovation

Du côté de la technologie, nous innovons sans cesse pour garder une longueur d'avance et tirer parti de l'évolution technologique pour accroître notre position de chef de file.

Et nous continuerons à en faire toujours plus. Cette année, nous avons confirmé des accords avec les gouvernements du Canada et du Québec qui permettront à CAE d'investir 1 milliard \$ au cours des cinq prochaines années. Ces investissements positionneront CAE comme un chef de file des technologies de demain dans nos trois secteurs d'activités.

Par exemple, nous avons fortement investi pour transformer nos simulateurs en dispositifs munis de l'Internet des objets (IdO) et guidés par les données et l'IA qui permettent aux pilotes d'atteindre les niveaux de compétences les plus élevés possible de façon objective. Nous le faisons déjà aujourd'hui, mais nous sommes encore au tout début d'une puissante révolution à cet égard. Nous superposons ces efforts en biométrie pour aller au cœur du rendement humain dans le contexte de la formation, ce qui nous fournit de l'information sur les pilotes qui ne pourrait pas être perceptible autrement.

Nous mettons au point des technologies de simulation de l'avenir dotées de la réalité virtuelle et de la réalité mixte qui offrent des solutions de formation révolutionnaires en termes de coûts et d'efficacité de formation – non seulement pour les pilotes, mais pour les techniciens de maintenance, les professionnels de la santé et plus encore. Nous intégrons différents systèmes et applications que les exploitants d'aéronefs utilisent quotidiennement pour gagner en efficacité et utiliser l'effet de réseau dans des systèmes très complexes. Nous créons des jumeaux numériques pour de nombreux usages, comme la formation virtuelle et la coordination à grande échelle, qui servent soit à se préparer à affronter des menaces provenant d'adversaires de force comparable dans l'avenir, soit à fournir des solutions aux défis mondiaux liés à l'espace aérien.

Dans le but de réduire davantage notre empreinte carbone, conformément à notre engagement en matière de carboneutralité, CAE mettra au point un avion électrique pour ses écoles de pilotage. De tels avions contribueront également à l'effort de décarbonation de nos clients et à la réduction des nuisances sonores pour les collectivités avoisinantes. Je suis très fier de cette initiative, qui tire parti de nos compétences en innovation tout en améliorant notre impact environnemental et social.

Nous traversons actuellement une période très stimulante pour CAE, où les occasions d'investir dans des technologies incroyables et d'en tirer parti ne manquent pas.

Nous avons également accéléré l'engagement de CAE à l'égard des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) afin de continuer à augmenter l'impact social positif de notre organisation. Nous reconnaissons l'importance croissante des facteurs ESG pour les parties prenantes de CAE, les industries et les collectivités où nous exerçons nos activités, et pour notre entreprise. Nous avons pris des mesures importantes au cours de l'EX22 pour faire progresser notre position ESG.

La stratégie de CAE s'aligne sur les facteurs ESG, dans la façon dont nous exerçons nos activités et dans notre façon de faire des affaires, en commençant par l'imputabilité des membres du conseil d'administration de CAE et du comité de direction. Une partie de la rémunération des dirigeants de CAE sera désormais liée aux facteurs ESG, ce qui démontre la force de notre engagement dans ce domaine.

Nous avons fait d'importantes mises à jour à la Politique en matière de droits de la personne de CAE, afin de clarifier la gouvernance et les processus qui appuient notre engagement envers la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Nous avons également lancé un Code de conduite des fournisseurs afin de renforcer l'importance accordée aux facteurs ESG dans l'ensemble de la chaîne de valeur de CAE, grâce à des pratiques d'approvisionnement responsable qui incluent l'éthique et la conformité, le respect des droits de la personne, le respect de l'environnement et la gestion des risques.

Enfin, nous avons maintenu notre engagement envers la carboneutralité au cours de l'EX22 et dès à présent, tous les établissements de CAE où nous avons le contrôle opérationnel sont alimentés à 100 % par des énergies renouvelables ou couverts par des certificats d'énergie renouvelable.

Notre organisation a entrepris d'importants efforts pour approfondir les enjeux des changements climatiques et de l'environnement grâce à une stratégie de décarbonation qui mènera notre organisation au-delà de la carboneutralité, comme cela est expliqué en détail dans la section Environnement de ce rapport.

Enfin, nous franchissons une étape importante vers une plus grande intégration des facteurs ESG dans le cadre de nos activités et de notre culture par le virage écologique que nous avons entrepris au niveau de l'approvisionnement, des bâtiments, des simulateurs et de la mise à niveau des produits.

De plus, CAE tirera parti des résultats de l'exercice d'importance ESG mené auprès de 3 600 intervenants internes et externes à l'EX22 pour élaborer la stratégie ESG pluriannuelle de l'organisation avec des cibles précises pour évaluer la progression de ses initiatives et en rendre compte.

Pour diriger ces initiatives ambitieuses, j'ai nommé Hélène V. Gagnon au poste de cheffe de la direction du développement durable et vice-présidente principale, Engagement des parties prenantes. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Hélène dirige la stratégie ESG, le développement durable, l'environnement ainsi que les impacts sociaux de CAE. Personne ne serait mieux placé qu'elle pour occuper ce poste et je suis certain qu'elle continuera à renforcer la position de leader d'opinion et de défenseur du développement durable de CAE comme elle l'a toujours fait depuis qu'elle s'est jointe à CAE il y a sept ans.

Je suis fier de partager trois éléments additionnels qui contribueront à la diversité, l'équité et l'inclusion (DE-I) de CAE.

Nous avons créé un nouveau poste de direction, soit chef de la direction de la DE-I, afin d'accélérer le plus possible notre progression dans cet important aspect de l'ESG.

Cette année, nous avons augmenté de 21% la diversité au sein des postes de direction, avec la nomination de six femmes sur les huit postes de vice-président nouvellement créés. De plus, à la suite de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires (AGM) de CAE et de l'élection de tous les administrateurs proposés, 31% des membres du conseil d'administration de CAE seront des femmes.

Notre AGM 2022 marque également le départ de l'honorable John Manley, CP, OC, après 14 ans à siéger au conseil de CAE, dont quatre en tant que président. Son bon jugement et son leadership exemplaire laisseront une profonde empreinte sur CAE. John, je te remercie au nom du conseil et de la direction. Ce fut un honneur et un privilège de pouvoir compter sur tes précieux conseils.

À CAE, notre succès se mesure en actions et en résultats.

Cela signifie contribuer à un monde plus pacifique, plus sécuritaire et plus durable, maintenant et pour les générations à venir. En tant que chef de la direction, voilà l'héritage que je bâtis et que je léguerais aux membres de la direction et aux employés alors que nous guidons CAE vers l'avenir.

Ensemble, nous formons Un CAE, une entreprise exceptionnelle qui, depuis 75 ans, suit un parcours sans faute, vise toujours plus haut et atteint des possibilités infinies.

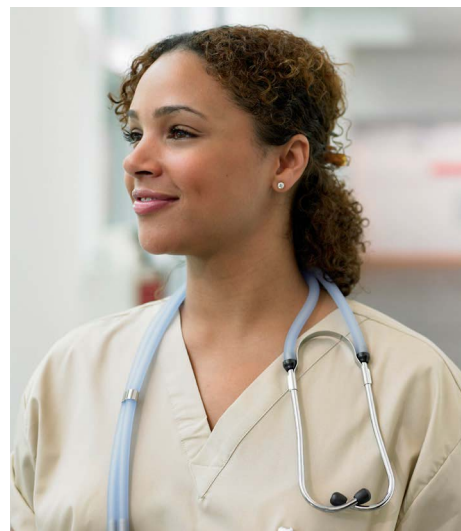


Table des matières

Rapport de gestion

1. POINTS SAILLANTS	1
2. INTRODUCTION	3
3. À PROPOS DE CAE	5
3.1 Qui nous sommes	5
3.2 Notre mission	5
3.3 Notre vision	5
3.4 Notre stratégie	6
3.5 Nos activités	7
3.6 Variations du change	18
3.7 Définition des mesures hors PCGR et autres mesures financières	18
3.8 Rapprochement des mesures hors PCGR	21
4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS	24
4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2022	24
4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2022	26
4.3 Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	28
4.4 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total	29
5. RÉSULTATS PAR SECTEUR	29
5.1 Aviation civile	30
5.2 Défense et sécurité	33
5.3 Santé	36
6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	38
6.1 Mouvements de trésorerie consolidés	39
6.2 Sources de financement	40
6.3 Participation gouvernementale	41
6.4 Éventualités et engagements	41
7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	42
7.1 Capital utilisé consolidé	42
7.2 Arrangements non comptabilisés	44
7.3 Instruments financiers	44
8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITION DE PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	47
9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	48
9.1 Risques liés à nos activités et à notre stratégie commerciale	49
9.2 Risques liés à nos marchés et à la portée internationale de nos activités	52
9.3 Risques liés à nos secteurs d'activité et conditions macroéconomiques	54
9.4 Risques légaux et réglementaires	56
9.5 Risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la propriété intellectuelle	59
9.6 Risques liés aux talents et à la main-d'œuvre	60
9.7 Risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements	61
9.8 Risques liés aux contrôles et aux questions de comptabilité	62
9.9 Risques liés à notre dette et à nos liquidités	63
9.10 Risques liés à nos actions ordinaires et à un placement dans nos titres	63
10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	65
11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES	65
11.1 Nouvelles normes et modifications adoptées	65
11.2 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses	66
12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	67
12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information	68
12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière	68
13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	68
14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	68
15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	69
États financiers consolidés	72
Conseil d'administration et équipe de direction	139
Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs	140
Énoncés prospectifs	141

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

(montants en millions, sauf les montants par action, le RCU et le ratio valeur comptable des commandes/ventes)

	T4 2022	T4 2021	Variation en \$	Variation en %
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	955,0 \$	894,3 \$	60,7 \$	7 %
Résultat opérationnel ¹	93,3 \$	47,6 \$	45,7 \$	96 %
Résultat opérationnel sectoriel (ROS) ajusté ¹	142,7 \$	106,2 \$	36,5 \$	34 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	142,7 \$	69,0 \$	73,7 \$	107 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	55,1 \$	19,8 \$	35,3 \$	178 %
Résultat de base et dilué par action (RPA)	0,17 \$	0,07 \$	0,10 \$	143 %
Résultat net ajusté ¹	92,0 \$	63,2 \$	28,8 \$	46 %
RPA ajusté ¹	0,29 \$	0,22 \$	0,07 \$	32 %
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	92,0 \$	35,9 \$	56,1 \$	156 %
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	0,29 \$	0,12 \$	0,17 \$	142 %
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ¹	187,6 \$	170,6 \$	17,0 \$	10 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	206,8 \$	174,6 \$	32,2 \$	18 %
Situation financière				
Capital utilisé ¹	6 786,7 \$	4 638,2 \$	2 148,5 \$	46 %
Fonds de roulement hors trésorerie ¹	(46,9) \$	35,5 \$	(82,4) \$	(232) %
Dette nette ¹	2 700,1 \$	1 425,4 \$	1 274,7 \$	89 %
Rendement du capital utilisé (RCU) ¹	4,3 %	1,7 %		
RCU ajusté ¹	6,2 %	5,0 %		
RCU ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ¹	6,1 %	3,1 %		
Carnet de commandes				
Carnet de commandes total ¹	9 577,5 \$	8 201,1 \$	1 376,4 \$	17 %
Prises de commandes ¹	1 321,1 \$	927,9 \$	393,2 \$	42 %
Ratio valeur comptable des commandes/ventes ¹	1,38	1,04		
Ratio valeur comptable des commandes/ventes pour les 12 derniers mois	1,21	0,91		

¹ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

EXERCICE 2022

(montants en millions, sauf les montants par action)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation en \$	Variation en %
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	3 371,3 \$	2 981,9 \$	389,4 \$	13 %
Résultat opérationnel	284,2 \$	48,4 \$	235,8 \$	487 %
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	444,5 \$	280,6 \$	163,9 \$	58 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	430,9 \$	153,2 \$	277,7 \$	181 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	141,7 \$	(47,2) \$	188,9 \$	400 %
Résultat de base par action	0,46 \$	(0,17) \$	0,63 \$	371 %
Résultat dilué par action	0,45 \$	(0,17) \$	0,62 \$	365 %
Résultat net ajusté	261,5 \$	127,1 \$	134,4 \$	106 %
RPA ajusté	0,84 \$	0,47 \$	0,37 \$	79 %
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	251,5 \$	33,6 \$	217,9 \$	649 %
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,80 \$	0,12 \$	0,68 \$	567 %
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles	341,5 \$	346,8 \$	(5,3) \$	(2) %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	418,2 \$	366,6 \$	51,6 \$	14 %

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

- Le 1^{er} avril 2021, nous avons acquis la participation restante de 79 % dans RB Group, un important fournisseur de solutions entièrement intégrées qui modernisent la façon dont les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires interagissent avec leur équipage. Cette acquisition vient appuyer l'expansion de CAE dans le domaine de la gestion numérique des équipages de vol dans le cadre de sa stratégie visant à accroître les services logiciels destinés à l'aviation civile;
- Le 10 juin 2021, nous avons acquis GlobalJet Services (GlobalJet), un fournisseur en matière de formation à la maintenance aéronautique reconnu dans le monde entier pour ses services destinés à l'aviation commerciale et aux hélicoptères. Cette acquisition augmente notre capacité de formation en agrandissant notre gamme de plateformes d'aéronefs disponibles pour les programmes de formation à la maintenance de classe mondiale et approuvés par les organismes de réglementation;
- Le 2 juillet 2021, nous avons acquis la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT), qui inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AML. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de formation militaire aux États-Unis, Doss Aviation est un fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force, et AML est un établissement de conception et de fabrication de matériel destiné aux simulateurs;
- Le 28 février 2022, nous avons acquis la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), une gamme inégalée de solutions de gestion et d'optimisation des vols et des équipages. L'acquisition élargit davantage notre portée auprès de notre vaste clientèle au-delà de la formation des pilotes et nous positionne comme un chef de file technologique dans le marché croissant des solutions numériques de gestion des vols et des équipages en tête de l'industrie.

AUTRES

- En juillet 2021, au moment de la conclusion de l'acquisition de L3H MT, 22 400 000 reçus de souscription en circulation ont été convertis en actions ordinaires de CAE, à raison de un pour un;
- En juillet 2021, nous avons conclu des contrats de prêts à terme non garantis d'un montant total de 300,0 millions \$ US afin de financer une partie du prix d'acquisition de L3H MT;
- En juillet 2021, nous avons été inclus à l'indice S&P/TSX 60, qui regroupe les 60 chefs de file dans des secteurs de pointe au Canada;
- En septembre 2021, nous avons prorogé au 29 septembre 2026 l'échéance de notre facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US;
- En septembre 2021, nous avons conclu de nouveaux accords de participation financière avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, qui investiront jusqu'à 190,0 millions \$ et 150,0 millions \$, respectivement, sous forme de prêts partiellement remboursables pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D. Les investissements financeront le Projet Résilience, un plan d'investissement de 1 milliard \$ dans les innovations en R-D au cours des cinq prochaines années.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, nous, notre, nos, CAE et la Société renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication contraire :

- *Cet exercice* et *2022* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2022;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2021;
- Les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport a été préparé en date du 31 mai 2022 et présente l'analyse par notre direction de nos résultats (le rapport de gestion) de l'exercice et du trimestre clos le 31 mars 2022 ainsi que les états financiers consolidés et les notes qui les complètent pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Nous l'avons préparé pour vous aider à mieux comprendre nos activités, notre rendement et notre situation financière de l'exercice 2022. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est fondée sur des chiffres non audités.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous reporter à nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice considéré, que vous trouverez dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur divers aspects de l'entreprise, dont :

- Notre mission;
- Notre vision;
- Notre stratégie;
- Nos activités;
- Variations du change;
- Mesures hors PCGR et autres mesures financières;
- Résultats consolidés;
- Résultats par secteur;
- Mouvements de trésorerie et liquidités consolidés;
- Situation financière consolidée;
- Regroupements d'entreprises;
- Risques et incertitudes liés à nos activités;
- Transactions avec des parties liées;
- Modifications de méthodes comptables;
- Contrôles et procédures;
- Rôle de surveillance du comité d'audit et du conseil d'administration (le conseil).

Vous trouverez notre plus récent rapport financier et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'EDGAR, www.sec.gov. Les détenteurs de titres de CAE peuvent également obtenir un exemplaire imprimé des états financiers consolidés et du rapport de gestion de la Société, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les investisseurs (investisseurs@cae.com).

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les renseignements que nous avons estimé importants pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions; ou
- S'il est probable qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information comme importante pour prendre une décision d'investissement.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique en général, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, les marchés potentiels estimés, les énoncés relatifs à nos acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, l'accès de CAE aux ressources en capital, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les attentes concernant les économies de coûts et les synergies prévues, la solidité, la complémentarité et la compatibilité des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre avec nos activités et nos équipes existantes, les autres avantages prévus des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre et leur incidence sur notre croissance future, nos résultats d'exploitation, notre rendement, nos activités, nos projets et nos occasions, nos perspectives commerciales, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, et notre position de chef de file dans nos marchés, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des termes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels dans les périodes futures diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment les risques liés à nos activités et à notre stratégie commerciale, comme l'évolution des normes, l'innovation et la perturbation technologiques, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les estimations de nos occasions sur les marchés, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le rapport de force et l'empiètement des fabricants d'équipement d'origine (OEM), les sous-traitants, le détournement de l'attention de la direction, l'intégration des produits, la gestion et l'exécution des programmes, les activités de recherche et de développement (R-D), les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, le carnet de commandes, le risque de crédit des clients, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités et notre réputation; les risques liés à nos marchés et à la portée internationale de nos activités, comme la portée internationale de nos activités, l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, le conflit armé en Ukraine, les variations du change et les questions fiscales; les risques liés à nos secteurs d'activité et conditions macroéconomiques, comme la concurrence commerciale, les contraintes du secteur de l'aviation civile, l'inflation, le risque continu de crises sanitaires mondiales, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les conditions climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres perturbations (y compris les répercussions des changements climatiques); les risques légaux et réglementaires, comme l'éthique et la conformité, l'attention continue accordée aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), les lois et règlements sur l'environnement, les risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnités, de demandes de garantie ou d'autres réclamations sur les produits, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, et les contrôles et enquêtes publics; les risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la propriété intellectuelle, comme la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information, les droits en matière de données et la gouvernance des données, la protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque, et la propriété intellectuelle de tiers; les risques liés aux talents et à la main-d'œuvre, comme la gestion des talents, les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise et les relations de travail; les risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements, comme le risque que nous ne gérons pas efficacement notre croissance, les risques liés à l'intégration, la dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations, ainsi que les coûts d'acquisition et d'intégration; les risques liés aux contrôles et aux questions de comptabilité, comme l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, les estimations comptables, le risque de dépréciation et la capitalisation des régimes de retraite; les risques liés à notre dette et à nos liquidités, comme la dette affectée au financement des acquisitions et la capacité de respecter les exigences de services de la dette, la disponibilité du capital, le risque de liquidité et la volatilité des taux d'intérêt; et les risques liés à nos actions ordinaires et à un placement dans nos titres, comme les ventes d'actions ordinaires additionnelles, le cours du marché et la volatilité de nos actions ordinaires, le rendement du capital investi pour les actionnaires, le statut d'émetteur privé étranger et l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la section *Risques et incertitudes liés à nos activités* du rapport de gestion. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion pourrait être exacerbé par le prolongement de la pandémie de COVID-19 et avoir une incidence défavorable plus marquée sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de CAE. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : les répercussions négatives prévues de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et/ou notre situation financière, y compris l'effet escompté des mesures d'atténuation mises en œuvre à la suite de la pandémie de COVID-19 et le moment et le degré d'assouplissement des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale liées à la COVID-19, la conjoncture de marché, la réceptivité des clients envers les solutions de formation et de soutien opérationnel de CAE, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des récentes initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la capacité de répondre aux pressions inflationnistes prévues et la capacité de compenser les hausses des coûts au moyen de hausses des prix, l'incidence réelle des perturbations logistiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'offre, les niveaux de production et les coûts, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur nos facilités de crédit renouvelables, du solde disponible dans le cadre de notre facilité d'achat de créances, de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès continu au financement par emprunt de façon suffisante pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'accès aux ressources en capital attendues dans les délais prévus, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, notre capacité à réaliser des synergies et à maintenir notre position sur le marché à la suite de l'exécution fructueuse des plans d'intégration liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, notre capacité à achever par ailleurs l'intégration des activités de L3H MT et d'AirCentre acquises dans les délais prévus et selon les coûts prévus, notre capacité à attirer et à retenir des employés clés en lien avec les acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, les estimations et attentes de la direction par rapport à la conjoncture économique et commerciale future et autres facteurs liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre et aux effets connexes sur la croissance et l'accroissement de divers paramètres financiers, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre dans les délais prévus, les conditions économiques, politiques et du secteur prévues, l'exactitude et l'exhaustivité des informations, y compris l'information financière, communiquées au grand public et autres par L3Harris Technologies et AirCentre, et l'absence de coûts ou de passifs non déclarés importants liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport, veuillez vous reporter à la section *Risques et incertitudes liés aux activités* du présent rapport. Compte tenu de l'incidence de l'évolution des circonstances entourant la pandémie de COVID-19 et des mesures connexes prises par CAE, les gouvernements, les autorités de réglementations, les entreprises et les clients, les hypothèses de CAE font intrinsèquement l'objet de plus d'incertitude. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent rapport et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexacts.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise de haute technologie, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux compagnies aériennes, aux forces de défense et de sécurité et aux professionnels de la santé de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec plus de 13 000 employés répartis dans plus de 200 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. CAE s'appuie sur 75 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute-fidélité possible, des mannequins chirurgicaux et des programmes de formation personnalisés, alimentés par l'intelligence artificielle. Nous investissons temps et ressources dans la création de la prochaine génération de solutions de formation et d'opérations critiques immersives et numériques de pointe. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE), sous le symbole CAE.

3.2 Notre mission

Être à l'avant-plan de l'immersion numérique grâce à des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques qui rendent le monde plus sécuritaire.

3.3 Notre vision

Être le partenaire mondial de choix dans les domaines de l'Aviation civile, de la Défense et sécurité et de la Santé en révolutionnant la formation et les opérations critiques de nos clients grâce à des solutions numériques immersives qui améliorent la sécurité, l'efficacité et la préparation.

3.4 Notre stratégie

Les huit piliers de force de CAE

Nous sommes d'avis que huit forces fondamentales sous-tendent notre stratégie et notre stratégie d'investissement :

- Haut niveau d'activités récurrentes;
- Chef de file de l'industrie bénéficiant d'un fossé concurrentiel solide;
- Espace pour croître dans les grands marchés;
- Leader d'opinion sur le plan technologique et de l'industrie;
- Possibilité de croissance composée et de rendements plus importants à long terme;
- Culture d'innovation, pouvoir d'agir, excellence et intégrité;
- Excellente équipe diversifiée ayant un impact social unique sur la sécurité;
- Solide situation financière et modèle d'affaires qui génère d'importantes liquidités.

Haut niveau d'activités récurrentes

Nous exerçons des activités dans des secteurs fortement réglementés ayant des exigences de formation obligatoires et périodiques pour le maintien des attestations professionnelles. Plus de 60 % de nos activités proviennent de la prestation de services technologiques et de solutions logicielles, lesquelles sont d'importantes sources d'activités récurrentes, et sont en grande partie tributaires d'ententes à long terme avec nombre de compagnies aériennes, d'exploitants d'avions d'affaires et de forces de défense.

Chef de file de l'industrie bénéficiant d'un fossé concurrentiel solide

Nous sommes un chef de file dans chacun de nos trois secteurs d'activité en raison de notre envergure, de l'ampleur de nos solutions et services technologiques et de notre portée mondiale. Nous bénéficions d'un fossé concurrentiel solide, appuyés par 70 ans d'innovations et repoussant sans cesse les limites grâce à des solutions numériques et immersives de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques. Notre vaste réseau mondial de formation, nos capacités uniques de formation, d'élève-pilote à commandant de bord, nos solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques, notre expertise approfondie, notre position de leader d'opinion de l'industrie, nos connaissances inégalées des clients de même que la puissance et la notoriété de notre image de marque sont au cœur de notre fossé concurrentiel.

Espace pour croître dans les grands marchés

Nous fournissons des solutions de formation innovatrices et de soutien opérationnel à des clients dans d'importants marchés exploitables liés à l'aviation civile, à la défense et à la sécurité ainsi qu'à la santé. Nous sommes d'avis que ces trois grands marchés présentent des occasions inexploitées qui nous dotent d'une marge de manœuvre considérable pour accroître notre part de marché et prendre de l'expansion dans de nouveaux marchés à long terme.

Leader d'opinion sur le plan technologique et de l'industrie

CAE est une société qui fournit des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques et un leader d'opinion en ce qui a trait à l'application de la modélisation et de la simulation, de la réalité virtuelle et de l'analyse avancée pour créer des solutions numériques et immersives de formation et de soutien opérationnel très innovatrices pour les clients des secteurs de l'Aviation civile, de la Défense et sécurité et de la Santé.

Possibilité de croissance composée et de rendements plus importants à long terme

Pour chacun de nos secteurs, nous sommes d'avis que le taux de croissance pourrait être supérieur à celui des marchés sous-jacents en raison de notre capacité à accroître notre part des marchés que nous desservons et à prendre de l'expansion dans de nouveaux marchés. La proportion croissante de nos produits des activités ordinaires récurrents est largement due aux besoins de nos clients en matière de formation continue et de soutien opérationnel, ainsi qu'à notre capacité à les aider à réaliser ces activités essentielles grâce à nos produits très innovateurs et à nos solutions de services technologiques et logicielles. Nous mettons à contribution notre position de marché dominante pour approfondir et étendre nos relations clients et, ainsi, obtenir une plus grande part de leurs responsabilités essentielles. Nous nous efforcerons d'optimiser et d'accroître l'utilisation de notre réseau mondial de formation et de déployer de nouveaux actifs qui offrent des rendements croissants à long terme.

Culture d'innovation, pouvoir d'agir, excellence et intégrité

Un CAE est le précepte interne qui représente notre culture d'innovation, de pouvoir d'agir, d'excellence et d'intégrité. La combinaison de ces quatre valeurs clés confère à CAE sa position de chef de file du marché, sa solide réputation et ses connaissances inégalées des clients.

Excellente équipe diversifiée ayant un impact social unique sur la sécurité

CAE est fière de son excellente équipe diversifiée qui a un impact social unique sur la sécurité. Chaque jour, nos employés soutiennent les activités les plus critiques de nos clients avec les solutions les plus innovatrices qui soient et, ce faisant, ils contribuent à rendre le monde plus sécuritaire. Nous aidons à rendre le transport aérien et les soins de santé plus sécuritaires, et nous aidons nos forces de défense à maintenir la sécurité.

Solide situation financière et modèle d'affaires qui génère d'importantes liquidités

CAE a à cœur le maintien d'une situation financière solide. Nous utilisons des critères établis pour évaluer les occasions de répartition de capital. De par leur nature, notre modèle d'affaires et notre réseau de formation génèrent d'importantes liquidités.

3.5 Nos activités

Nous fournissons des solutions numériques et immersives de formation et de soutien opérationnel à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO), et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine et de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales, des organismes de santé publique et des fabricants OEM.

INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Deux ans après l'éclosion du nouveau coronavirus (SARS-CoV-2/COVID-19), la pandémie de COVID-19 continue de se répercuter sur notre entreprise et nos résultats financiers du fait de l'incertitude qu'elle a causée dans l'économie mondiale et de son incidence sur le contexte mondial du transport aérien, sur le transport aérien de passagers et sur les activités de CAE. Ces conditions économiques défavorables devraient perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises pour endiguer la propagation du virus de la COVID-19 persisteront, et certaines conditions économiques défavorables pourraient se poursuivre même après le retrait graduel de ces mesures et par la suite, en particulier dans l'industrie du transport aérien et du transport aérien de passagers dans le monde.

Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir notre collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. Tout au long du ralentissement, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives, tant à l'interne qu'à l'externe, afin de consolider CAE et de nous placer en bonne position pour émerger de la pandémie plus grands, plus résilients et plus rentables. Depuis le troisième trimestre de l'exercice 2021, nous avons réalisé six acquisitions sur le marché de l'aviation civile, nous avons réalisé une acquisition complémentaire dans le secteur Santé et, le 2 juillet 2021, nous avons conclu la plus importante acquisition jamais réalisée par CAE dans le secteur Défense et sécurité, illustrant notre engagement à déployer les capitaux que nous avons recueillis pour consolider notre position et élargir nos marchés potentiels, notre clientèle mondiale et notre gamme de solutions à l'intention de nos clients pendant cette période caractérisée par des perturbations sans précédent. Nous avons aussi annoncé un programme de restructuration dans le cadre duquel nous nous attendons à réaliser des économies de coûts annuelles récurrentes de l'ordre de 70 millions \$ à l'exercice 2023.

Nous estimons que, collectivement, ces facteurs nous donnent l'agilité nécessaire pour renouer avec la croissance à long terme lorsque le secteur du transport aérien mondial sera revenu à la normale. Dans l'ensemble, nous estimons que notre reprise demeure fortement tributaire du moment et du rythme auxquels les interdictions de voyage et les quarantaines pourront éventuellement être levées en toute sécurité et auxquels les activités normales reprendront.

Vous trouverez un complément d'information sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités sous *Résultats par secteur*, ainsi que dans notre rapport financier de l'exercice 2022, sous *Nos activités* et *Risques et incertitudes liés à nos activités*.

INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE

En raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, CAE a annoncé qu'elle suspendait tous ses services et ses activités de formation aux compagnies aériennes, aux exploitants d'aéronefs et aux distributeurs de santé russes. Bien que la Russie ne représente pas un marché important pour CAE, la suspension de ses activités dans ce pays devrait avoir une certaine incidence directe sur sa performance financière. L'ampleur des possibles répercussions indirectes sur CAE devrait être en fonction de la durée, de la gravité et de la portée de cette crise géopolitique et humanitaire. Au-delà de ces répercussions, l'incidence défavorable potentielle sur nos activités dans le secteur civil résulterait très probablement des retombées économiques provoquées par le coût élevé du carburant et la forte inflation, qui ont un impact sur les coûts opérationnels de nos clients et pourraient éventuellement se répercuter sur la demande des consommateurs pour les voyages aériens. Dans l'ensemble, ces événements accroissent l'incertitude entourant le calendrier d'une reprise mondiale à grande échelle sur nos marchés civils. Cette crise est un rappel brutal que le monde doit être prêt à défendre la liberté à tout moment, et le secteur Défense et sécurité de CAE est en bonne position pour soutenir cette préparation et est aligné sur les priorités de défense nationale axées sur les menaces provenant d'adversaires de force comparable dans des opérations multidomaines. L'augmentation réelle et prévue des dépenses de défense dans l'ensemble des pays de l'OTAN et des pays alliés ainsi que l'importance accrue accordée à la préparation aux missions devraient entraîner une augmentation de la demande pour nos solutions de formation et de mission du secteur Défense et sécurité. Compte tenu des longs délais d'approvisionnement en matière de défense, une telle augmentation de l'activité se traduirait potentiellement par une performance plus élevée pour le secteur Défense et sécurité de CAE dans les années à venir.

MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des logiciels de gestion, de solutions d'activités de formation et d'optimisation des équipages de bout en bout.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous disposons de la position unique et de la portée mondiale pour répondre aux besoins des pilotes professionnels tout au long de leur carrière, d'élève-pilote à commandant de bord. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation pour l'aviation civile dans le monde. Notre vaste expérience du secteur et notre leadership d'opinion, notre important réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation aéronautique dans plus de 35 pays et, grâce à notre important réseau de quelque 70 emplacements de formation à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants d'avions commerciaux, d'avions d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 40 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation et d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et des services destinés à la formation des pilotes, du personnel de cabine et des techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous gérons actuellement 316 simulateurs de vol (FFS)², y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et façonnons l'avenir de la formation au moyen d'innovations comme nos systèmes de formation de prochaine génération, y compris un système fournissant des données en temps réel et des évaluations normalisées appelé CAE Rise^{MC}, qui améliorent la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances axées sur les données de vol et de simulation jusqu'ici inexploitées. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, CAE exploite le plus important réseau de formation initiale au vol et compte plus de 20 programmes de formation des élèves-pilotes dans le monde. Dans le domaine de la gestion des ressources, CAE est le chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision (MRO). Avec l'acquisition d'AirCentre, conjuguée à notre logiciel existant d'optimisation et d'exploitation des équipages, nous sommes en mesure d'offrir de robustes solutions complètes de gestion des vols et d'optimisation des équipages, aidant ainsi les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires à prendre des décisions optimales fondées sur les données.

Qualité, fidélité, fiabilité et innovation sont au cœur des dispositifs de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux, pour des exploitants d'avions d'affaires ainsi que pour des centres de formation exploités par des tiers et des fabricants OEM. Par exemple, à l'aube d'une nouvelle ère d'aviation marquée par la mobilité aérienne avancée, des entreprises aéronautiques perturbatrices sont en train de créer de nouveaux types d'aéronefs. Cela créera une forte demande de pilotes professionnels formés pour transporter de façon sécuritaire des passagers et de la marchandise entre les marchés. CAE s'est déjà associée à quatre des plus importants concepteurs d'aéronefs à décollage et à atterrissage verticaux électriques (eVTOL), à savoir Jaunt Air Mobility pour concevoir et développer le laboratoire d'intégration des systèmes de l'aéronef et pour construire conjointement un simulateur d'ingénierie qui accélérera la conception du poste de pilotage et le développement des systèmes, et réduira le temps des essais en vol pour la navigabilité, Volocopter en tant que fournisseur autorisé de formation de même que pour mettre en œuvre un programme d'entraînement des pilotes d'aéronefs eVTOL en vue de l'entrée en service du premier avion eVTOL de Volocopter, BETA Technologies pour concevoir et développer un programme de formation des pilotes et des techniciens de maintenance pour l'aéronef eVTOL ALIA, avec un accent sur la conception de la formation et les didacticiels, et, tout récemment, Joby Aviation inc. pour développer et certifier les dispositifs de formation au vol qui serviront à former les futurs pilotes de son avion eVTOL révolutionnaire. Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Nos dispositifs de simulation de vol, incluant nos FFS, sont conçus pour satisfaire aux exigences rigoureuses tout au long de leur durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Notre portée mondiale nous permet d'offrir les meilleurs services de soutien sur le marché, comme la surveillance à distance en temps réel, et de tirer parti de notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de maintenance.

Bien que la réduction de la demande nationale et internationale de transport de passagers attribuable à la pandémie de COVID-19 ait eu de graves répercussions sur le secteur de l'aviation, nous constatons une hausse du trafic commercial et d'affaires. Dans ses prévisions les plus récentes, publiées le 4 octobre 2021, l'Association du transport aérien international (IATA) prévoit que, pour l'année civile 2022, la demande mondiale de transport de passagers, aussi appelée passagers-kilomètres payants (PKP), atteindra 61 % des niveaux de l'année civile 2019, avant l'apparition de la COVID-19, ce qui représenterait une amélioration de 51 % en regard de l'année civile 2021. Par ailleurs, l'IATA s'attend maintenant à ce que les PKP renouent avec les niveaux de 2019 d'ici l'année civile 2024. Pour l'année civile 2022, les PKP se sont repliés de 41 % par rapport à ce qu'ils étaient pour l'année civile 2019. C'est en Amérique du Nord que les PKP ont affiché la reprise la plus marquée, comme en témoigne la baisse de 15 % enregistrée en mars 2022, tandis que la reprise de l'Europe et l'Asie est moins importante avec une baisse respective de 36 % et de 67 % par rapport à mars 2019.

Le transport aérien de marchandises continue à afficher une forte performance, avec une hausse de 5 % des kilomètres-tonnes de marchandises pour l'année civile 2022 par rapport à 2019. L'Amérique du Nord a enregistré l'une des meilleures performances parmi les régions, avec une hausse de 19 %.

² Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Dans le domaine de l'aviation d'affaires, la Federal Aviation Administration des États-Unis a signalé une hausse de 21 % du nombre total de vols de jets d'affaires, qui comprend tous les vols nationaux et internationaux de l'exercice 2022, en regard de l'exercice 2020. Par ailleurs, l'activité mensuelle de jets d'affaires a surpassé les niveaux préalables à la COVID-19 au cours des 13 derniers mois, notamment en mars 2022, pour lequel on a constaté une amélioration de 24 % en regard de mars 2019. De même, selon Eurocontrol, organisme européen voué à la sécurité de la navigation aérienne, le nombre total de vols d'affaires en Europe a poursuivi son amélioration et a renoué avec les niveaux d'avant l'apparition de la COVID-19. Pour l'année civile 2022, Eurocontrol a signalé une augmentation de 13 % pour l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2020, les niveaux enregistrés en mars 2022 affichant une augmentation de 6 % par rapport à ceux de 2019.

En novembre 2020, nous avons publié nos *Perspectives sur la demande de pilotes* pour la période de 2020 à 2029, selon lesquelles nous prévoyions un besoin mondial de 264 000 nouveaux pilotes dans le secteur de l'aviation civile afin de soutenir la croissance et les départs à la retraite obligatoires au cours des dix prochaines années. À court terme, nous estimions que quelque 27 000 nouveaux pilotes professionnels seraient nécessaires dès la fin de l'année civile 2021. De plus, en juin 2021, nous avons publié un rapport sur la formation des pilotes à la mobilité aérienne avancée (AAM), dans lequel nous estimions que l'AAM entraînerait une hausse supplémentaire de la demande de pilotes, avec un besoin estimé à près de 60 000 pilotes d'ici 2028.

Nous croyons que le secteur Aviation civile de CAE représente une porte d'entrée vers un marché fortement réglementé enregistrant une croissance durable, avec un marché potentiel estimé à environ 6,5 milliards \$ et des possibilités de croissance.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation et d'opérations aériennes pour le marché de l'aviation civile repose sur les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation des pilotes et de formation à la maintenance, et réglementation du secteur;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires, y compris les coûts du carburant et des équipages;
- Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial;
- Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service;
- Émergence du nouveau marché de la mobilité aérienne avancée;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés;
- Complexité des solutions axées sur les opérations aériennes.

Facteurs déterminants de la rentabilité

Nous sommes d'avis que les facteurs déterminants de la rentabilité du marché de l'aviation civile de CAE sont les suivants :

- Facteurs favorables liés à la combinaison d'activités, notamment une grande marge de manœuvre sur le marché des services de formation;
- Possibilité de privilégier la formation avec instructeur plutôt que la formation sans instructeur dans la formation commerciale;
- Expansion des services de soutien opérationnel grâce à des analyses avancées, à des solutions logicielles et à une technologie numérique pour améliorer notre offre de valeur dans toute l'organisation;
- Programmes d'excellence opérationnelle qui devraient permettre de réaliser d'importantes économies annuelles récurrentes;
- Externalisation de la formation et partenariats.

Réglementation en matière de formation des pilotes et de formation à la maintenance, et réglementation du secteur

La formation dans le secteur de l'aviation civile est un marché essentiellement récurrent en raison d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation périodiques sont obligatoires et réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'AESA et la FAA.

Au cours des dernières années, les modes d'attestation des pilotes et les exigences réglementaires sont devenus de plus en plus rigoureux. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde, comme en témoignent les exigences de l'AESA et de la FAA visant la formation pour la licence de pilote en équipage multiple (MPL), la licence de pilote de ligne aux États-Unis, et la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle (UPRT).

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires, y compris les coûts du carburant et des équipages

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements satisfaisants tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes au monde et la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité grandissantes, les questions de pénurie de pilotes, l'évolution de la réglementation et des environnements de formation, et les programmes d'appareils en cours. En s'associant à un fournisseur de formation comme CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à un parc international de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et sont ainsi plus en mesure de mettre en place les parcs d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Notre système de formation des pilotes, CAE Rise^{MC}, est en bonne position pour rehausser l'expérience de formation des pilotes. Fort d'une technologie de pointe, ce système accroît la capacité des instructeurs à prodiguer une formation conformément aux procédures d'exploitation normalisées des compagnies aériennes et permet aux instructeurs d'évaluer les compétences des pilotes de manière objective à l'aide de données en temps réel durant les séances de formation. CAE Rise^{MC} renforce également la capacité des instructeurs à cerner les lacunes des pilotes et à faire évoluer les programmes de formation des compagnies aériennes vers les normes de sécurité aérienne les plus évoluées qui soient, notamment les méthodes du Advanced Qualification Program et de formation fondée sur des faits (EBT).

Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial

La croissance durable du trafic aérien donne lieu à une demande à long terme pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation.

À court terme, à mesure que les compagnies aériennes ajustent la taille de leurs flottes en fonction de la demande de transport de passagers, nous prévoyons une certaine demande de formation latente attribuable à la réaffectation des pilotes à différents types d'appareils en fonction de leur ancienneté.

Pour l'avenir, à mesure que les restrictions de voyage et les confinements continuent d'être levés et que la circulation aérienne reprend de la vigueur, le secteur de l'aviation commerciale devrait enregistrer une croissance à moyen ou à long terme en raison d'une augmentation de la demande et de la combinaison de nouveaux modèles d'appareils et de nouvelles technologies.

Le marché mondial de l'aviation d'affaires a affiché une activité aérienne record en 2021 et demeure au-dessus des niveaux de 2019. Nous nous attendons à ce que ce marché reste à ces niveaux en raison de l'augmentation prévue des livraisons d'aéronefs et des niveaux record de revente d'avions d'affaires existants. Afin de mieux répondre à l'augmentation du niveau d'activité de l'aviation d'affaires, nous avons récemment annoncé des plans visant à étendre notre présence dans ce domaine sur la côte Ouest en lançant notre nouveau centre de formation à Las Vegas.

Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service

En tant que fournisseur de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service. La croissance à court et à moyen terme des flottes d'avions subira des pressions à mesure que les compagnies aériennes réalignent la capacité de leur flotte de manière à répondre aux nouveaux niveaux de demande et que les fabricants OEM réduisent leur production.

Les principaux fabricants OEM de jets d'affaires vont de l'avant avec leur intention d'introduire divers nouveaux modèles d'appareils au cours des prochaines années, dont les Falcon 6X et 8X de Dassault, le G280 de Gulfstream et le Challenger 3500 de Bombardier.

Grâce à notre réseau de formation en aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, aux relations à long terme que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et à nos investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour satisfaire à la demande de formation découlant de la mise en service de ces nouveaux programmes d'appareils.

Notre solide fossé concurrentiel sur le marché de l'aviation, caractérisé par notre vaste réseau mondial de formation, les meilleurs instructeurs qui soient, des programmes de formation complets et des partenariats solides avec les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'un parc croissant d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de Série CAE 7000XR, les dispositifs d'entraînement au vol des Séries CAE 400XR, 500XR et 600XR ainsi que les solutions de formation au sol CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins croissants des compagnies aériennes, des exploitants d'avions d'affaires et des exploitants d'hélicoptères, ainsi qu'à présent des solutions de mobilité aérienne avancée.

Émergence du nouveau marché de la mobilité aérienne avancée

La mobilité aérienne avancée et les aéronefs eVTOL en développement entrent dans une nouvelle ère de l'aviation. Cette évolution s'accompagne d'une forte demande pour des pilotes professionnels spécialement formés pour transporter en toute sécurité des passagers et des marchandises sur les marchés mondiaux.

Nous considérons ce nouveau secteur d'activité comme une opportunité pour la formation des pilotes. Cette technologie devrait favoriser l'acceptation par la communauté, inspirer confiance au public, influencer les organismes de réglementation à mettre en œuvre des règles et des politiques qui stimuleront la croissance, et assurer la sécurité dans ce secteur émergent.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

La demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. Quand les économies et les compagnies aériennes dans le monde reprendront leur expansion après la perturbation découlant de la pandémie de COVID-19, nous serons en bonne position sur le marché des services de formation pour répondre aux besoins de formation des compagnies aériennes.

Complexité des solutions axées sur les opérations aériennes

Les compagnies aériennes doivent gérer de près leurs opérations, ce qui comporte des défis quotidiens. Pour aider à optimiser ces opérations, nous proposons désormais une gamme de solutions de services aériens. Cette gamme de produits fournit des solutions pour les opérations aériennes, y compris la gestion des horaires, des équipages, des vols et des mouvements du personnel ainsi que la gestion en vol. Ces produits permettent la gestion optimisée des perturbations des horaires et la maximisation des ressources pour l'ensemble du personnel et des aéronefs.

Les avantages des services de gestion des vols comprennent la réduction de l'utilisation du carburant et des émissions de carbone pour les opérations régulières et irrégulières. La gestion des équipages et des aéroports réduit les coûts des équipages découlant des perturbations et améliore l'affectation du personnel. Finalement, la gestion des mouvements réduit les coûts de retard et d'annulation pour les compagnies aériennes.

MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Nous sommes une entreprise mondiale de formation et de simulation, peu importe la plateforme, assurant la préparation aux missions en intégrant des systèmes et solutions dans les cinq domaines pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique.

Nous avons adapté les activités du secteur Défense et sécurité pour faire face aux réalités auxquelles nos clients sont confrontés et nous avons aligné l'entreprise afin d'être en position insurpassée pour répondre aux besoins de nos clients. D'abord et avant tout, la nature des conflits a changé pour les États-Unis et ses alliés. En effet, alors qu'ils se concentraient auparavant sur des conflits asymétriques et la lutte contre le terrorisme, ils doivent maintenant se préparer à une menace provenant d'un adversaire de force comparable dans des opérations multidomaines – aériennes, terrestres, maritimes, spatiales et cyber. Ce changement, combiné aux défis budgétaires qui se manifesteront en raison de l'accroissement des déficits, poussera l'entraînement vers des environnements synthétiques rentables et plus puissants. En outre, ces environnements synthétiques immersifs deviendront beaucoup plus courants et constitueront le seul moyen pour les forces de défense de s'entraîner à des situations réelles dans des opérations multidomaines. Alors que le monde réagit à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le besoin d'une formation numérique révolutionnaire et de solutions de connaissance de la situation de nouvelle génération devient encore plus critique.

Pour répondre aux exigences de nos clients dans cet environnement en rapide mutation, le secteur Défense et sécurité s'est placé en adéquation avec les priorités de la stratégie de défense nationale américaine, qui souligne la nécessité pour les États-Unis et ses alliés de rehausser l'entraînement et la préparation dans des opérations multidomaines complexes. Cela comprend le besoin continu de développer des partenariats stratégiques avec le client et dans l'ensemble du secteur. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, nous avons conclu l'acquisition précédemment annoncée de L3H MT, ce qui accélère la mise en œuvre de notre stratégie en tant qu'entreprise mondiale de formation et de simulation, peu importe la plateforme, assurant la préparation aux missions en intégrant des systèmes et solutions dans les cinq domaines.

Nous nous concentrons sur des investissements dans des solutions d'entraînement numérique et de connaissance de la situation de nouvelle génération qui aident nos clients du secteur de la défense à planifier, à préparer et à analyser afin d'améliorer les performances et de prendre de meilleures décisions dans des opérations multidomaines. La plupart des forces militaires combinent l'entraînement réel sur des plateformes, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la formation constructive axée sur les simulations générées par ordinateur. Les forces militaires effectueront toujours un certain nombre d'exercices d'entraînement réels, mais nous sommes d'avis qu'elles auront de plus en plus recours à l'entraînement virtuel immersif pour se préparer dans un environnement sûr tout en diminuant la dépendance envers l'entraînement en vol plus coûteux et avec empreinte carbone plus élevée. Ces environnements synthétiques immersifs sont également de plus en plus utilisés pour le soutien aux missions et le soutien opérationnel en permettant l'analyse de la ligne de conduite et l'aide à la prise de décisions fondées sur les données.

Solutions de formation

CAE est le chef de file du secteur en matière de formation et de simulation, et son approche indépendante de la plateforme assure la préparation aux missions pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique. L'acquisition de L3H MT a consolidé notre position de chef de file dans le domaine aérien, rehaussé nos solutions de formation terrestre et maritime, et permis notre entrée dans les domaines de la formation spatiale et cyber. Rehaussé par l'acquisition de L3H MT, notre savoir-faire en matière d'entraînement englobe un large éventail d'aéronefs, incluant des avions de chasse, des bombardiers, des hélicoptères, des avions d'entraînement, des avions de patrouille maritime, des avions de ravitaillement et de transport de même que des appareils télépilotes, aussi appelés systèmes aériens sans pilote. L'acquisition de L3H MT nous fournit une expérience de l'entraînement sur sous-marins, qui s'ajoutera à l'expérience actuelle de CAE en matière d'entraînement sur navires de surface. Nous offrons des solutions d'entraînement aux forces terrestres, dont une gamme de dispositifs d'entraînement pour les conducteurs, les tireurs et le personnel de maintenance de chars d'assaut et de véhicules blindés de combat, ainsi qu'au programme Joint Terminal Centre Training Rehearsal System (JTC-TRS). L'acquisition de L3H MT représente également notre entrée dans le domaine de la formation spatiale, comme l'illustre la position sur l'entraînement Ground Based Strategic Deterrent de l'U.S. Air Force (USAF), et rehaussera nos capacités de formation cyber par le biais de programmes comme le Simulator Common Architecture Requirements and Standards (SCARS) de l'USAF.

En tant qu'intégrateur de systèmes de formation de premier plan bien établi, nous pouvons offrir à nos clients une gamme complète de solutions de formation innovatrices allant d'environnements d'apprentissage numérique et de capacités de réalité mixte à l'entraînement réel, virtuel et constructif intégré dans un environnement en réseau sécurisé. En règle générale, nos solutions combinent services, produits et logiciels d'entraînement de manière à maintenir et à améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation. Nous avons une vaste expérience dans la fourniture et l'exploitation de solutions d'entraînement imparties dans des installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci; des installations appartenant au gouvernement et exploitées par un sous-traitant; ou des installations appartenant à l'entreprise et exploitées par celle-ci. Nous offrons des services d'analyse des besoins en formation, d'analyse des médias de formation, des didacticiels, des services de conception de systèmes d'entraînement, des installations, des centres de contrôle tactique, des environnements synthétiques, des solutions de réalité mixte, une gamme de simulateurs et de dispositifs d'entraînement, des outils d'entraînement en vol, des salles de classe dotées d'outils numériques, des services d'entraînement en mode distribué, des services d'élaboration de scénarios, des instructeurs, des services d'exploitation de centres de formation, ainsi qu'un processus continu d'amélioration de la formation intégrant des connaissances axées sur les données.

Nous avons livré des produits de simulation et des services d'entraînement à une soixantaine de forces de défense dans plus de 50 pays. Nous fournissons une gamme de services de soutien à l'entraînement comme des services de soutien logistique, de maintenance, d'ingénierie des systèmes, d'augmentation de l'effectif, d'instruction en classe et d'entraînement sur simulateur dans plus de 145 établissements dans le monde, y compris nos coentreprises. Nous soutenons également l'entraînement en vol, notamment aux termes du programme d'entraînement initial en vol de l'armée américaine, où tous les candidats pilotes de l'USAF débutent leur carrière d'aviateur. Nous soutenons aussi l'entraînement réel en vol aux termes d'un autre programme critique, à savoir le programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC) de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait prolongé ce contrat avec CAE jusqu'en 2027, avec une option d'une année supplémentaire au besoin, jusqu'en 2028, ce qui lui permettra d'effectuer une transition ordonnée vers le programme de formation du personnel navigant de l'avenir (FACt) de la nouvelle génération. Parmi les autres programmes de solutions d'entraînement, mentionnons le programme de l'École internationale de formation au pilotage en Italie, coentreprise entre CAE et Leonardo, et les programmes d'entraînement en vol sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine, et nous aidons nos clients à atteindre un équilibre optimal dans leurs activités de formation. En outre, durant le deuxième trimestre de l'exercice 2022, nous avons acquis une participation de 37 % dans les activités de formation au pilotage de SkyWarrior Flight Training LLC, une école de formation au pilotage établie en Floride qui fournit principalement la formation initiale au pilotage de phase 1 à des clients militaires américains et internationaux. Grâce à ce nouveau partenariat, nous offrons maintenant la meilleure formation initiale au pilotage qui soit pour l'USAF, l'armée américaine, l'U.S. Navy et les élèves-pilotes internationaux. Par ailleurs, après la clôture du trimestre, nous avons lancé notre programme d'entraînement initial au vol à notre nouveau centre d'entraînement à l'aéroport de Brême, en Allemagne, où nous fournirons des services d'entraînement théorique, sur simulateur et au vol aux forces aériennes allemandes ainsi qu'à un site d'entraînement à Montpellier, en France.

Solutions de soutien aux missions et de soutien opérationnel

De plus en plus, nos clients du secteur de la défense et de la sécurité exigent des solutions fondées sur des environnements synthétiques et des technologies numériques immersives pour fournir une gamme de solutions de soutien aux missions. Nous sommes maintenant le maître d'œuvre pour le Commandement des opérations spéciales des États-Unis dans le cadre du programme Système de commandement de missions/Situation opérationnelle commune (MCS/COP), qui permettra d'améliorer et de renforcer la connaissance de la situation à l'échelle mondiale. Nous avons été sélectionnés comme partenaire de choix du Commandement des opérations spéciales des États-Unis combinant des décennies d'expérience dans la création d'écosystèmes numériques avec nos capacités de fusion de données multi-sources et d'intelligence artificielle/apprentissage machine pour fournir une plateforme de visualisation unique pour soutenir la prise de décision collaborative de commandement et de contrôle en temps réel. Cette combinaison unique d'expérience, de technologies numériques et d'expertise nous a également donné l'occasion d'obtenir notre premier contrat en tant que maître d'œuvre pour la communauté du renseignement américaine, dans le cadre duquel nous avons été retenus pour diriger les efforts de développement et d'intégration du prototype Beyond 3D pour la National Geospatial Intelligence Agency (NGA). Autre exemple de notre adéquation avec les priorités de la stratégie de défense nationale américaine, le projet Beyond 3D vise à accélérer la capacité de la NGA à traiter, à exploiter, à diffuser et à générer des données géospatiales 3D pour soutenir l'analyse en temps réel, la planification de missions et les opérations tactiques.

En outre, nous participons au développement d'un environnement synthétique unique pour le Commandement stratégique du Royaume-Uni, la principale organisation des Forces armées britanniques chargée de diriger l'intégration dans tous les domaines : aérien, terrestre, maritime, spatial et cyber. Nous continuons à développer et à étendre notre marché potentiel dans le domaine du soutien aux missions et du soutien opérationnel en tirant parti de notre expertise en modélisation et en simulation pour permettre aux forces de défense d'utiliser des environnements synthétiques pour la planification, l'analyse et le soutien aux décisions opérationnelles, illustrant notre position de chef de file dans cette révolution numérique où les environnements synthétiques jouent un rôle de plus en plus important dans les opérations multidomaines.

Nous croyons que le secteur Défense et sécurité de CAE est le partenaire de choix pour l'entraînement et le soutien aux missions dans des opérations multidomaines et nous visons à en faire un chef de file mondial en matière de solutions immersives numériques d'entraînement et de soutien opérationnel. Nous estimons que notre marché de la défense potentiel dans les cinq domaines totalise environ 14 milliards \$, le plus grand marché demeurant le domaine aérien, où CAE est le chef de file, peu importe la plateforme, une position qui a été renforcée avec l'acquisition de L3H MT.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation et de soutien opérationnel pour le marché de la défense et de la sécurité repose sur les facteurs suivants :

- Budgets de défense;
- Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients;
- Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel;
- Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier;
- Volonté de mettre en réseau et d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et assurer une meilleure préparation aux complexités des conflits dans un environnement multidomains conjoint;
- Volonté des gouvernements et des forces de défense de recourir davantage aux environnements synthétiques en tant que solution moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement pour l'entraînement, la planification, l'analyse et le soutien aux décisions;
- Progression des catalyseurs commerciaux clés des technologies numériques utilisées dans les solutions d'entraînement.

Facteurs déterminants de la rentabilité

Nous sommes d'avis que les facteurs déterminants de la rentabilité du marché de la défense et de la sécurité de CAE sont les suivants :

- Principal intégrateur de systèmes de formation et de simulation, peu importe la plateforme, exploitant des solutions partout dans le monde;
- Accès à des contrats stratégiques, ce qui nous permet d'offrir des solutions à un plus grand nombre de clients, là où cela est nécessaire;
- Ajout de clients ayant des problèmes plus complexes et exigeant des solutions plus poussées afin d'inclure les domaines spatial et cyber ainsi que la communauté du renseignement;
- Collaboration avec des fabricants OEM sur des plateformes de prochaine génération, pour une exécution plus efficace et efficiente des programmes;
- Concentration opérationnelle sur l'amélioration des processus de qualité liés à l'obtention de contrats, à la sous-traitance et à l'exécution des programmes.

Budgets de défense

Malgré l'impact de la pandémie de COVID-19 pour la majeure partie des années civiles 2020 et 2021, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm estime que les dépenses mondiales de défense durant l'année civile 2021 ont affiché une augmentation de 6 % en termes nominaux par rapport à l'année civile 2020. Les États-Unis ont continué d'établir le rythme des dépenses de défense mondiales, avec environ 40 % de ce total. En outre, les dépenses de défense des 30 pays membres de l'OTAN ont augmenté pour la septième année consécutive, un plus grand nombre d'entre eux s'étant engagés à consacrer plus de 2 % de leur produit intérieur brut, et d'autres pays emboîteront vraisemblablement le pas après la guerre en Ukraine. Les États-Unis, l'OTAN et les pays alliés continuent à faire face aux défis immédiats posés par les menaces pour la sécurité et se préparent à affronter une menace provenant d'adversaires de force comparable dans des opérations multidomains, ce qui signifie que les budgets de défense devraient s'accroître au cours des 12 prochains mois. Les pressions fiscales dues à la COVID-19 et la nécessité éventuelle d'inverser les niveaux actuels de dépenses déficitaires pourraient toutefois se répercuter sur les budgets de défense mondiaux à partir de l'année civile 2022. Cependant, l'entraînement est fondamental pour que les forces de défense atteignent et maintiennent l'état de préparation aux missions, et les pressions budgétaires pousseront de plus en plus l'entraînement vers des environnements virtuels plus rentables, créant ainsi des occasions accrues pour nos produits, services et capacités numériques.

Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de service à long terme. La majorité des forces de défense dans les marchés parvenus à maturité doivent maximiser l'utilisation de leurs plateformes existantes. Les mises à niveau, la modernisation et les programmes de prolongation de la durée de vie permettent aux forces de défense d'exploiter leurs actifs existants tout en créant un éventail d'occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à la formation. Grâce à notre important réseau existant de simulateurs installés dans le monde, à notre position de partenaire de choix pour des programmes comme le système d'entraînement axé sur le KC-135 et celui axé sur le C-130H de l'USAF, de même qu'à notre expérience des grandes plateformes durables, nous sommes en excellente position pour assurer la mise à niveau ou la modernisation récurrentes des produits, de même que pour offrir des services de maintenance et de soutien. De plus, il existe une forte demande pour des plateformes durables, dont le C-130, le P-8, le C295, le MH-60R, le NH90 et le MQ-9, dans des marchés mondiaux de la défense, créant ainsi des occasions de fournir des nouveaux systèmes et services de formation pour des plateformes que CAE connaît très bien. L'acquisition de L3H MT rehausse le bassin installé de plateformes ayant une longue durée de vie de CAE, comme les systèmes d'entraînement sur le chasseur F-16.

Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant du savoir-faire et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements continuent de trouver des moyens de maximiser l'efficacité et de rehausser la préparation, notamment en permettant aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement et de soutien opérationnel, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement sur notre stratégie visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement et de soutien opérationnel parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle offre le soutien nécessaire à la formation des équipages et à l'atteinte du niveau de préparation souhaité. Par exemple, nous offrons maintenant des services de formation sur appareils à voilure fixe à tous les corps des forces armées américaines, notamment l'armée américaine au centre d'entraînement de Dothan, en Alabama, ainsi que l'USAF aux installations de CAE Doss Aviation inc. à Pueblo, au Colorado. Ces centres offrent des services complets de formation en classe, sur simulateur et en vol, et nous estimons que ces types de programmes de prestation de services d'entraînement deviendront de plus en plus intéressants pour les forces de défense dans le monde.

Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude dans l'ensemble du secteur de l'aviation commerciale. Cette demande dans le secteur de l'aviation civile et d'affaires a une incidence directe sur le recrutement, l'entraînement et le maintien en poste des pilotes militaires. Ce défi a poussé les forces militaires à examiner nombre d'initiatives visant à remédier à la pénurie de pilotes qui s'annonce, y compris des initiatives liées spécifiquement à la formation, comme le projet de transformation de l'entraînement des pilotes de l'USAF. Les forces militaires étudient le recours accru à l'impartition ainsi que l'adoption de nouvelles technologies pour simplifier la formation des pilotes et la rendre plus efficace, créant des occasions pour les produits, les services et les solutions de CAE.

Volonté de mettre en réseau et d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et assurer une meilleure préparation aux complexités des conflits dans un environnement multidomaines conjoint

Les tensions mondiales et la transition vers un entraînement en vue d'une menace provenant d'adversaires de force comparable, combinées à un personnel limité et à des pressions budgétaires, ont conduit les forces de défense du monde à trouver des partenaires fiables pour les aider à mettre au point, à gérer et à livrer les systèmes d'entraînement nécessaires aux plateformes complexes et opérations multidomaines d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et globale pour ce qui est de l'entraînement dans tous les secteurs de la défense : aérienne, terrestre, maritime, spatiale et cyber. Pour les aider à gérer la complexité et les défis qu'elles doivent relever, de nombreux programmes d'entraînement font désormais appel à des partenaires de l'industrie pour la conception et la gestion d'un système d'entraînement dans son ensemble. Notre approche nous a positionnés mondialement en tant qu'intégrateur de systèmes de formation et de missions, peu importe la plateforme. Le but ultime pour les forces de défense est de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et, plus important encore, d'améliorer la préparation aux missions. Ce facteur sera d'autant plus important maintenant que les États-Unis et leurs alliés doivent se préparer à affronter un adversaire de force comparable, ce qui nécessitera un entraînement intégré et immersif dans des opérations multidomaines. En tant qu'intégrateur de systèmes de formation, nous tenons compte de l'ensemble du cycle d'entraînement pour élaborer des solutions complètes qui répondent tant aux besoins individuels pour une plateforme spécifique qu'à ceux des troupes appelées à mener des missions opérationnelles multidomaines.

Volonté des gouvernements et des forces de défense de recourir davantage aux environnements synthétiques en tant que solution moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement pour l'entraînement, la planification, l'analyse et le soutien aux décisions

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de notre expertise et de nos capacités. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter les environnements synthétiques pour une tranche plus élevée de leur programme total en raison de la plus grande efficacité, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les plateformes, des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à l'entraînement sur les plateformes réelles et des coûts nettement plus faibles. Les environnements synthétiques offrent aux forces armées un moyen économique de s'entraîner à toutes sortes de scénarios tout en contribuant à la préparation et à la disponibilité. Le coût élevé de l'entraînement sur appareil, la volonté de réserver les plateformes pour un usage opérationnel et le réalisme accru des technologies de simulation de pointe sont plusieurs facteurs qui favorisent l'adoption plus généralisée des environnements synthétiques pour l'entraînement. De plus, les environnements synthétiques soutiennent les efforts de nos clients pour réduire leur impact sur l'environnement en fournissant une forme d'entraînement multidomaines plus sûre qui réduit considérablement l'empreinte carbone par rapport à la formation en vol dans un environnement réel. Au même moment, ces environnements synthétiques immersifs et numériques, conjugués à l'intelligence artificielle et à l'infonuagique, peuvent être un outil pour la planification, l'analyse du plan d'action et le soutien aux missions. Par exemple, la démonstration de la technologie d'environnement synthétique unique au Royaume-Uni vise à créer un jumeau numérique dont la portée et la complexité sont suffisantes pour fournir au Commandement stratégique du Royaume-Uni un outil de planification opérationnelle et de soutien à la prise de décisions.

Progression des catalyseurs commerciaux clés des technologies numériques utilisées dans les solutions d'entraînement

Les forces militaires commencent à adopter une série de nouvelles technologies qui transformeront la façon dont elles s'entraînent. Ces nouvelles technologies comprennent des dispositifs de formation immersifs connectés à un écosystème numérique utilisant une combinaison de réalité virtuelle, d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique dans le cadre du programme de formation. C'est notamment ce que fait l'initiative de transformation de l'entraînement des pilotes de l'U.S. Air Force en repensant la formation des pilotes de premier cycle dans le but d'accélérer la production de pilotes. CAE fait partie de cette initiative et y apportera des éléments de la CAE Trax Academy. Plus précisément, CAE est responsable du développement et de la livraison du système de gestion de l'apprentissage qui surveillera les compétences acquises par les élèves, adaptera l'apprentissage à chaque élève-pilote et gèrera l'ensemble du processus d'entraînement. Les innovations numériques comme la CAE Trax Academy intègrent des didacticiels en réalité virtuelle, un entraîneur virtuel fondé sur l'intelligence artificielle, des capacités de réalité mixte et l'analyse de grandes quantités de données afin de livrer un programme de formation complet pour l'entraînement des élèves-pilotes militaires. L'adoption croissante de nouvelles technologies et innovations numériques élargira le bassin d'occasions pour les produits et services de CAE alors que nous ajoutons de plus en plus de partenaires de technologies commerciales et intégrons ces technologies aux solutions souhaitées par nos clients.

MARCHÉ DES SOINS DE SANTÉ

Nous fournissons aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques des solutions intégrées d'enseignement et de formation, incluant la simulation d'intervention et d'échographie, des programmes de formation, des solutions de débriefing audiovisuelles, des plateformes de gestion des centres, ainsi que des simulateurs de patients.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à traiter les patients, à réagir aux situations de crise et à réduire les erreurs médicales. Nous mettons à contribution l'expérience et les pratiques exemplaires que nous confèrent nos 75 ans d'expérience en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'améliorer la formation en soins de santé, la sécurité des patients et la qualité des soins. Notre réputation en tant que chef de file de la formation médicale fondée sur la simulation se reflète dans les partenariats de recherche exclusifs que nous avons conclus avec plusieurs prestigieuses universités concentrées sur la simulation dans le monde. Appelées « Centres d'excellence CAE », ces universités collaborent avec CAE pour repousser les limites de la simulation en soins de santé, et développer de nouvelles pratiques et des technologies de formation fondées sur des données probantes pour les cliniciens de demain. Le marché de la simulation en soins de santé est en pleine croissance et on constate aux États-Unis une transition des soins rémunérés à l'acte vers les soins fondés sur la valeur dans les hôpitaux alors que les centres de simulation sont de plus en plus présents dans les écoles de soins infirmiers et les facultés de médecine, l'accès aux patients et aux établissements cliniques pour une formation pratique allant en diminuant en raison des pressions exercées par la pandémie, et la demande de solutions de simulation à distance et virtuelles augmentant en conséquence.

Nous offrons une des gammes les plus variées et les plus innovatrices de solutions de formation médicale, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'intervention, des solutions audiovisuelles de débriefing, des plateformes de gestion de centres, des applications de réalité augmentée, des modules d'apprentissage en ligne et des didacticiels destinés à l'éducation et à la formation fondées sur la simulation en soins de santé. Nous fournissons des solutions de formation à des clients dans plus de 95 pays et nous sommes un chef de file dans la conception, le développement et la livraison de simulateurs de patients fondés sur des modèles de physiologie humaine évolués qui simulent des réactions humaines réalistes aux interventions cliniques. Nous avons appliqué ce même niveau de rigueur et d'innovation au lancement de solutions de simulation numérique, à distance et virtuelle. Par exemple, nous avons récemment introduit Vimedix 3.3, un simulateur d'échographie de pointe qui permet un apprentissage à distance et virtuel au moyen de la réalité augmentée, diminuant considérablement le temps nécessaire pour maîtriser les techniques d'échographie et comprendre l'anatomie échographique. Tout au long des deux dernières années, nous avons continué d'investir dans le développement de nouveaux produits pour répondre à la demande croissante sur le marché de la simulation en soins de santé. Nous avons lancé un système de gestion de l'apprentissage qui consolide la prestation de solutions d'apprentissage numérique afin de rehausser la formation en centre de simulation, permettant aux étudiants d'apprendre partout et en tout temps, à leur propre rythme. Nous avons introduit un nouveau mannequin médical pédiatrique, CAE Aria, qui permet de s'entraîner aux urgences pédiatriques les plus courantes et les plus complexes. Nous offrons toujours CAE Juno, un mannequin de compétences cliniques qui permet aux programmes de soins infirmiers de s'adapter à l'accès restreint aux patients; le mannequin en soins d'urgence CAE Ares, qui est conçu pour la formation avancée en réanimation et la formation de l'American Heart Association; CAE Lucina, notre mannequin médical en obstétrique conçu pour simuler des accouchements normaux ainsi que des urgences maternelles rares; et CAE Luna, produit novateur qui simule plusieurs états critiques des nouveau-nés et des nourrissons. Grâce à ces solutions, nous fournissons une gamme d'outils d'apprentissage innovateurs aux hôpitaux et aux établissements universitaires, qui constituent le principal segment du marché de la simulation dans le domaine des soins de santé. Nous continuons d'intégrer les plus récentes innovations technologiques en matière de réalité augmentée et virtuelle à nos plateformes logicielles de pointe afin d'offrir des solutions et produits de formation conviviaux. La réalité mixte fait partie intégrante de notre gamme, notamment les simulateurs de patients (AresAR et LucinaAR), d'intervention (CathLabVR) et d'échographie (VimedixAR). En juillet 2021, nous avons réalisé une petite acquisition complémentaire, à savoir celle de Medicor Lab Inc. (Medicor), une société spécialisée dans les dispositifs de formation aux tâches et la production de peau synthétique réaliste. Cette acquisition rehausse et élargit l'éventail de solutions axées sur les procédures de CAE Santé, fournissant une gamme complète de produits dans trois grandes catégories, à savoir les simulateurs de patients haute-fidélité, les mannequins de formation aux compétences et les dispositifs de formation aux tâches. La gamme CAE Medicor complète la gamme de produits de formation à l'échographie CAE Blue Phantom.

Nous offrons de la formation entre pairs aux établissements des clients ainsi qu'à nos centres de formation au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Nos ressources de formation en soins de santé comprennent un corps professoral composé d'infirmiers, d'inhalothérapeutes, de médecins, d'ambulanciers et d'échographistes, lesquels, en collaboration avec des établissements de santé de premier plan, ont élaboré quelque 200 modules de formation pour les simulateurs de patients et plus de 3 600 didacticiels pour l'expérience clinique simulée à l'intention des clients de nos plateformes virtuelles et physiques. Dans le cadre de notre collaboration avec le British Columbia Institute of Technology (BCIT), nous avons lancé 26 cours en ligne à l'intention des étudiants en sciences infirmières. Disponible sur demande, chaque cours comprend une simulation virtuelle ciblant des évaluations et des traitements médicaux spécifiques et peut être utilisé indépendamment ou en complément d'une séance de simulation pratique.

Nous offrons des solutions clés en main, des services de gestion de projets et des services professionnels dans le cadre de programmes de simulation de soins de santé. Nous collaborons également avec des fabricants d'équipements médicaux et des sociétés scientifiques pour mettre au point des solutions de formation innovatrices et personnalisées. En collaboration avec l'American Society of Anesthesiologists, nous avons lancé cinq modules en ligne pour Anesthesia SimSTAT, un environnement clinique virtuel à l'intention des médecins. Cette plateforme offre une formation médicale continue pour le maintien de la certification en anesthésie et nous a permis d'étendre l'accès à la formation clinique fondée sur la simulation au domaine de l'anesthésiologie. En outre, par l'intermédiaire de partenariats sectoriels avec des fabricants d'équipements médicaux, nous avons mis au point un simulateur d'intervention spécialisée permettant aux médecins de s'exercer à implanter des stimulateurs cardiaques de prochaine génération, de même que CAE CathLabVR, un simulateur d'intervention de cathétérisme en laboratoire de conception modulaire et portable.

Nous entrevoyons des occasions d'affaires futures pour le secteur Santé, notamment le soutien de nos clients gouvernementaux, nos nouveaux produits d'apprentissage numérique et virtuel, ainsi que la reconnaissance accrue de la valeur de la simulation pour la préparation aux pandémies et à d'autres scénarios à haut risque. Cette démarche est soutenue par des organisations professionnelles telles que l'International Nursing Association of Clinical Simulation and Learning et la Society for Simulation in Healthcare, qui proposent aux organismes de réglementation et aux décideurs politiques de faire preuve de souplesse en autorisant le remplacement des heures cliniques habituellement effectuées dans un contexte de soins de santé en direct par celles des expériences virtuellement simulées.

Nous estimons que le secteur Santé de CAE est le chef de file en matière de perfectionnement des professionnels de la santé grâce à la technologie, au contenu éducatif et à la formation, avec un marché de la simulation en soins de santé estimé à environ 1,7 milliard \$ US. L'Amérique du Nord est le plus grand marché pour la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Accès limité aux patients pour la formation et le développement clinique;
- Évolution des technologies médicales et accroissement de l'utilisation et de l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle;
- Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et personnalisées dans le but de prévenir les erreurs médicales;
- Intérêt accru pour la préparation aux pandémies et aux catastrophes, qui s'ajoute à la demande croissante de professionnels de la santé, en particulier d'infirmières;
- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients.

Accès limité aux patients pour la formation et le développement clinique

La formation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle les étudiants administrent des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants font moins souvent face à des interventions risquées et à des complications rares, limitant leur capacité de s'exercer à prendre des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes professionnels complète l'apprentissage classique et aide les étudiants à développer leurs compétences cliniques et leur sens critique ainsi que d'être exposés à des événements plus rares comportant un risque de complications plus élevé. En 2014, le U.S. National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) a publié une étude phare sur l'efficacité de la formation fondée sur la simulation dans les programmes de formation en soins infirmiers préalables à l'obtention du permis d'exercer. Entre autres, l'étude montrait que les étudiants en soins infirmiers qui passaient jusqu'à 50 % de leurs heures cliniques dans un environnement de simulation de qualité étaient aussi bien préparés à l'exercice de leur profession que les étudiants qui avaient acquis la totalité de leur expérience dans un environnement clinique traditionnel. Les lignes directrices nationales en matière de simulation du NCSBN, qui sont encore utilisées aujourd'hui, indiquent qu'un programme de formation en soins infirmiers préalable à l'obtention du permis d'exercer peut remplacer la moitié des heures cliniques par une formation fondée sur la simulation. Le Nursing and Midwifery Council du Royaume-Uni a convenu de porter de 300 à 600 le nombre d'heures que les étudiants en soins infirmiers peuvent consacrer à la formation fondée sur la simulation dans le cadre de leur travail en clinique. En outre, dans le prolongement de la pandémie, la SSH et l'INACSL ont continué de demander plus de flexibilité dans le remplacement des heures de formation clinique requises par des heures de simulation pour les étudiants en sciences de la santé, soulignant que la simulation virtuelle est une méthode d'enseignement efficace qui permet d'améliorer les résultats d'apprentissage.

La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible, et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser dans un environnement clinique conventionnel. Par exemple, notre simulateur d'échographie CAE Vimedix est doté de plus de 200 pathologies en cardiologie, médecine d'urgence et obstétrique/gynécologie. Alors que le modèle de formation et d'éducation poursuit son évolution, les simulateurs de CAE Santé représentent une alternative peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles et d'intervention en cas de catastrophe majeure.

Évolution des technologies médicales et accroissement de l'utilisation et de l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle

L'évolution des technologies médicales et l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle favorisent l'utilisation de la simulation. Les nouveaux équipements médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. Nous continuons de collaborer avec les fabricants OEM pour offrir une formation innovatrice et adaptée visant l'introduction de nouvelles procédures chirurgicales. Par ailleurs, nous élargissons notre utilisation de l'apprentissage à distance et virtuel par le biais de programmes comme Maestro Evolve, une plateforme d'apprentissage virtuelle et interactive pour l'apprentissage à distance, et de cours numériques en ligne à l'intention des infirmiers et des inhalothérapeutes.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées dans le but de prévenir les erreurs médicales

Les ventes de produits et de services fondés sur la simulation dans le secteur de la santé visent principalement la formation médicale. Avec l'aide de notre réseau de distribution mondial, nous atteignons des marchés nouveaux et émergents afin de répondre à la demande internationale potentielle pour la formation fondée sur la simulation. CAE sépare le marché de la simulation en soins de santé entre les catégories suivantes : simulateurs de réalité virtuelle, augmentée et mixte, simulateurs de patients, simulateurs d'intervention, dispositifs d'entraînement des compétences, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres, environnements cliniques simulés et services de formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale accroît les compétences cliniques, améliore les résultats pour les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé. Les soins de santé devraient devenir de plus en plus pertinents dans un monde plus conscient des avantages de la simulation et de la formation en matière de soins de santé pour aider à sauver des vies à un rythme régulier et en situation de crise sanitaire.

Intérêt accru pour la préparation aux pandémies et aux catastrophes, qui s'ajoute à la demande croissante de professionnels de la santé, en particulier d'infirmières

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la préparation dans tous les domaines, y compris les soins de santé, et a souligné le rôle vital des professionnels de la santé dans les crises mondiales. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'il manquera 18 millions de professionnels de la santé d'ici 2030, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire bas. Cependant, les pays à tous les niveaux de développement socio-économique sont confrontés, à des degrés divers, à des difficultés en matière d'éducation, d'emploi, de déploiement, de maintien en poste et de performance de leur main-d'œuvre. La pandémie a été particulièrement difficile pour les infirmiers, mettant à rude épreuve une offre déjà limitée de ces précieux professionnels de la santé. Selon le Conseil international des infirmières, la pandémie a contribué à une augmentation du taux de rotation du personnel infirmier. Avant la COVID-19, le monde manquait déjà de 6 millions d'infirmiers, nombre qui devrait atteindre 13 millions d'ici 2030.

Selon l'Association of American Medical Colleges (AAMC), les États-Unis seront confrontés à une pénurie de 37 800 à 124 000 médecins d'ici 2034, et la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve cette main-d'œuvre. En outre, les données de l'AAMC montrent que 40 % des médecins américains en exercice se sentaient épuisés au moins une fois par semaine avant le début de la crise de la COVID-19, ce qui pourrait amener les médecins et autres professionnels de la santé à réduire leurs heures de travail, voire à devancer leurs projets de retraite. Cette situation exacerbera le besoin de solutions de formation accessibles, efficaces et abordables pour les professionnels de la santé.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

CAE prévoit que l'adoption accrue de la formation et la certification fondées sur la simulation destinées aux professionnels de la santé améliorera la sécurité et les résultats pour les patients. Nous sommes d'avis que cette situation donnerait naissance à un marché potentiel beaucoup plus important que le marché actuel, qui est essentiellement fondé sur l'éducation. Selon une étude effectuée par des chercheurs en sécurité des patients et publiée dans le *British Medical Journal* en mai 2016, les erreurs médicales sont la troisième cause de décès dans les hôpitaux américains, et l'OMS a indiqué en 2018 que la probabilité de subir un préjudice consécutif à des soins de santé est de 1 sur 300. Grâce à la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. Comme la structure de remboursement des programmes Medicare et Medicaid dans les hôpitaux américains est de moins en moins fondée sur la quantité de services et qu'elle est davantage axée sur leur qualité (soins axés sur la valeur), y compris la sécurité et les résultats pour les patients, CAE s'attend à ce que de plus en plus d'hôpitaux adoptent la formation fondée sur la simulation afin d'améliorer la performance et de réduire le risque d'erreurs médicales.

La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification MoCA et de soins avancés de réanimation traumatologique. En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education évolue vers une évaluation axée sur les compétences ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

3.6 Variations du change

Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les transactions libellés en monnaies étrangères selon divers taux de change, comme l'exigent les IFRS.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales monnaies opérationnelles.

Nous avons utilisé les taux de change de clôture ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes en dollars canadiens à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2022	2021	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,25	1,26	(1) %
Euro (€)	1,38	1,47	(6) %
Livre sterling (£)	1,64	1,73	(5) %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits des activités ordinaires et les charges étaient les suivants :

	2022	2021	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,25	1,32	(5) %
Euro (€)	1,46	1,54	(5) %
Livre sterling (£)	1,71	1,73	(1) %

Pour l'exercice 2022, la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger a donné lieu à une diminution de 112,4 millions \$ des produits des activités ordinaires et à une diminution de 8,7 millions \$ du résultat net par rapport à l'exercice 2021. Nous avons obtenu ce résultat en convertissant les produits des activités ordinaires et le résultat net libellés en monnaie étrangère de l'exercice aux taux de change mensuels moyens de l'exercice précédent et en comparant ces montants ajustés aux montants présentés pour l'exercice écoulé.

Vous trouverez un complément d'information sur notre exposition aux monnaies étrangères et nos stratégies de couverture la section *Risques et incertitudes liés à nos activités*. Une analyse de sensibilité au risque de change est présentée à la note annexe 31 de nos états financiers consolidés.

3.7 Définition des mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures hors PCGR fournissent une information supplémentaire utile, mais n'ont pas de signification normalisée établie conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures hors PCGR aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres sociétés.

Capital utilisé

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer et contrôler combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite :

- Au niveau de la Société dans son ensemble, en prenant le montant total de l'actif (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie courante comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôt et des autres actifs non opérationnels) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite des passifs d'impôt, de la dette à long terme, partie courante comprise, des obligations au titre des redevances, des obligations au titre des avantages du personnel et des autres passifs non opérationnels).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Afin de comprendre d'où provient notre capital, nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres.

Veuillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Rendement du capital utilisé (RCU)

Le RCU sert à évaluer la rentabilité de notre capital investi. Nous calculons ce ratio sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, exclusion faite des charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé.

Dépenses d'investissement (maintenance et croissance) en immobilisations corporelles

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Veuillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois. Le BAIIA s'entend du bénéfice avant l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes et la dotation aux amortissements. En outre, le BAIIA ajusté exclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de même que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements spécifiques. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations financières courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les variations des actifs de gestion des ressources d'entreprise et des autres actifs sans lien avec la croissance, ainsi que les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements. Veuillez vous reporter à la section 6.1 *Mouvements de trésorerie consolidés* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif courant (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs détenus en vue de la vente) et le passif courant (abstraction faite de la partie courante de la dette à long terme et des passifs détenus en vue de la vente). Veuillez vous reporter à la section 7.1 *Capital utilisé consolidé* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Frais de recherche et de développement (R-D)

Les frais de recherche et de développement sont une mesure financière que nous utilisons pour évaluer les dépenses directement attribuables aux activités de recherche et de développement que nous avons comptabilisées en charges au cours de la période, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement et des contributions gouvernementales.

Marge brute

La marge brute est une mesure hors PCGR qui correspond au résultat opérationnel dont sont déduits les frais de recherche et de développement, les frais de vente, généraux et d'administration, les autres profits et pertes, la quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence et les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. Nous sommes d'avis que cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer notre performance opérationnelle en continu.

Nombre équivalent de simulateurs (NES)

Nombre équivalent de simulateurs

Le NES est une mesure opérationnelle qui nous indique le nombre moyen de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des résultats au cours de la période. Dans le cas d'un centre de formation exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NES que la moitié des simulateurs de vol dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et en état de dégager des résultats.

Simulateurs de vol (FFS) dans le réseau de CAE

Un FFS est une reproduction en taille réelle d'un cockpit d'avion d'une marque, d'un modèle et d'une série donnés, qui comprend un système de mouvement. Habituellement, le nombre de FFS dans le réseau n'inclut que les FFS haute fidélité et exclut les dispositifs de formation fixes et les autres dispositifs de niveau inférieur, car de tels dispositifs sont généralement utilisés en plus des FFS dans le cadre des mêmes programmes de formation autorisés.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir sont une mesure hors PCGR introduite lors de l'adoption d'IFRS 15 qui représente le cumul des promesses restant à remplir en matière de transfert d'un bien ou d'un service distinct aux clients dans le cadre d'un accord commercial juridiquement contraignant. Cette mesure est semblable à notre définition du carnet de commandes, sauf qu'elle exclut les soldes des coentreprises, les options et les valeurs contractuelles estimatives.

- Les valeurs contractuelles estimatives représentent les produits des activités ordinaires futurs estimatifs à recevoir des clients dans le cadre de contrats de formation exclusifs à court et à long terme lorsque nous prévoyons que les produits des activités ordinaires seront générés, sur la base des besoins de formation réglementés des clients, mais pour lesquels aucune séance de formation n'a encore été planifiée.

Prises de commandes et carnet de commandes

Prises de commandes

Les prises de commandes sont une mesure hors PCGR qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues :

- Pour le secteur Aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Par ailleurs, les produits des activités ordinaires attendus provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;
- Pour le secteur Défense et sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Pour le secteur Santé, une commande est habituellement convertie en produits des activités ordinaires dans les 12 mois; par conséquent, nous présumons que le montant des commandes correspond aux produits des activités ordinaires.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des produits des activités ordinaires d'une période donnée.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes total est une mesure hors PCGR qui représente les produits des activités ordinaires attendus et comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises de même que les commandes non financées et les options :

- Les commandes engagées nous indiquent à combien se montent les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté;
- Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus;
- Les commandes non financées s'entendent des commandes fermes du secteur Défense et sécurité que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. Le carnet de commandes tient compte des options dont la probabilité d'exercice est élevée, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée (ID/IQ). Lorsqu'une option est exercée, elle est inscrite dans les prises de commandes de la période et est sortie des commandes non financées et des options.

Veuillez vous reporter à la section 4.3 *Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté est une mesure hors PCGR que nous utilisons comme mesure additionnelle de nos résultats opérationnels. Il correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société au titre des activités poursuivies, et exclut les coûts de restructuration, les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements spécifiques, après impôt, de même que les éléments fiscaux non récurrents importants. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il dresse un meilleur portrait de notre performance opérationnelle et qu'il nous permet de comparer plus facilement nos résultats entre les périodes.

Le résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, après impôt, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est une mesure additionnelle conforme aux PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières, structures fiscales et activités abandonnées. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il facilite la comparaison entre les périodes et avec les résultats d'entreprises et de secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Résultat opérationnel sectoriel (ROS) ajusté

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est une mesure hors PCGR qui correspond à la somme des indicateurs clés utilisés pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs opérationnels. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur performance. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, abstraction faite des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que des pertes de valeur et des autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques ou d'événements spécifiques. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle et facilite la comparaison entre les périodes. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est également la mesure de rentabilité qu'utilise la direction pour prendre des décisions sur l'attribution des ressources aux secteurs et évaluer la performance sectorielle.

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Bien que la direction sache que cette mesure puisse faire l'objet d'ajustements supplémentaires, elle n'emploierait pas expressément une telle mesure pour évaluer la rentabilité afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs ni pour évaluer la performance sectorielle. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat par action (RPA) ajusté

Le résultat par action ajusté est une mesure hors PCGR qui est obtenue en éliminant les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, et les pertes de valeurs et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements spécifiques, après impôt, ainsi que les éléments fiscaux non récurrents importants du résultat dilué par action des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société. L'incidence par action correspond à ces coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition ainsi qu'à ces pertes de valeur et à ces autres profits et pertes, après impôt, de même qu'aux éléments fiscaux non récurrents, divisés par le nombre moyen pondéré dilué d'actions. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle par action et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

Le résultat par action ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 exclut en outre l'incidence des apports gouvernementaux liés aux programmes d'aide COVID-19 qui ont été portés au crédit du résultat net, après impôt, mais n'est pas ajusté pour tenir compte des charges opérationnelles accrues découlant de la COVID-19 que nous comptabilisons et dont nous tenons compte dans nos résultats. Veuillez vous reporter à la section 3.8 *Rapprochement des mesures hors PCGR* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure hors PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation est l'une des mesures opérationnelles que nous utilisons pour évaluer la performance de notre réseau de simulateurs du secteur Aviation civile. Bien que ce taux n'ait pas de corrélation exacte avec les produits des activités ordinaires comptabilisés, nous l'utilisons, parallèlement à d'autres mesures, puisque nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un indicateur de notre rendement opérationnel. Il correspond au nombre d'heures de formation vendues sur nos simulateurs pour la période, divisé par la capacité de formation pratique disponible pour cette même période.

3.8 Rapprochement des mesures hors PCGR

Rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté

	Aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
<i>Trimestres clos les 31 mars</i>	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Résultat opérationnel	58,1 \$	40,5 \$	25,8 \$	(8,5) \$	9,4 \$	15,6 \$	93,3 \$	47,6 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	26,6	26,1	9,2	31,7	0,2	0,8	36,0	58,6
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique*	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4	—
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	96,3 \$	66,6 \$	36,8 \$	23,2 \$	9,6 \$	16,4 \$	142,7 \$	106,2 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	—	19,7	—	16,4	—	1,1	—	37,2
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	96,3 \$	46,9 \$	36,8 \$	6,8 \$	9,6 \$	15,3 \$	142,7 \$	69,0 \$

	Aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
<i>Exercices clos les 31 mars</i>	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Résultat opérationnel	224,1 \$	6,5 \$	56,0 \$	15,5 \$	4,1 \$	26,4 \$	284,2 \$	48,4 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	79,0	76,1	61,4	45,0	6,5	2,9	146,9	124,0
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique*	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4	—
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ⁽¹⁾	—	81,7	—	26,5	—	—	—	108,2
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	314,7 \$	164,3 \$	119,2 \$	87,0 \$	10,6 \$	29,3 \$	444,5 \$	280,6 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	5,2	63,6	8,0	60,3	0,4	3,5	13,6	127,4
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	309,5 \$	100,7 \$	111,2 \$	26,7 \$	10,2 \$	25,8 \$	430,9 \$	153,2 \$

* Nouvelles normes et modifications adoptées (voir la section 11.1)

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat par action ajusté

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	2022	2021	2022	2021
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	55,1 \$	19,8 \$	141,7 \$	(47,2) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, après impôt	27,1	43,4	110,0	94,0
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ⁽¹⁾ , après impôt	—	—	—	80,3
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique, après impôt	9,8	—	9,8	—
Résultat net ajusté	92,0 \$	63,2 \$	261,5 \$	127,1 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19, après impôt	—	27,3	10,0	93,5
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	92,0 \$	35,9 \$	251,5 \$	33,6 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	318,5	287,3	312,9	272,0
RPA ajusté	0,29 \$	0,22 \$	0,84 \$	0,47 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,29 \$	0,12 \$	0,80 \$	0,12 \$

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

(montants en millions)	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2022	2021
Résultat opérationnel	284,2 \$	48,4 \$
Dotation aux amortissements	310,5	319,5
BAIIA	594,7 \$	367,9 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	146,9	124,0
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19 ⁽¹⁾	—	108,2
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	13,4	—
BAIIA ajusté	755,0 \$	600,1 \$
Programmes d'aide gouvernementale COVID-19	(13,6)	(127,4)
BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	741,4 \$	472,7 \$

⁽¹⁾ Essentiellement du fait de pertes de valeur d'actifs non financiers et de montants à recevoir de clients. Cet élément de rapprochement ne tient compte d'aucun élément opérationnel, y compris les charges du personnel accrues découlant de la COVID-19. Tout au long de l'exercice 2021 et du premier trimestre de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé des charges du personnel plus élevées qu'à l'habitude, puisque les montants reçus en vertu des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ont soit été transférés directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays, ou ont été compensés par les coûts accrus que nous avons engagés en mettant fin aux mesures de réduction des coûts prises initialement, notamment en éliminant les réductions salariales et en rappelant les employés qui avaient auparavant été mis à pied ou dont les semaines de travail avaient été réduites. Nous avons également engagé des charges opérationnelles supplémentaires, notamment des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuelle, aux mesures de désinfection supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et à l'implantation de protocoles de sécurité. Ces charges plus élevées ont été prises en compte dans nos résultats. Bien que ces coûts supplémentaires soient dans certains cas estimatifs, ils ont presque entièrement neutralisé l'incidence positive des programmes d'aide gouvernementale. La participation de CAE au programme de SSUC a pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, nous n'avons réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après le 5 juin 2021.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2022

(montants en millions, sauf les montants par action)	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Produits des activités ordinaires	955,0	848,7	814,9	752,7	894,3 \$
Coût des ventes	683,4	606,2	587,3	538,9	657,2 \$
Marge brute ³	271,6	242,5	227,6	213,8	237,1 \$
En pourcentage des produits des activités ordinaires	28,4	28,6	27,9	28,4	26,5 %
Frais de recherche et de développement ³	34,9	31,7	30,7	23,5	22,5 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	143,6	117,5	122,1	105,9	111,5 \$
Autres (profits) et pertes	(20,9)	(6,3)	(4,1)	(5,7)	(0,7) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(15,3)	(13,1)	(11,8)	(8,3)	(2,4) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	36,0	47,2	51,5	12,2	58,6 \$
Résultat opérationnel ³	93,3	65,5	39,2	86,2	47,6 \$
En pourcentage des produits des activités ordinaires	9,8	7,7	4,8	11,5	5,3 %
Charges financières — montant net	32,5	34,5	35,0	28,6	32,0 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	60,8	31,0	4,2	57,6	15,6 \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	3,7	2,6	(13,0)	10,3	(3,2) \$
En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)	6	8	(310)	18	(21) %
Résultat net	57,1	28,4	17,2	47,3	18,8 \$
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	55,1	26,2	14,0	46,4	19,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,0	2,2	3,2	0,9	(1,0) \$
	57,1	28,4	17,2	47,3	18,8 \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
De base et dilué	0,17	0,08	0,04	0,16	0,07 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté ³	142,7	112,7	90,7	98,4	106,2 \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	142,7	112,7	90,7	84,8	69,0 \$
Résultat net ajusté ³	92,0	60,7	53,2	55,6	63,2 \$
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	92,0	60,7	53,2	45,6	35,9 \$
RPA ajusté ³	0,29	0,19	0,17	0,19	0,22 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ³	0,29	0,19	0,17	0,15	0,12 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 7 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 60,7 millions \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de l'exercice 2021. La hausse des produits des activités ordinaires s'est établie à 135,1 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité et à 44,5 millions \$ pour le secteur Aviation civile, et elle a été contrebalancée en partie par la baisse de 118,9 millions \$ pour le secteur Santé. Les produits des activités ordinaires du quatrième trimestre de l'exercice 2021 tenaient compte de l'apport de 130,0 millions \$ des respirateurs CAE Air1 dans le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en hausse de 34,5 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La marge brute s'est établie à 271,6 millions \$ pour le trimestre, soit 28,4 % des produits des activités ordinaires, contre 237,1 millions \$, soit 26,5 % des produits des activités ordinaires, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

³ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 36,5 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 93,3 millions \$ (9,8 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 47,6 millions \$ (5,3 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. Pour le trimestre, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 142,7 millions \$ (14,9 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 106,2 millions \$ (11,9 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. La hausse du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établie à 29,7 millions \$ pour le secteur Aviation civile et à 13,6 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution de 6,8 millions \$ pour le secteur Santé. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2021 tenait compte de l'apport des respirateurs CAE Air1 dans le secteur Santé.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en hausse de 73,7 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Pour réduire au minimum l'incidence de cette période difficile sur les employés, CAE s'était prévaluée des mesures d'urgence gouvernementales et des programmes de subventions salariales qui ont été offerts dans le monde, essentiellement le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). CAE était admissible au programme de SSUC au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, et les subventions salariales ont été utilisées pour remplacer certaines mesures de réduction des coûts prises précédemment et pour atténuer en partie l'impact sur les employés touchés. Le gouvernement du Canada a prolongé le programme de SSUC jusqu'en octobre 2021. La participation de CAE à ce programme a toutefois pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, CAE n'a réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après le 5 juin 2021.

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 142,7 millions \$ (14,9 % des produits des activités ordinaires), en hausse de 73,7 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'est établie à 49,4 millions \$ pour le secteur Aviation civile et à 30,0 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution de 5,7 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Frais de recherche et de développement en hausse de 12,4 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique principalement par l'avantage pour l'exercice précédent provenant des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 ainsi que par la baisse des crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés, facteurs neutralisés en partie par la diminution de l'amortissement des frais de développement engagés pour la conception et la fabrication des respirateurs CAE Air1, dont les livraisons se sont achevées à l'exercice précédent.

Montant net des charges financières stable par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La hausse des charges financières sur la dette à long terme a été neutralisée en partie par la diminution des autres charges financières et par l'augmentation des coûts d'emprunt inscrits à l'actif.

Taux d'imposition

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 3,7 millions \$ ce trimestre, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 6 %, par rapport à un taux d'imposition effectif négatif de 21 % au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

Le taux d'imposition a varié en raison des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que de l'ajustement lié à la transition à l'infonuagique pour le trimestre considéré. Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le taux d'imposition avait été tributaire des coûts de restructuration. Abstraction faite de ces éléments, le taux d'imposition se serait établi à 15 % pour le trimestre considéré, par rapport à 16 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, ce qui est stable comparé au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2022

(montants en millions, sauf les montants par action)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	3 371,3	2 981,9 \$
Coût des ventes	2 415,8	2 216,9 \$
Marge brute	955,5	765,0 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	28,3	25,7 %
Frais de recherche et de développement	120,8	104,7 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	489,1	398,9 \$
Autres (profits) et pertes	(37,0)	91,7 \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(48,5)	(2,7) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	146,9	124,0 \$
Résultat opérationnel	284,2	48,4 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	8,4	1,6 %
Charges financières – montant net	130,6	135,6 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	153,6	(87,2) \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	3,6	(39,7) \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)</i>	2	46 %
Résultat net	150,0	(47,5) \$
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	141,7	(47,2) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8,3	(0,3) \$
	150,0	(47,5) \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
De base	0,46	(0,17) \$
Dilué	0,45	(0,17) \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	444,5	280,6 \$
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	430,9	153,2 \$
Résultat net ajusté	261,5	127,1 \$
Résultat net ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	251,5	33,6 \$
RPA ajusté	0,84	0,47 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,80	0,12 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 389,4 millions \$, soit 13 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse des produits des activités ordinaires s'est établie à 385,0 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité et à 204,9 millions \$ pour le secteur Aviation civile, et elle a été contrebalancée en partie par la baisse de 200,5 millions \$ pour le secteur Santé. Les produits des activités ordinaires de l'exercice 2021 tenaient compte de l'apport de 230,6 millions \$ des respirateurs CAE Air1 dans le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en hausse de 190,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 955,5 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 28,3 % des produits des activités ordinaires, comparativement à 765,0 millions \$, soit 25,7 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice précédent, en raison de l'accroissement graduel des économies issues du programme exhaustif mis en place pour réduire structurellement nos coûts.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 163,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel s'est établi à 284,2 millions \$ (8,4 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre 48,4 millions \$ (1,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 444,5 millions \$ (13,2 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 280,6 millions \$ (9,4 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. La hausse du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établie à 150,4 millions \$ pour le secteur Aviation civile et à 32,2 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution de 18,7 millions \$ pour le secteur Santé. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté de l'exercice 2021 tenait compte de l'apport des respirateurs CAE Air1 dans le secteur Santé.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en hausse de 277,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 430,9 millions \$ (12,8 % des produits des activités ordinaires pour l'exercice), en hausse de 277,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'est établie à 208,8 millions \$ pour le secteur Aviation civile et à 84,5 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution de 15,6 millions \$ pour le secteur Santé.

Tout au long de l'exercice 2021 et du premier trimestre de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé des charges du personnel plus élevées qu'à l'habitude, puisque les montants reçus en vertu de ces programmes ont été transférés directement aux employés selon l'objectif des programmes de subvention et la façon dont ils ont été conçus dans certains pays. Nous avons également engagé des charges opérationnelles supplémentaires, notamment des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuel, aux mesures de désinfection supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et à l'implantation de protocoles de sécurité. Bien que ces coûts supplémentaires soient dans certains cas estimatifs, ils ont presque entièrement neutralisé l'incidence positive des programmes d'aide gouvernementale pour l'exercice 2021 et le premier trimestre de l'exercice 2022.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Frais de recherche et de développement en hausse de 16,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par l'avantage pour l'exercice précédent provenant des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 et par la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement supplémentaires, facteurs neutralisés en partie par l'amortissement des frais de développement engagés pour la conception et la fabrication des respirateurs CAE Air1, dont les livraisons se sont achevées à l'exercice précédent.

Montant net des charges financières en baisse de 5,0 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions)	Exercice 2021 à exercice 2022
Charges financières de la période précédente, montant net	135,6 \$
Variation des charges financières depuis la période précédente :	
Augmentation des charges financières liées à la dette à long terme (hormis les obligations locatives)	3,9 \$
Augmentation des charges financières liées aux obligations au titre des redevances	2,1
Diminution des charges financières liées aux obligations locatives	(5,4)
Diminution des autres charges financières	(1,7)
Augmentation des coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(4,2)
Diminution des charges financières depuis la période précédente	(5,3) \$
Variation des produits financiers depuis la période précédente :	
Diminution du produit d'intérêts sur les prêts et les contrats de location-financement	1,5 \$
Augmentation des autres produits financiers	(1,2)
Diminution des produits financiers depuis la période précédente	0,3 \$
Charges financières de la période courante, montant net	130,6 \$

Taux d'imposition

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 3,6 millions \$ pour l'exercice, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 2 %, comparativement à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 39,7 millions \$ pour l'exercice précédent, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 46 %.

Le taux d'imposition est tributaire des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition ainsi que de l'ajustement lié à la transition à l'infonuagique pour l'exercice considéré. Pour l'exercice précédent, le taux d'imposition avait varié en raison des pertes de valeur d'actifs non financiers et des montants à recevoir de clients du fait de la pandémie de COVID-19, des coûts de restructuration et de l'incidence favorable des contrôles fiscaux. Abstraction faite de l'incidence de ces éléments, le taux d'imposition effectif se serait établi à 14 % pour l'exercice considéré, par rapport à 19 % pour l'exercice précédent, diminution qui traduit essentiellement l'incidence favorable découlant, pour l'exercice écoulé, des changements quasi adoptés de lois de l'impôt au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Colombie, l'incidence favorable de contrôles fiscaux au Canada et le changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.3 Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

	Exercice 2022	Exercice 2021	T4-2022	T4-2021
Coûts d'intégration et d'acquisition	87,8 \$	6,9 \$	23,6 \$	6,9 \$
Dépréciation d'actifs non financiers	37,1	59,5	6,5	26,0
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	6,9	42,9	2,3	21,2
Autres coûts	15,1	14,7	3,6	4,5
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	146,9 \$	124,0 \$	36,0 \$	58,6 \$

Au cours de l'exercice 2021, nous avons annoncé que nous adopterions des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant nos actifs et notre présence à l'échelle mondiale et en ajustant nos activités en fonction de la demande attendue et des gains d'efficacité structurelle permanents. À la suite de ces mesures, nous avons engagé et comptabilisé des coûts de restructuration de 117,1 millions \$ au cours de l'exercice 2021 et de 54,7 millions \$ au cours de l'exercice 2022. Ces coûts sont principalement composés de frais immobiliers, de relocalisations d'actifs et d'autres coûts directement liés à l'optimisation de notre présence opérationnelle, de même que d'indemnités de cessation d'emploi, qui ont été engagés au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022.

La dépréciation d'actifs non financiers découlant de ce programme de restructuration comprend essentiellement la dépréciation d'immobilisations corporelles liées aux dispositifs de formation considérés comme excédentaires, d'immobilisations incorporelles du fait de l'arrêt de certains produits de même que d'immeubles et d'actifs au titre du droit d'utilisation relatifs aux biens immobiliers que la Société loue, afin de s'aligner avec l'optimisation de sa présence opérationnelle ainsi que ses actifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition associés à l'acquisition de L3H MT se sont élevés à 63,5 millions \$ (4,3 millions \$ en 2021) alors que ceux associés à l'acquisition d'AirCentre ont totalisé 18,1 millions \$ (néant en 2021).

4.4 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total

Carnet de commandes total⁴ en hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2022	Exercice 2021
Commandes engagées ⁴ en début de période	6 412,6 \$	7 631,0 \$
+ prises de commandes ⁴	4 091,2	2 723,5
- produits des activités ordinaires	(3 371,3)	(2 981,9)
+/- ajustements	738,9	(960,0)
Commandes engagées en fin de période	7 871,4 \$	6 412,6 \$
Carnet de commandes des coentreprises ⁴ (exclusivement composé de commandes engagées)	308,1	328,2
Commandes non financées et options ⁴	1 398,0	1 460,3
Carnet de commandes total	9 577,5 \$	8 201,1 \$
Rapprochement du carnet de commandes total et des obligations de prestation qui restent à remplir		
Carnet de commandes total	9 577,5 \$	8 201,1 \$
Déduire : carnet de commandes des coentreprises	(308,1)	(328,2)
Déduire : options	(544,2)	(476,5)
Déduire : valeur contractuelle estimative ⁴	(3 305,2)	(2 957,7)
Obligations de prestation qui restent à remplir	5 420,0 \$	4 438,7 \$

Les ajustements de l'exercice 2022 comprennent le carnet de commandes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice, neutralisé en partie par les variations défavorables du change et la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,38. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,21.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information financière, nos activités sont réparties entre trois secteurs :

- Aviation civile;
- Défense et sécurité;
- Santé.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs communs, des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux), nous lui attribuons la part qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

À moins d'indication contraire, les éléments individuels et collectifs d'analyse de nos produits des activités ordinaires et de notre résultat opérationnel sectoriel ajusté sont présentés en ordre de grandeur.

⁴ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

5.1 Aviation civile

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2022

Acquisitions

- Le 1^{er} avril 2021, nous avons acquis la participation restante de 79 % dans RB Group, un important fournisseur de solutions entièrement intégrées qui modernisent la façon dont les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires interagissent avec leur équipage. Cette acquisition vient appuyer l'expansion de CAE dans la gestion numérique des équipages de vol dans le cadre de sa stratégie visant à accroître les services logiciels destinés à l'aviation civile. Nous offrons maintenant l'application Rosterbuster, qui permet aux membres d'équipage de se connecter les uns aux autres, de gérer les opérations et les horaires, et de communiquer facilement;
- Le 10 juin 2021, nous avons acquis GlobalJet Services (GlobalJet), un fournisseur en matière de formation à la maintenance aéronautique reconnu dans le monde entier pour ses services destinés à l'aviation commerciale et aux hélicoptères. Cette acquisition augmente notre capacité de formation en agrandissant notre gamme de plateformes d'aéronefs disponibles pour les programmes de formation à la maintenance de classe mondiale et approuvés par les organismes de réglementation;
- Le 28 février 2022, nous avons acquis la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), une gamme de solutions de gestion et d'optimisation des vols et des équipages. L'acquisition élargit davantage notre portée auprès de notre vaste clientèle au-delà de la formation des pilotes et nous positionne comme un chef de file technologique dans le marché croissant des solutions numériques de gestion des vols et des équipages en tête de l'industrie.

Expansions

- Nous avons lancé notre réseau d'aviation commerciale à Bangkok, en Thaïlande, avec l'installation d'un nouveau FFS Airbus A320 à notre centre de formation nouvellement ouvert;
- Nous avons élargi notre réseau dans le domaine de l'aviation commerciale grâce au déploiement d'un premier FFS Boeing 737 MAX construit par CAE en Europe, à notre centre de formation d'Amsterdam;
- Nous avons annoncé l'expansion de notre présence dans le domaine de l'aviation d'affaires avec la construction d'un nouveau centre de formation au pilotage à Las Vegas (Nevada). Le centre, qui devrait ouvrir ses portes au second semestre de l'année civile 2022, constituera notre premier centre de formation sur la côte Ouest des États-Unis;
- Nous avons annoncé l'expansion de notre capacité de formation à Dubaï avec l'ajout du premier FFS Global 7500 et le déploiement futur, attendu pour l'exercice 2024, du premier FFS Bombardier Global 6500 à la coentreprise Emirates-CAE Flight Training à Dubaï, aux Émirats arabes unis;
- Nous avons élargi notre réseau de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires grâce au déploiement de notre premier FFS Gulfstream 650 en Europe, à notre centre de formation de Burgess Hill, au Royaume-Uni.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons été sélectionnés par Jaunt Air Mobility pour diriger la conception et la mise au point du laboratoire d'intégration des systèmes de l'aéronef Jaunt pour son nouvel aéronef à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL) entièrement électrique;
- Nous avons annoncé un partenariat stratégique avec Volocopter pour élaborer, accréditer et déployer un programme novateur d'entraînement des pilotes et développer des didacticiels pour l'exploitation des aéronefs eVTOL;
- Nous avons annoncé une collaboration stratégique avec BETA Technologies pour la conception et le développement d'un programme de formation des pilotes et des techniciens de maintenance de premier plan pour l'aéronef eVTOL ALIA, avec un accent sur la conception de la formation et les didacticiels;
- Nous avons annoncé un partenariat stratégique avec Joby Aviation inc. pour développer et certifier les dispositifs de formation au vol qui serviront à former les futurs pilotes de son aéronef eVTOL révolutionnaire;
- Nous avons été sélectionnés par Innotech-Execaire Aviation Group pour fournir notre écosystème numérique afin d'améliorer l'efficacité de ses activités, faisant de l'entreprise le partenaire de lancement de notre gamme innovatrice de services numériques sur le marché de l'aviation d'affaires;
- Nous avons annoncé une nouvelle collaboration avec Starr Insurance Companies pour la mise en place d'un programme unique en son genre combinant une formation rigoureuse et une assurance pour les propriétaires d'avions à réaction monopilotes. Le programme permettra d'accroître l'assurabilité et de mettre en place les normes de sécurité les plus élevées pour les propriétaires et les exploitants de turboréacteurs monopilotes qui ne sont pas des pilotes professionnels;
- Nous avons annoncé qu'Air Busan avait adopté avec succès le système CAE Rise pour ses activités de formation au pilotage. Air Busan devient ainsi la première compagnie aérienne en Corée à tirer parti du système de formation innovateur de CAE qui repose sur les mégadonnées.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2022

Le secteur Aviation civile a obtenu ce trimestre des contrats devant générer des produits des activités ordinaires futurs de 517,0 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 15 FFS. Pour l'exercice écoulé, le secteur Aviation civile a enregistré un total de commandes de 2 016,5 millions \$ et de 48 FFS.

Les principaux contrats de vente de FFS pour l'exercice comprennent :

- Six FFS, soit des Boeing 737 MAX, des Airbus A320 et des CRJ, à American Airlines Group;
- Un FFS Global 6500 à Emirates - CAE Flight Training;
- Trois FFS, soit un Airbus A320, un Airbus A330 et un Boeing 737 NG, à Delta Air Lines;
- Trois FFS ARJ21 à Commercial Aviation Corporation of China;
- Six FFS Boeing 737 MAX à Ryanair;
- Deux FFS Embraer 170 à Envoy Air;
- Trois FFS Boeing 737 MAX à Southwest Airlines;
- Un FFS Boeing 787 à United Airlines;
- Un FFS Praetor à Simcom Aviation Training, une coentreprise entre CAE et Directional Aviation Capital;
- Un FFS Airbus A320 à Airbus Vietnam Training Centre;
- Un FFS eVTOL à Joby Aviation inc.;
- 20 FFS à des clients dont l'identité demeure confidentielle et à d'autres clients.

Principaux contrats obtenus au cours de l'exercice 2022 :

- Une prolongation de contrat d'Endeavor Air pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 5 ans;
- Une prolongation de contrat d'Avianca pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 5 ans;
- Un contrat de la société européenne Scandinavian Airlines (SAS) pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 10 ans;
- Un contrat de WestJet pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 10 ans;
- Un contrat avec Envoy Air pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 5 ans;
- Un contrat de LOT Polish Airlines pour une entente exclusive de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 2 ans;
- Un contrat de Sun Air Jets pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 3 ans.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les unités

NES, les FFS dans le réseau de CAE, le taux d'utilisation et les FFS livrés)

	Exercice 2022	Exercice 2021	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Produits des activités ordinaires	1 617,8	1 412,9	432,7	390,1	362,1	432,9	388,2 \$
Résultat opérationnel	224,1	6,5	58,1	57,1	49,9	59,0	40,5 \$
ROS ajusté	314,7	164,3	96,3	83,4	65,3	69,7	66,6 \$
En pourcentage des produits des activités ordinaires	19,5	11,6	22,3	21,4	18,0	16,1	17,2 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	309,5	100,7	96,3	83,4	65,3	64,5	46,9 \$
En pourcentage des produits des activités ordinaires	19,1	7,1	22,3	21,4	18,0	14,9	12,1 %
Dotation aux amortissements	224,1	242,9	57,7	55,5	55,4	55,5	58,2 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	247,3	88,8	68,1	69,7	39,3	70,2	40,7 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	53,4	27,9	16,7	13,6	13,3	9,8	9,9 \$
Capital utilisé ⁵	4 256,9	3 808,1	4 256,9	3 883,5	3 937,5	3 885,5	3 808,1 \$
Carnet de commandes total	4 919,2	4 293,1	4 919,2	4 606,0	4 263,2	4 200,4	4 293,1 \$
Unités NES ⁵	246	246	246	249	245	243	240
FFS dans le réseau de CAE ⁵	316	317	316	312	312	319	317
Taux d'utilisation ⁵	60	47	69	60	53	56	55 %
FFS livrés	30	36	7	7	5	11	14

⁵ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Produits des activités ordinaires en hausse de 11 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La hausse des produits des activités ordinaires par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique d'abord et avant tout par le taux d'utilisation accru dans notre réseau et par l'intégration d'AirCentre, acquise au cours du trimestre, dans nos résultats. La hausse a été neutralisée en partie par la diminution des produits tirés des ventes de simulateurs, surtout du fait de la baisse des livraisons et des variations défavorables du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger.

Produits des activités ordinaires de 1 617,8 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 204,9 millions \$, soit 15 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse des produits des activités ordinaires par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation du taux d'utilisation dans l'ensemble du réseau et par l'intégration dans nos résultats des entreprises acquises durant l'exercice. L'augmentation a été neutralisée en partie par l'incidence des variations défavorables du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger et par le repli des produits tirés des ventes de simulateurs attribuable essentiellement à la baisse des livraisons.

Depuis le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avons constaté un allègement graduel des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 qui s'est manifesté par l'amélioration du taux d'utilisation des simulateurs de notre réseau et des prises de commandes. Cependant, en raison de l'imprévisibilité continue des nouveaux variants du virus, nous demeurons touchés par les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement, l'absentéisme des employés et des clients en raison des infections, les contraintes opérationnelles imposées par les autorités locales et les restrictions intermittentes aux frontières.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 45 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 96,3 millions \$ (22,3 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 66,6 millions \$ (17,2 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique en grande partie par l'augmentation du taux d'utilisation en Amérique et en Europe, le profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle, l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme et les économies issues du programme exhaustif mis en place pour réduire structurellement nos coûts. La hausse a été contrebalancée en partie par le repli des produits tirés des ventes de simulateurs et la baisse des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en hausse de 105 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La participation de CAE au programme de SSUC a pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, nous n'avons réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après cette date. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, un montant de 19,7 millions \$ avait été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous continuons à comptabiliser du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, a augmenté de 105 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 314,7 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 150,4 millions \$, soit 92 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 314,7 millions \$ (19,5 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 164,3 millions \$ (11,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La hausse par rapport à l'exercice précédent est essentiellement imputable au taux d'utilisation accru en Amérique et en Europe ainsi qu'à nos coentreprises au Moyen-Orient, à l'accroissement graduel des économies issues du programme exhaustif mis en place pour réduire structurellement nos coûts et à l'intégration dans nos résultats des entreprises récemment acquises. La hausse a été contrebalancée en partie par le repli des produits tirés des ventes de simulateurs et des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 309,5 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 208,8 millions \$, soit 207 %, par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice, un montant de 5,2 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, contre 63,6 millions \$ pour l'exercice précédent. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a augmenté de 207 % par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 68,1 millions \$ pour le trimestre et de 247,3 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 55,0 millions \$ pour le trimestre et à 201,8 millions \$ pour l'exercice. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 13,1 millions \$ pour le trimestre et 45,5 millions \$ pour l'exercice.

Capital utilisé en hausse de 373,4 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 448,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique par l'augmentation des immobilisations incorporelles et des actifs sur contrats découlant en grande partie de l'intégration d'AirCentre, acquise au trimestre considéré, dans nos résultats, de même que par l'augmentation des immobilisations corporelles. La hausse a été contrée en partie par la diminution de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie et par les variations du change.

La hausse du capital utilisé par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des immobilisations incorporelles, essentiellement du fait de l'intégration dans nos résultats des entreprises acquises au cours de l'exercice et des variations du change. La hausse a été compensée en partie par le recul de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie.

Carnet de commandes total en hausse de 15 % par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions)	Exercice 2022	Exercice 2021
Commandes engagées en début de période	4 047,4 \$	4 993,5 \$
+ prises de commandes	2 016,5	1 261,9
- produits des activités ordinaires	(1 617,8)	(1 412,9)
+/- ajustements	272,2	(795,1)
Commandes engagées en fin de période	4 718,3 \$	4 047,4 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	200,9	245,7
Carnet de commandes total	4 919,2 \$	4 293,1 \$

Pour l'exercice 2022, les ajustements comprennent le carnet de commandes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice, neutralisé en partie par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs et par les variations défavorables du change.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,19 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,25.

5.2 Défense et sécurité

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2022

Acquisitions

- Le 2 juillet 2021, nous avons conclu l'acquisition de L3H MT. L'acquisition, qui est hautement complémentaire aux activités principales de formation militaire de CAE aux États-Unis, élargit la position de CAE dans la formation et la simulation pour des opérations multidomaines;
- En août 2021, nous avons acquis une participation de 37 % dans SkyWarrior Flight Training LLC, une école de formation au pilotage établie en Floride qui fournit principalement la formation initiale au pilotage de phase 1 à des clients militaires américains et internationaux. Grâce à cette participation, CAE fournira désormais la formation initiale au pilotage de tous les candidats à l'aviation des Forces armées des États-Unis.

Expansion

- Nous avons annoncé l'expansion de notre offre d'entraînement initial au vol des forces militaires grâce à l'établissement de notre premier programme militaire en Europe, qui a été lancé après la clôture du trimestre. En vertu d'un contrat de l'Office fédéral des équipements, des technologies de l'information et du soutien en service de la Bundeswehr, nous avons mis en place de nouvelles installations d'entraînement à l'aéroport de Brême, en Allemagne, où nous appuierons les services d'entraînement initial pour les forces aériennes allemandes.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons été retenus pour la conception et le déploiement de nouveaux simulateurs de Joint Terminal Control Training Rehearsal System (système de répétition d'entraînement sur le contrôle interarmées) pour l'USAF, un nouveau programme offert dans le catalogue de CAE issu de l'acquisition de L3H MT;
- Nous avons lancé le générateur d'images CAE Prodigy, qui offre des graphiques haute fidélité, une simulation basée sur la physique et la possibilité de multiplier par mille le nombre d'entités dans un environnement virtuel. Le générateur d'images CAE Prodigy s'appuie sur les caractéristiques éprouvées de la gamme existante de générateurs d'images de CAE.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2022

Le secteur Défense et sécurité a obtenu ce trimestre des contrats d'une valeur de 751,3 millions \$ et un total de 1 923,3 millions \$ pour l'exercice 2022, notamment :

- Un contrat du gouvernement du Canada pour prolonger le contrat du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada jusqu'en 2027;
- Un contrat de la marine allemande pour un deuxième simulateur de l'hélicoptère NH90 Sea Lion;
- Un contrat de l'USAF pour continuer à entraîner les équipages du KC-135;
- Un contrat des forces aériennes allemandes pour fournir un entraînement initial au vol;
- Un contrat de l'armée américaine pour continuer à fournir des services d'entraînement au vol sur appareil à voilure fixe et des services de soutien au centre de formation CAE de Dothan;
- Un contrat de Leonardo pour soutenir le développement d'un dispositif de formation au vol de l'Alenia C-27J;
- Un contrat de l'USAF et de la Garde nationale aérienne pour réaliser une série de mises à niveau et de modifications sur les simulateurs F-16;
- Un contrat de Lockheed Martin pour fournir des mises à niveau et des mises à jour sur les systèmes d'entraînement du C-130J de l'USAF et les systèmes d'entraînement du KC-130J du Corps des Marines des États-Unis;
- Un contrat de l'USAF pour continuer à soutenir le programme SCARS, qui intègre et uniformise les simulateurs d'entraînement de l'USAF;
- Un contrat des Forces de défense australiennes pour continuer à fournir des services de gestion et de soutien des simulateurs aéronautiques pour la Royal Australian Air Force;
- Un contrat du Army Contracting Command-Orlando pour diriger les efforts de développement et d'intégration du prototype Beyond 3D pour la National Geospatial Intelligence Agency;
- Un contrat de l'armée américaine pour fournir un nouveau système intégré d'entraînement maritime amélioré avec Xebec Government Services, notre coentreprise avec Pinnacle Solutions;
- Un contrat du ministère de la Défense nationale du Canada afin d'étendre les capacités de détection de cyberintrusions dans le cadre du programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEes).

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2022	Exercice 2021	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Produits des activités ordinaires	1 602,1	1 217,1	469,5	426,5	417,9	288,2	334,4 \$
Résultat opérationnel	56,0	15,5	25,8	16,5	(8,9)	22,6	(8,5) \$
ROS ajusté	119,2	87,0	36,8	32,0	26,7	23,7	23,2 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	7,4	7,1	7,8	7,5	6,4	8,2	6,9 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	111,2	26,7	36,8	32,0	26,7	15,7	6,8 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	6,9	2,2	7,8	7,5	6,4	5,4	2,0 %
Dotation aux amortissements	73,4	54,3	20,1	21,1	20,0	12,2	13,8 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	21,6	17,3	6,0	6,5	5,7	3,4	9,3 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	24,9	10,2	6,9	9,0	3,5	5,5	0,5 \$
Capital utilisé	2 338,3	1 021,4	2 338,3	2 360,7	2 466,2	1 100,8	1 021,4 \$
Carnet de commandes total	4 658,3	3 908,0	4 658,3	4 571,2	4 564,7	3 733,7	3 908,0 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 40 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

L'augmentation par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique d'abord et avant tout par l'intégration de L3H MT, acquise au deuxième trimestre de l'exercice considéré pour 146,9 millions \$, dans nos résultats. La hausse a été neutralisée en partie par l'incidence défavorable du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger.

Produits des activités ordinaires de 1 602,1 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 385,0 millions \$, soit 32 %, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation traduit d'abord et avant tout l'intégration de L3H MT dans nos résultats et la hausse des produits à l'égard des programmes nord-américains et européens, facteurs neutralisés en partie par les variations défavorables du change à la conversion des résultats des établissements à l'étranger.

Depuis le premier trimestre de l'exercice 2021, nous avons constaté un allègement graduel des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19. Cependant, en raison de l'imprévisibilité continue des nouveaux variants du virus et de l'incidence de la « résolution permanente » (*continuing resolution*) aux États-Unis, les prises de commandes et l'exécution de certains programmes de produits, en particulier au niveau international, demeurent touchés par les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement, l'absentéisme des employés et des clients en raison des infections et les contraintes opérationnelles imposées par les autorités locales.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 59 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 36,8 millions \$ (7,8 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 23,2 millions \$ (6,9 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique en grande partie par l'intégration de L3H MT à hauteur de 13,3 millions \$ dans nos résultats, l'augmentation des marges à l'égard de nos programmes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme et la rentabilité accrue de nos coentreprises. La hausse a été neutralisée en partie par la baisse des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 et par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration du fait de l'augmentation des coûts liés aux soumissions et aux propositions ainsi que de l'assouplissement des mesures de contrôle des coûts temporaires mises en œuvre à l'exercice précédent, lesquelles ont été introduites au premier trimestre de l'exercice 2021.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en hausse de 441 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La participation de CAE au programme de SSUC a pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, nous n'avons réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après cette date. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, un montant de 16,4 millions \$ avait été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous continuons à comptabiliser du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, a augmenté de 441 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 119,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 32,2 millions \$, soit 37 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 119,2 millions \$ (7,4 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 87,0 millions \$ (7,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La hausse s'explique en grande partie par l'intégration de L3H MT dans nos résultats, l'augmentation des marges à l'égard des programmes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient et la rentabilité accrue de nos coentreprises. La hausse a été neutralisée en partie par la baisse des programmes d'aide publique dont nous avons tiré parti en raison de la pandémie de COVID-19 et par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration du fait de l'augmentation des coûts liés aux soumissions et aux propositions ainsi que de l'assouplissement des mesures de contrôle des coûts temporaires mises en œuvre à l'exercice précédent, lesquelles ont été introduites au premier trimestre de l'exercice 2021.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 111,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 84,5 millions \$, soit 316 %, par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice, un montant de 8,0 millions \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, contre 60,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a diminué de 316 % par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en baisse de 22,4 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en hausse de 1 316,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La diminution par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par les variations du change et par le recul du fonds de roulement hors trésorerie, facteurs neutralisés en partie par la diminution des autres passifs non courants.

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par l'intégration de L3H MT dans nos résultats, donnant lieu à une augmentation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des autres passifs non courants. L'augmentation a été neutralisée en partie par les variations du change.

Carnet de commandes total en hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2022	Exercice 2021
Commandes engagées en début de période	2 365,2 \$	2 637,5 \$
+ prises de commandes	1 923,3	1 109,7
- produits des activités ordinaires	(1 602,1)	(1 217,1)
+/- ajustements	466,7	(164,9)
Commandes engagées en fin de période	3 153,1 \$	2 365,2 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	107,2	82,5
Commandes non financées et options	1 398,0	1 460,3
Carnet de commandes total	4 658,3 \$	3 908,0 \$

Pour l'exercice 2022, les ajustements s'expliquent par le carnet de commandes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice, neutralisé en partie par les variations défavorables du change.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,60 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,20.

Pour l'exercice 2022, des commandes non financées d'un montant de 714,9 millions \$ ont été transférées vers les commandes engagées et des commandes de 489,1 millions \$ ont été ajoutées aux commandes non financées.

5.3 Santé**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2022****Acquisition**

- Le 5 juillet 2021, nous avons conclu une petite acquisition complémentaire, à savoir celle de Medisor, une société spécialisée dans les dispositifs de formation aux tâches et la production de peau synthétique réaliste. Cette acquisition permet d'enrichir notre catalogue de produits et accroître notre capacité à offrir des simulateurs de meilleure qualité, pour une meilleure expérience client.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons commencé les livraisons à l'échelle mondiale de notre plus récent simulateur de patient pédiatrique, CAE Aria, qui simule un enfant de sept ans et permet aux étudiants et aux cliniciens d'apprendre à gérer un patient pédiatrique dans des environnements variés;
- Nous avons lancé deux mises à jour de notre plateforme de simulation en échographie CAE Vimedix, ajoutant des capacités d'apprentissage à distance et une toute nouvelle sonde virtuelle, et faisant de ce produit le premier simulateur d'échographie du secteur avec des capacités d'échographie 3D/4D et de reconstruction des coupes multiplanaires, pour une fidélité et un réalisme améliorés;
- Nous avons rehaussé l'outil de formation cardiaque CAE CathLabVR, y ajoutant 31 000 scénarios uniques pour le traitement des obstructions coronaires et des crises cardiaques. La mise à jour comprend également une mise à niveau du module d'intervention coronaire percutanée, qui tire parti de la réalité mixte pour l'apprentissage des techniques d'angioplastie coronaire et de pose d'endoprothèses;
- Nous avons lancé une nouvelle version du gestionnaire d'inventaire de l'outil CAE LearningSpace Enterprise. La mise à niveau accroît les fonctionnalités de LearningSpace en offrant une plateforme unique pour le suivi et la gestion des actifs de centres de simulation ainsi que la communication d'informations à leur sujet;
- Nous avons lancé une nouvelle plateforme de commerce électronique pour nos dispositifs d'entraînement des compétences, rehaussant considérablement l'expérience des utilisateurs et élargissant l'accès des clients;
- Afin de poursuivre la lutte contre la COVID-19, nous avons offert plusieurs nouveaux cours d'apprentissage clinique numérique portant sur le traitement des patients des unités de soins intensifs et des urgences atteints de la COVID-19, notamment sur la gestion de l'hypoxie, des problèmes de respirateur mécanique, des traumatismes crâniens et de la sédation;
- Nous avons annoncé trois nouveaux Centres d'excellence CAE pour la formation et la recherche en simulation : le Rush Center for Clinical Skills and Simulation aux États-Unis, le Royal College of Surgeons en Irlande et l'Université de Staffordshire au Royaume-Uni. En tant que Centres d'excellence, ces institutions soutiennent la vision et la mission de CAE Santé en participant au développement de produits et aux essais bêta, en aidant à développer le contenu futur et en favorisant l'expansion de la simulation en soins de santé.

Prix et distinctions

- Notre établissement de fabrication de Sarasota a remporté le prix Or dans le cadre des prix Florida Sterling Manufacturing Business Excellence Awards. Les prix récompensent les fabricants floridiens hautement performants dans sept catégories : leadership; stratégie; clientèle; évaluation, analyse et gestion des connaissances; main-d'œuvre; activités; et résultats.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2022	Exercice 2021	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022	T4-2021
Produits des activités ordinaires	151,4	351,9	52,8	32,1	34,9	31,6	171,7 \$
Résultat opérationnel	4,1	26,4	9,4	(8,1)	(1,8)	4,6	15,6 \$
ROS ajusté	10,6	29,3	9,6	(2,7)	(1,3)	5,0	16,4 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	7,0	8,3	18,2	—	—	15,8	9,6 %
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	10,2	25,8	9,6	(2,7)	(1,3)	4,6	15,3 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	6,7	7,3	18,2	—	—	14,6	8,9 %
Dotation aux amortissements	13,0	22,3	3,1	3,3	3,2	3,4	6,5 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	3,3	1,5	0,6	0,7	1,7	0,3	0,5 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	12,3	17,9	2,6	2,9	2,8	4,0	0,6 \$
Capital utilisé	204,3	90,9	204,3	193,7	210,1	185,9	90,9 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 69 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique par l'apport de 130,0 millions \$ des respirateurs CAE Air1 à l'exercice précédent. La baisse a été neutralisée en partie par la hausse des produits tirés des simulateurs de patients, par les relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM et par l'augmentation des produits tirés des solutions de gestion de centres. Compte non tenu des respirateurs CAE Air1, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 27 % en regard du quatrième trimestre de l'exercice 2021.

Produits des activités ordinaires de 151,4 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 200,5 millions \$, soit 57 %, par rapport à l'exercice précédent

La diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'apport de 230,6 millions \$ des respirateurs CAE Air1 à l'exercice précédent, neutralisé en partie par l'accroissement des produits tirés des solutions de gestion des centres, des simulateurs de patients et des simulateurs d'échographie, ainsi que par les relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM et l'intégration de Medisor, acquise au deuxième trimestre de l'exercice, dans nos résultats. Compte non tenu de l'apport des respirateurs CAE Air1, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'absentéisme des employés et des clients en raison des infections ont une incidence sur notre capacité à conclure des contrats et à honorer les commandes existantes, et nos clients demeurent confrontés aux exigences que pose la crise sanitaire découlant de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 41 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 9,6 millions \$ (18,2 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 16,4 millions \$ (9,6 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique essentiellement par l'apport des respirateurs CAE Air1 à l'exercice précédent et par l'augmentation des coûts découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, facteurs neutralisés en partie par un profit de réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle et par l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme. La baisse traduit également l'augmentation des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 en baisse de 37 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021

La participation de CAE au programme de SSUC a pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, nous n'avons réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après cette date. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, un montant de 1,1 million \$ avait été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons continué à comptabiliser du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, a diminué de 5,7 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 10,6 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 18,7 millions \$, soit 64 %, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 10,6 millions \$ (7,0 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, contre 29,3 millions \$ pour l'exercice précédent.

La baisse par rapport à l'exercice précédent est essentiellement attribuable à l'apport des respirateurs CAE Air1 à l'exercice précédent, à l'augmentation des coûts découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de l'absentéisme des employés du fait des infections, ainsi qu'à la hausse des frais de vente, généraux et d'administration. La baisse a été contrebalancée en partie par la diminution du montant net des frais de recherche et de développement du fait de la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement non comptabilisés antérieurement pour l'exercice considéré, par un profit à la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle et par l'avantage net de la réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme. La baisse a également été neutralisée par l'augmentation des produits des activités ordinaires dans toutes les principales catégories de produits.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 de 10,2 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 15,6 millions \$, soit 60 %, par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice, un montant de 0,4 million \$ a été porté au crédit du résultat net au titre des programmes d'aide gouvernementale COVID-19, contre 3,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Sur cette base, et sans ajustement pour tenir compte des charges d'exploitation accrues que nous avons comptabilisées du fait de la COVID-19, le résultat opérationnel sectoriel ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 a diminué de 15,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en hausse de 10,6 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 113,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie en raison de l'accroissement des créances clients, annulé en partie par la hausse des dettes fournisseurs et par le recul des stocks.

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie attribuable à la baisse des dettes d'exploitation et à l'augmentation des stocks, facteurs neutralisés en partie par la diminution des créances clients. L'augmentation reflète en outre la hausse des immobilisations incorporelles, surtout imputable à l'intégration de Medisor dans nos résultats.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur évolution, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, notamment le moment auquel les paiements d'étapes sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses d'investissement en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché du crédit.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(montants en millions)	Exercice 2022	Exercice 2021	T4-2022	T4-2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles*	395,7 \$	416,1 \$	83,2 \$	149,6 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	22,5	(49,5)	123,6	25,0
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	418,2 \$	366,6 \$	206,8 \$	174,6 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ⁶	(55,4)	(37,8)	(16,1)	(18,9)
Variation des actifs de gestion des ressources d'entreprise et des autres actifs	(37,4)	0,7	(10,4)	12,4
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	8,4	4,5	0,3	2,8
(Paiements nets versés aux) produit net tiré des participations mises en équivalence	(19,4)	0,7	0,5	(0,7)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence	27,1	12,1	6,5	0,4
Flux de trésorerie disponibles ⁶	341,5 \$	346,8 \$	187,6 \$	170,6 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ⁶	(216,8)	(69,8)	(58,6)	(31,6)
Frais de développement inscrits à l'actif	(55,6)	(48,6)	(15,8)	(10,2)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	696,1	820,8	0,6	338,2
Autres mouvements de trésorerie, montant net	7,4	(0,7)	9,3	—
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(1 883,7)	(186,5)	(498,9)	(51,8)
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	(4,3)	(18,7)	—	(18,7)
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(16,7)	(22,3)	(8,8)	(9,5)
Variation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	(1 132,1) \$	821,0 \$	(384,6) \$	387,0 \$

* avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie disponibles de 187,6 millions \$ pour le trimestre

La hausse de 17,0 millions \$ des flux de trésorerie disponibles par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'explique essentiellement par l'investissement moins élevé dans le fonds de roulement hors trésorerie, neutralisé en partie par la baisse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, y compris des paiements de quelque 32 M\$ pour le trimestre au titre des coûts d'intégration et d'acquisition des entreprises récemment acquises ainsi que des indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au programme de restructuration que nous avons annoncé antérieurement. La hausse a également été neutralisée par l'investissement accru dans d'autres actifs.

Flux de trésorerie disponibles de 341,5 millions \$ pour l'exercice

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 5,3 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par l'investissement accru dans d'autres actifs, la diminution des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, y compris des paiements de quelque 132 M\$ pour l'exercice au titre des coûts d'intégration et d'acquisition des entreprises récemment acquises ainsi que des indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au programme de restructuration que nous avons annoncé antérieurement. La diminution traduit également la hausse des paiements versés aux participations mises en équivalence, neutralisée en partie par le fléchissement de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie.

Dépenses d'investissement en immobilisations de 74,7 millions \$ pour le trimestre et de 272,2 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 58,6 millions \$ pour le trimestre et à 216,8 millions \$ pour l'exercice. Les décisions en matière de répartition des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont fondées sur le marché et visent à nous permettre de suivre l'évolution de la demande des clients existants et nouveaux. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 16,1 millions \$ pour le trimestre et 55,4 millions \$ pour l'exercice.

Programmes d'aide gouvernementale COVID-19

Les montants en trésorerie reçus en vertu des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 se sont établis à 38,3 millions \$ pour l'exercice. La participation de CAE au programme de SSUC a pris fin le 5 juin 2021 et, en conséquence, nous n'avons réclamé aucun montant en vertu de la SSUC au titre des salaires et charges salariales engagés après le 5 juin 2021.

⁶ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

6.2 Sources de financement

Nous disposons d'une marge de crédit à taux variable engagée par un consortium de prêteurs. Cette facilité de crédit nous permet, ainsi qu'à certaines de nos filiales, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins opérationnels et les besoins généraux, et d'émettre des lettres de crédit.

Le montant total disponible en vertu de ces facilités de crédit renouvelables au 31 mars 2022 était de 850,0 millions \$ US et de 300,0 millions \$ (850,0 millions \$ US et 500,0 millions \$ en 2021). Au 31 mars 2022, l'encours de la facilité était de 270,0 millions \$ US (néant en 2021), prélèvement affecté à l'acquisition d'AirCentre, et un montant de 26,6 millions \$ US (30,9 millions \$ US en 2021) avait servi à l'émission de lettres de crédit. Le taux d'intérêt sur ces facilités de crédit renouvelables varie selon le taux préférentiel bancaire, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR/SOFR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit privée.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire non garantie d'un montant de 225,0 millions \$ US d'Exportation et développement Canada (EDC) (225,0 millions \$ US en 2021). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée dont l'utilisation est strictement réservée à l'émission de cautionnements bancaires, de garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2022, l'encours de ces instruments s'élevait à 182,9 millions \$ (157,4 millions \$ en 2021).

Nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (facilité d'achat de créances) à des tiers pour une contrepartie en trésorerie d'au plus 400,0 millions \$ US (400,0 millions \$ US en 2021). Au 31 mars 2022, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à des institutions financières dans le cadre de la facilité d'achat de créances totalisait 213,9 millions \$ (298,8 millions \$ en 2021), dont une tranche de 21,0 millions \$ (26,4 millions \$ en 2021), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Nous avons conclu des conventions d'emprunt qui exigent le respect de clauses restrictives usuelles de nature financière. Au 31 mars 2022, nous respectons toutes nos clauses restrictives de nature financière.

L'incidence défavorable de la COVID-19 sur nos liquidités évolue en temps réel et diffère d'une région à l'autre. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des entrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation adéquate et efficace des ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats des tests de résistance, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité aux clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. En fonction de notre analyse de scénarios, nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur nos facilités de crédit renouvelables engagées et la trésorerie que nous nous attendons à tirer des activités opérationnelles suffiront à satisfaire nos besoins financiers dans un avenir prévisible.

Le tableau suivant résume notre dette à long terme :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2022	31 mars 2021
Total de la dette à long terme	3 046,2 \$	2 351,5 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	142,8	128,5
Partie courante des obligations locatives	99,0	87,8
Partie non courante de la dette à long terme	2 804,4 \$	2 135,2 \$

Emprunts à terme

Le 2 juillet 2021, au moment de la clôture de l'acquisition de L3H MT, nous avons conclu des contrats de prêts à terme non garantis pour un montant total de 300,0 millions \$ US, qui se composent d'une première tranche de 175,0 millions \$ US échéant en 2023 et d'une deuxième tranche de 125,0 millions \$ US échéant en 2025, portant intérêt à des taux variables.

En mars 2022, nous avons remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US.

Modifications de la facilité de crédit renouvelable

En septembre 2021, nous avons prorogé l'échéance de notre facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US jusqu'au 29 septembre 2026.

Le 31 mars 2022, nous avons modifié la facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire conclue en avril 2020 afin d'en réduire le montant maximal, qui est passé de 500,0 millions \$ à 300,0 millions \$ et d'en proroger l'échéance au 10 avril 2023. La facilité complémentaire permet d'accéder à des liquidités additionnelles en complément de notre ligne de crédit engagée de 850,0 millions \$ US.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous avons des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est considérée comme suffisante. Au cours de l'exercice 2023, nous prévoyons déboursier un montant de 32,1 millions \$ au titre des cotisations patronales et des prestations.

6.3 Participation gouvernementale

Nous avons des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une partie des coûts, en fonction des dépenses que nous engageons, de certains programmes de R-D concernant la technologie en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons annoncé notre intention d'investir en R-D au cours des cinq prochaines années, notamment dans le Projet Intelligence Numérique. L'objectif de ce projet est de développer des solutions de formation de prochaine génération pour les secteurs de l'aviation, de la défense et sécurité, et de la santé, qui mettront à profit les technologies numériques. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'IQ, ont accepté de participer au projet au moyen de prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 150,0 millions \$ et de 47,5 millions \$, respectivement, en lien avec les dépenses admissibles engagées de l'exercice 2019 à l'exercice 2023.

À l'exercice 2021, nous avons conclu un nouvel accord de participation financière avec IQ. En vertu de cet accord, IQ a accepté d'investir jusqu'à 30,0 millions \$ en apports remboursables sur des dépenses admissibles de 82,4 millions \$ engagées par CAE au titre de programmes de R-D du secteur Santé qui soutiendront le développement continu de technologies, de produits et de services qui rendent les soins de santé plus sûrs.

À l'exercice 2021, nous avons conclu un nouvel accord de participation financière avec le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du projet de l'aéronef de demain. Le projet portera sur l'accélération du développement de technologies, de la transformation numérique et de connaissances pour l'avancement des aéronefs de l'avenir, notamment ceux à propulsion hybride électrique, et sur la mise en œuvre de services associés. Le gouvernement du Québec s'est engagé à contribuer jusqu'à 50 % des dépenses admissibles engagées par CAE jusqu'à la fin de l'exercice 2022, pour des subventions non remboursables d'un montant maximal de 10 millions \$. Ce programme a pris fin le 31 mars 2022.

En septembre 2021, nous avons conclu de nouveaux accords de participation financière avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, qui financeront jusqu'à 190,0 millions \$ et 150,0 millions \$, respectivement, sous forme de prêts partiellement remboursables pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D. Les investissements financeront le Projet Résilience, un plan d'investissement de 1 milliard \$ dans les innovations en R-D au cours des cinq prochaines années dans le but de développer les technologies de l'avenir, y compris les solutions numériques immersives utilisant les écosystèmes de données et l'intelligence artificielle dans les secteurs de l'Aviation civile, de la Défense et sécurité et de la Santé. Le projet permettra aussi à CAE de se positionner en tant que chef de file des solutions technologiques de bout en bout, de soutien opérationnel et de formation pour la mobilité aérienne avancée, tout en développant des technologies d'aéronefs légers écologiques.

6.4 Éventualités et engagements

Éventualités

Au cours de l'exercice 2015, nous avons reçu des avis de cotisation de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) concernant le traitement des montants reçus dans le cadre du programme de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) au cours de nos années d'imposition 2012 et 2013. Dans le cadre du programme ISAD, nous avons reçu des fonds du gouvernement du Canada pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D, sous forme d'un prêt portant intérêt et remboursable sans condition, dont nous avons commencé à rembourser le principal et les intérêts au cours de l'exercice 2016, conformément aux modalités du programme. L'ARC a statué que les montants reçus en vertu du programme ISAD constituent une aide gouvernementale. Nous avons déposé des avis d'opposition aux avis de cotisation de l'ARC, suivis d'un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

Le 14 septembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu sa décision, qui était favorable à la nouvelle cotisation initiale de l'ARC et a jugé que les montants reçus dans le cadre du programme ISAD étaient admissibles à titre d'aide gouvernementale. Nous avons par la suite déposé un appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt auprès de la Cour d'appel fédérale. Par conséquent, nous n'avons pas comptabilisé l'incidence des avis de cotisation de l'ARC dans les états financiers consolidés.

Bien que nous soyons convaincus que nous réussirons finalement à défendre notre position auprès de la Cour d'appel fédérale, si nous n'y parvenons pas, l'impact de la nouvelle cotisation n'aura pas d'effet négatif important sur notre charge d'impôt globale ni sur notre impôt à payer, mais aura toutefois une incidence sur le calendrier des paiements d'impôts.

Engagements

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux. Le tableau ci-dessous représente nos obligations contractuelles et nos engagements pour les cinq prochaines années et par la suite.

(montants en millions)	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
Dette à long terme (exclusion faite des intérêts)	142,8 \$	345,3 \$	232,5 \$	238,4 \$	489,9 \$	1 202,3 \$	2 651,2 \$
Obligations locatives (exclusion faite des intérêts)	99,0	54,7	33,7	29,9	26,3	151,4	395,0
Engagements d'achat	290,9	85,0	43,3	41,2	40,5	3,6	504,5
	532,7 \$	485,0 \$	309,5 \$	309,5 \$	556,7 \$	1 357,3 \$	3 550,7 \$

Nous avons des engagements d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes minimaux ou variables et à diverses dates.

Au 31 mars 2022, nous avons d'autres passifs non courants qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des produits différés et divers passifs non courants. Les obligations de paiement en trésorerie de CAE au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les écarts actuariels et les taux d'intérêt. Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôt différé, car ces paiements sont fonction du résultat imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

(montants en millions)	31 mars 2022	31 mars 2021
Utilisation du capital :		
Actifs courants	2 148,6 \$	3 378,6 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(346,1)	(926,1)
Passifs courants	(2 091,2)	(2 633,3)
Déduire : partie courante de la dette à long terme	241,8	216,3
Fonds de roulement hors trésorerie ⁷	(46,9) \$	35,5 \$
Immobilisations corporelles	2 129,3	1 969,4
Autres actifs non courants	5 300,9	3 400,4
Autres passifs non courants	(596,6)	(767,1)
Total du capital utilisé	6 786,7 \$	4 638,2 \$
Provenance du capital⁷ :		
Partie courante de la dette à long terme	241,8 \$	216,3 \$
Dette à long terme	2 804,4	2 135,2
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(346,1)	(926,1)
Dette nette ⁷	2 700,1 \$	1 425,4 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	4 009,7	3 140,5
Participations ne donnant pas le contrôle	76,9	72,3
Provenance du capital	6 786,7 \$	4 638,2 \$

Capital utilisé en hausse de 2 148,5 millions \$, soit 46 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des autres actifs non courants, par la baisse des autres passifs non courants et par l'augmentation des immobilisations corporelles, en partie contrebalancées par le recul du fonds de roulement hors trésorerie.

⁷ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Rendement du capital utilisé (RCU)⁸

Notre RCU s'est établi à 4,3 % pour le trimestre. Le RCU ajusté s'est fixé à 6,2 % pour le trimestre, par rapport à 5,0 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent et à 6,1 % au trimestre précédent. Le RCU ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 s'est établi à 6,1 % pour le trimestre.

Fonds de roulement hors trésorerie en baisse de 82,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La diminution est principalement attribuable au recul des stocks et à la hausse des passifs sur contrats, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des actifs sur contrats.

Immobilisations corporelles en hausse de 159,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique en grande partie par les dépenses d'investissement en sus de l'amortissement de même que par l'intégration de L3H MT dans nos résultats, facteurs neutralisés en partie par les variations du change.

Autres actifs non courants en hausse de 1 900,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique surtout par l'augmentation des immobilisations incorporelles découlant en grande partie de l'intégration de L3H MT et d'AirCentre dans nos résultats.

Autres passifs non courants en baisse de 170,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La diminution est essentiellement attribuable à la baisse des obligations au titre des avantages du personnel, qui s'explique en grande partie par l'augmentation du taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies. La baisse s'explique également par le repli des passifs d'impôt différé.

Dettes nettes en hausse de 1 274,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions, sauf les ratios de la dette nette)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Dettes nettes en début de période	1 425,4 \$	2 365,7 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir tableau à la section sur les mouvements de trésorerie consolidés)	1 132,1	(821,0)
Incidence des variations du change sur la dette à long terme	(28,0)	(220,8)
Incidence des regroupements d'entreprises	35,1	73,0
Variations des obligations locatives hors trésorerie	112,1	26,9
Autres	23,4	1,6
Variation de la dette nette pour la période	1 274,7 \$	(940,3) \$
Dettes nettes en fin de période	2 700,1 \$	1 425,4 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ⁸	39,8 %	30,7 %
BAIIA ⁸	594,7 \$	367,9 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ⁸	4,54	3,87
BAIIA ajusté ⁸	755,0 \$	600,1 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ⁸	3,58	2,38
BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ⁸	741,4 \$	472,7 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19 ⁸	3,64	3,02

Total des capitaux propres en hausse de 873,8 millions \$ pour l'exercice

La hausse en regard de l'exercice précédent est essentiellement attribuable à l'émission d'actions ordinaires à la conversion de reçus de souscription et au bénéfice net réalisé pour l'exercice.

Informations sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2022, nous avons au total 317 024 123 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 2 224,7 millions \$. Nous avons également 6 783 444 options en cours aux termes du régime d'options sur actions (ROA).

Au 30 avril 2022, nous avons un total de 317 030 173 actions ordinaires émises et en circulation, et 6 764 094 options étaient en cours aux termes du ROA.

⁸ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir section 3.7).

Émission d'actions ordinaires suite à la conversion des reçus de souscription

Le 2 juillet 2021, au moment de la conclusion de l'acquisition de L3H MT, 22 400 000 reçus de souscription en circulation ont été convertis en actions ordinaires de CAE, conformément aux modalités des reçus de souscription, à raison de un pour un. Le produit de l'émission des reçus de souscription de 700,0 millions \$, ainsi que les intérêts gagnés de 0,4 million \$ ont été libérés par le dépositaire légal et utilisés pour financer l'acquisition de L3H MT. Le total des coûts liés à l'émission s'est élevé à 31,0 millions \$, moins un recouvrement d'impôt sur le revenu de 8,2 millions \$.

7.2 Arrangements non comptabilisés

Dans le cours normal de nos activités, nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (facilité d'achat de créances) à des institutions financières pour une contrepartie en trésorerie avec un droit de recours limité contre CAE.

Vous trouverez un complément d'information sur notre programme d'actifs financiers sous *Sources de financement*.

7.3 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur la charge liée aux paiements fondés sur des actions. Nous évaluons formellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture, au commencement de la relation de couverture et en continu, pour nous assurer qu'ils compensent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts au regard du risque couvert. Nous n'utilisons pas d'instrument financier à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne concluons des contrats qu'avec des contreparties très solvables.

Classement des instruments financiers

Nous avons établi les classements suivants pour nos instruments financiers :

Actifs financiers

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, les dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Les créances clients, les créances non courantes, l'investissement net dans des contrats de location-financement et les acomptes sont classés au coût amorti, sauf ceux que nous avons acquis en vue d'une vente prochaine ou d'un achat prochain et classés comme détenus à des fins de transaction, qui sont évalués à la JVRN;
- Les placements en instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais des AERG (JVAERG).

Passifs financiers

- Les dettes fournisseurs et charges à payer, les passifs au titre des reçus de souscription, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations locatives et les obligations au titre des redevances, sont classées au coût amorti;
- La contrepartie éventuelle découlant de regroupements d'entreprises et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés à la JVRN.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, nous avons recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, nous nous appuyons principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent nos meilleures estimations des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et notre propre risque de crédit sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, ainsi que des passifs au titre des reçus de souscription se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité, et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Une description de la hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note annexe 29 des états financiers consolidés.

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de nos activités et des instruments financiers que nous détenons, nous sommes principalement exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Nous gérons notre exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que nous subissions une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec CAE. Nous sommes exposés au risque de crédit relativement à nos créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de nos activités. Nous sommes également exposés au risque de crédit dans le cadre de nos activités courantes de trésorerie en raison de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant de nos activités normales est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Nos clients sont principalement des entreprises bien établies, dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, nous recevons habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. Nous surveillons de près notre risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Nos créances clients ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, nous réduisons davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (facilité d'achat de créances). Nous ne détenons aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

Nous sommes exposés au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à nos instruments financiers dérivés, et nous prenons plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, nous concluons des contrats avec des contreparties très solvables. Nous avons signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec toutes les contreparties avec qui nous réalisons des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, nos contreparties ou CAE (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, nous surveillons régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes annexes 10 et 29 des états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes. Un sommaire de notre exposition au risque de crédit et des provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, est présenté à la note annexe 31 de nos états financiers consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles. Nous gérons ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation efficiente de nos ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats des tests de résistance, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité aux clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. Nous réduisons le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer nos activités et honorer nos engagements et nos obligations. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de notre capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Risque de marché

Le risque de marché représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à leurs émetteurs ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur nos résultats et notre situation financière. Nous avons pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Nous sommes principalement exposés au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling. En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres comptes de fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous gérons le risque de change en nous assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous avons recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer notre exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères. Nos programmes de couverture de change ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente notre exposition à une augmentation ou à une baisse de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de variation du taux d'intérêt en raison de notre dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur notre dette à long terme à taux fixe. Nous gérons essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. Nous avons des dettes à taux variable sous forme de facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. Nous cherchons à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2022, 75 % (94 % au 31 mars 2021) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Nos programmes de couverture de taux d'intérêt ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer l'appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

Nous avons conclu ces swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet sur nos résultats des fluctuations du cours de nos actions visées par les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes de ces swaps, nous bénéficions de l'avantage économique que nous procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours de nos actions, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, de DNR et de DVAP.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2022, nous avons désigné une partie des billets de premier rang non garantis, des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable que nous détenons ainsi qu'une partie de nos obligations locatives comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Une analyse de sensibilité au risque de change et au risque de taux d'intérêt est présentée à la note annexe 31 des états financiers consolidés.

8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITION DE PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

Regroupements d'entreprises

Division Formation militaire de L3Harris Technologies

Le 2 juillet 2021, nous avons conclu l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) pour une contrepartie en trésorerie de 1 337,7 millions \$, sous réserve d'ajustements additionnels du prix d'achat. L3H MT inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de formation militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition élargit notre position en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, peu importe la plateforme, en diversifiant notre position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi nos solutions de formation terrestre et maritime, et améliorant nos capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cyber.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de L3H MT sont inclus dans le secteur Défense et sécurité. Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat est préliminaire.

Division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes

Le 28 février 2022, nous avons conclu l'acquisition de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), une gamme de solutions d'optimisation et de gestion des vols et des équipages, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 498,9 millions \$. La transaction nous dote du catalogue de produits AirCentre de Sabre, des technologies connexes, des droits de propriété intellectuelle ainsi que de ses employés hautement qualifiés. L'acquisition élargit davantage notre portée auprès de notre vaste clientèle au-delà de la formation des pilotes et nous positionne comme un chef de file technologique dans le marché croissant des solutions numériques de gestion des vols et des équipages en tête de l'industrie.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, d'AirCentre sont inclus dans le secteur Aviation civile. Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat est préliminaire.

Autres regroupements d'entreprises de l'exercice 2022

RB Group

Le 1^{er} avril 2021, nous avons acquis la participation restante de 79 % dans RB Group, un important fournisseur de solutions entièrement intégrées qui modernisent la façon dont les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires interagissent avec leur équipage. Cette acquisition vient appuyer notre expansion dans la gestion numérique des équipages de vol dans le cadre de notre stratégie visant à accroître les services de logiciels destinés à l'aviation civile. Avant cette transaction, notre participation de 21 % dans RB Group était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

GlobalJet Services

Le 10 juin 2021, nous avons acquis GlobalJet Services (GlobalJet), un fournisseur en matière de formation à la maintenance aéronautique reconnu dans le monde entier pour ses services destinés à l'aviation commerciale et aux hélicoptères. Cette acquisition augmente notre capacité de formation en agrandissant notre gamme de plateformes d'aéronefs disponibles pour les programmes de formation à la maintenance de classe mondiale et approuvés par les organismes de réglementation.

Medicor Lab Inc.

Le 5 juillet 2021, nous avons acquis les actions de Medicor Lab Inc. (Medicor), une société spécialisée dans les dispositifs de formation aux tâches et la production de peau synthétique réaliste. Cette acquisition permet d'enrichir notre catalogue de produits et accroître notre capacité à offrir des simulateurs de meilleure qualité, pour une meilleure expérience client.

Le montant total du prix d'achat pour les acquisitions de RB Group, de GlobalJet et de Medicor se compose d'une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 19,0 millions \$, d'un montant à payer à long terme de 1,2 million \$ ainsi que d'une contrepartie conditionnelle pouvant atteindre 4,0 millions \$, si certains objectifs sont atteints, et est principalement affecté au goodwill et aux immobilisations incorporelles.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, découlant des acquisitions de RB Group et de GlobalJet sont inclus dans le secteur Aviation civile, tandis que ceux de Medicor sont inclus dans le secteur Santé.

Autres

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, nous avons terminé notre évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Flight Simulation Company B.V., de Merlot Aero Limited et de TRU Simulation + Training Canada inc., acquises au cours l'exercice 2021, ainsi que de RB Group, de GlobalJet et de Medicor, acquises au cours de l'exercice 2022.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2022, les ajustements aux répartitions préliminaires du prix d'achat des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2021 ont donné lieu à des augmentations des immobilisations incorporelles de 19,2 millions \$, des passifs courants de 15,2 millions \$ et des actifs d'impôts différés de 3,8 millions \$, ainsi qu'à une diminution des actifs courants de 7,8 millions \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une contrepartie nette en trésorerie de 4,9 millions \$ a été versée pour des acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

Investissement dans les participations mises en équivalence

SkyWarrior Flight Training LLC

En août 2021, nous avons acquis une participation de 37 % dans SkyWarrior Flight Training LLC (SkyWarrior) pour une contrepartie en trésorerie de 4,3 millions \$. SkyWarrior est une école de formation au pilotage qui fournit principalement la formation initiale au pilotage de phase 1 à des clients militaires américains et internationaux. Vous trouverez plus de détails à la note annexe 3 des états financiers consolidés.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Stratégie et philosophie de gestion des risques

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. Notre stratégie de gestion des risques est tournée vers l'avenir et alignée sur notre stratégie commerciale. Les activités de prise de risques de CAE sont entreprises en tenant compte du fait que la prise de risques et la gestion efficace des risques sont nécessaires et font partie intégrante de la réalisation des objectifs stratégiques et de la gestion des activités commerciales.

Lorsque nous prenons des décisions concernant la prise de risques et la gestion des risques, nous accordons la plus haute priorité aux objectifs suivants :

- Protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos clients, de nos parties prenantes et du grand public;
- Protéger notre réputation et notre marque;
- Maintenir notre solidité financière;
- Déployer de façon efficace et prudente le capital investi par nos actionnaires;
- Maintenir les attentes que nous avons établies avec nos actionnaires, nos clients et nos créanciers.

Les risques et incertitudes décrits ci-après sont ceux qui, à notre avis, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des titres de CAE.

Gouvernance des risques

Nous appliquons de rigoureuses pratiques de gouvernance et de supervision des risques. La direction et le conseil se penchent sur les risques cruciaux liés à nos activités chaque trimestre, en plus d'effectuer une évaluation annuelle dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget, ou de façon ponctuelle, au besoin. Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur nos activités ou notre performance future, la direction a élaboré une politique de gestion des risques d'entreprise (GRE) et un cadre qui mettent en place une approche structurée visant à identifier, évaluer, gérer, surveiller et signaler les risques.

Ce cadre repose sur un modèle à trois lignes où les secteurs d'activité, la fonction de gestion des risques et la fonction d'audit interne travaillent ensemble pour gérer les risques cruciaux et améliorer continuellement le processus de gestion des risques :

- La première ligne est formée de nos dirigeants, qui sont responsables d'assumer les risques et de gérer quotidiennement les risques et contrôles. Ils sont chargés de mettre en œuvre des mesures préventives et correctives et de maintenir et d'exécuter des contrôles internes efficaces au quotidien;
- La deuxième ligne est constituée de diverses fonctions de gestion des risques, de conformité, de continuité des activités et de contrôle. Ce groupe facilite et surveille la mise en œuvre de pratiques efficaces de gestion des risques et aide les responsables des risques à définir l'exposition cible aux risques et à communiquer les informations adéquates sur les risques dans tout CAE. La deuxième ligne assure également la surveillance des risques à l'échelle de l'entreprise et conseille la haute direction relativement à la GRE. Dirigée par le vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise, la deuxième ligne gère le processus de GRE et est appuyée au besoin par des experts, des spécialistes en gestion des risques, des consultants et toute autre ressource jugée appropriée pour atteindre le niveau souhaité de gestion des risques; et
- La troisième ligne est constituée de la fonction d'audit interne et fournit au comité d'audit et à la direction une appréciation indépendante de notre cadre de gestion des risques, de notre environnement de contrôle et des systèmes de contrôle interne. Elle conseille la haute direction et lui fait des recommandations sur les possibilités d'amélioration des contrôles internes, des systèmes de gestion des risques et porte à l'attention de la direction les avantages organisationnels et opérationnels qui seront tirés des missions. L'audit interne est régi par la charte de l'audit interne.

La direction élabore et met en œuvre des stratégies de gestion des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit en continu l'évolution des risques cruciaux liés à notre activité, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'elle juge une telle démarche nécessaire.

Approche à l'égard des risques et mise en œuvre

CAE favorise une solide culture de gestion des risques qui permet aux particuliers et aux groupes de prendre de meilleures décisions fondées sur la connaissance des risques en fonction de nos objectifs stratégiques et de notre appétit pour le risque. Une solide culture du risque nous permet également de maximiser les occasions. L'identification précoce des risques permet également à CAE d'être plus proactif et de prévenir les incidents majeurs. Une solide culture du risque et une approche commune de la gestion des risques font partie intégrante de nos pratiques de gestion des risques.

Chaque unité d'exploitation et groupe fonctionnel identifie et évalue les risques cruciaux et émergents de façon continue. Il incombe aux responsables des risques de gérer les risques dont ils ont la charge et de signaler, à la chaîne de commandement, l'évolution du profil de ces risques. Tous les risques sont évalués de façon quantitative ou qualitative et regroupés au niveau de l'entreprise. Les critères d'évaluation des risques prévoient un processus d'évaluation des risques et des notations des risques uniformes.

Le profil de risque global de CAE est mis à jour régulièrement et lorsqu'un changement important survient, comme une activité de fusion et acquisition importante. Il est préparé en tenant compte des plans stratégique et d'affaires de CAE et permet de désigner un « responsable » pour chaque risque. Il est présenté au comité de direction, et un sommaire de celui-ci est présenté au conseil d'administration, de même les activités de gestion des risques visant à atténuer ces risques. Toutes les questions ou faiblesses liées aux risques sont signalées au comité de direction ou au vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise, qui évalue leur gravité et leur incidence éventuelle. Des plans de mesures correctives sont élaborés, surveillés et communiqués en temps opportun.

Catégories de risques

Nous avons regroupé les risques auxquelles nos activités sont exposées selon les catégories suivantes. Nous invitons les investisseurs à lire dans son intégralité la présente section *Risques et incertitudes liés à nos activités*.

- Risques liés à nos activités et à notre stratégie commerciale;
- Risques liés à nos marchés et à la portée internationale de nos activités;
- Risques liés à nos secteurs d'activité et conditions macroéconomiques;
- Risques légaux et réglementaires;
- Risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la propriété intellectuelle;
- Risques liés aux talents et à la main-d'œuvre;
- Risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements;
- Risques liés aux contrôles et aux questions de comptabilité;
- Risques liés à notre dette et à nos liquidités;
- Risques liés à nos actions ordinaires et à un placement dans nos titres.

9.1 Risques liés à nos activités et à notre stratégie commerciale

Évolution des normes et innovation et perturbation technologiques

Le marché de la Défense et de la sécurité de même que celui de l'Aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs, l'évolution des normes de l'industrie, un pouvoir accru d'analyse des données et l'évolution des attentes des clients découlant des tendances mondiales telles que les changements climatiques, les pandémies, la croissance des marchés émergents, la croissance de la population et les facteurs démographiques. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels, à mettre au point de nouveaux produits, à améliorer les produits et les services existants, de même qu'à investir dans de nouvelles technologies et à développer de nouvelles technologies en réaction à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux ou à pénétrer de nouveaux marchés, et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires et notre part de marché.

L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc ou nécessiter d'importants investissements dans celui-ci. L'adoption de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle (IA), l'apprentissage machine et les systèmes aériens sans pilote, également appelés appareils télépilotes, nous offre des possibilités, mais peut entraîner des risques nouveaux et complexes.

Capacité à pénétrer de nouveaux marchés

La pénétration de nouveaux marchés, notamment du fait de nouvelles technologies, représente à la fois un risque et une occasion pour CAE. Le succès sur ces marchés n'est en aucun cas assuré. À mesure que nous exerçons des activités sur de nouveaux marchés, des difficultés imprévues, des investissements importants et des dépenses supplémentaires pourraient survenir, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre situation financière, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis. Les nouveaux produits et les nouvelles technologies introduits sur de nouveaux marchés pourraient également susciter des préoccupations imprévues en matière de sécurité ou autres, entraînant des risques accrus de responsabilité du fait des produits, des rappels potentiels de produits et d'autres problèmes réglementaires qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous.

Estimations des occasions sur le marché

Les estimations des occasions sur le marché figurant dans le présent rapport, y compris celles que nous avons générées nous-mêmes, sont assujetties à une grande incertitude et sont fondées sur des hypothèses et des estimations. Bien que nos estimations des marchés potentiels présentées dans le présent rapport aient été faites de bonne foi et soient fondées sur des hypothèses et des estimations que nous estimons raisonnables, elles pourraient ne pas être représentatives de notre croissance future. En outre, même si les estimations des occasions sur le marché se révélaient exactes, nous pourrions ne pas être en mesure de saisir une partie importante des occasions disponibles ou ne pas être en mesure de les saisir du tout.

Perturbations de la chaîne d'approvisionnement

La pandémie et l'aggravation des fractures géopolitiques ont intensifié les déséquilibres de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En outre, les comportements conservateurs et protectionnistes des entreprises et des gouvernements, tels que l'augmentation de la demande et la thésaurisation, de même que la concurrence accrue pour les composants et produits électroniques critiques ainsi que les matières premières et produits de base se sont également intensifiés. Dans ce contexte, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent entraver notre capacité à exécuter les projets en temps voulu, à répondre aux besoins du marché secondaire et à mener à bien les projets, ou faire en sorte que nous nous retrouvions avec des matériaux ou des produits invendus, autant de facteurs qui pourraient entraîner des pénalités ou se répercuter sur la rentabilité des contrats et avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels. Les retards et la volatilité de notre chaîne d'approvisionnement peuvent entraîner des pertes de parts de marché au profit de concurrents et avoir une incidence défavorable généralisée sur les relations avec les clients, la croissance et les flux de trésorerie.

Rapport de force et empiètement des fabricants OEM

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. Nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités et qui bénéficient de certains avantages essentiels; les fabricants OEM contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un fabricant OEM.

En tant que fournisseur de formation et fabricant de simulateurs indépendant, CAE arrive à reproduire certaines plateformes d'appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès du fabricant OEM. Lorsque nous utilisons un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élaborons des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et à de l'équipement obtenus du fabricant OEM et autorisés par celui-ci, le fabricant OEM peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque nous utilisons des logiciels libres, des gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Sous-traitants

Dans le cadre de bon nombre de nos contrats, nous retenons des sous-traitants avec lesquels nous pourrions avoir des différends, notamment en ce qui concerne la qualité et la rapidité de leurs travaux, les préoccupations des clients ou leur non-respect des lois applicables. Les sous-traitants pourraient ne pas être en mesure d'acquiescer ou de maintenir la qualité des matériaux, des composants, des sous-systèmes et des services qu'ils fournissent, ce qui pourrait entraîner une hausse des retours de produits, des problèmes liés aux services et des réclamations au titre de la garantie. Dans le cadre de nos contrats gouvernementaux, nous pourrions être tenus d'obtenir certains matériaux et certaines composantes et pièces auprès de sources approuvées par le gouvernement, et CAE se fie à ses sous-traitants et autres fournisseurs pour se conformer aux lois, aux règlements et aux autres exigences applicables relativement à l'approvisionnement de pièces ou de matériaux de contrefaçon, non autorisés ou autrement non conformes. Chacun de ces risques liés aux sous-traitants pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats opérationnels et nos flux de trésorerie.

Détournement de l'attention de la direction

La réaction aux priorités concurrentes ainsi qu'aux questions cruciales et sensibles au facteur temps qui surviennent dans l'ensemble de l'organisation peut détourner l'attention de la direction de nos principales priorités stratégiques et nous amener à réduire, à retarder ou à modifier des initiatives qui pourraient autrement faire augmenter notre valeur à long terme.

Intégration des produits et gestion et exécution des programmes

Notre entreprise pourrait également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution, malgré nos projections et estimations. Si nous éprouvons des difficultés ou n'atteignons pas les étapes de programme prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources que prévu initialement, notamment sur le plan de l'ingénierie, ce qui pourrait se répercuter sur les échéanciers et la rentabilité.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à la participation financière des gouvernements, dont le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Nous recevons aussi des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis et du Royaume-Uni à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Le niveau d'apport financier du gouvernement ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement que nous recevons reflètent les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par des programmes aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et de développement. Par ailleurs, les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre rendement financier et nos activités de recherche et de développement. En outre, ces crédits et programmes font régulièrement l'objet d'examen et de vérifications, ce qui peut donner lieu à des contestations et à des différends et pourrait entraîner des réductions ou des annulations de subventions, de crédits ou d'apports précédemment reçus.

En outre, nos investissements de R-D dans de nouveaux produits ou de nouvelles technologies pourraient être couronnés de succès ou non. Nos résultats pourraient se ressentir d'investissements dans des produits qui ne sont pas acceptés sur le marché, si la demande ou les préférences des clients changent, si de nouveaux produits ne sont pas mis sur le marché en temps voulu, si nous manquons d'expérience commerciale ou d'expertise en matière d'approvisionnement, si nous subissons des retards dans l'obtention des autorisations réglementaires ou si nos produits deviennent désuets. Nous pourrions également subir des dépassements de coûts lors du développement et de la mise en marché de nouveaux produits.

Partenariats stratégiques et contrats à long terme

Nous avons conclu des partenariats stratégiques et des contrats à long terme avec des compagnies aériennes, exploitants d'aéronefs et forces de défense d'envergure partout dans le monde, y compris les accords avec les fournisseurs de formation autorisés. Ces contrats à long terme sont pris en compte dans notre carnet de commandes au montant attribué. Ils pourraient toutefois faire l'objet d'ajustements ou d'annulations imprévus et, en conséquence, ils ne sont pas garants des produits des activités ordinaires futurs. Nous ne pouvons garantir que ces partenariats et ces contrats seront renouvelés à des modalités comparables, voire du tout, à leur échéance, et nos résultats financiers pourraient se ressentir du niveau d'activité, des produits des activités ordinaires, de la performance, de la santé financière, de l'apport et des indemnités de nos partenaires. Nous ne pouvons garantir que les clients satisferont à leurs engagements d'achat, exerceront leurs options d'achat ou achèteront des produits ou services additionnels auprès de CAE.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons divers produits et services aux termes de contrats à prix fixe qui, contrairement aux contrats à frais remboursables, nous permettent de tirer parti des améliorations de la performance, des réductions de coûts et des efficiences accrues, mais qui nécessitent également l'absorption des dépassements de coûts, réduisant les marges bénéficiaires ou générant des pertes si nous ne réussissons pas à atteindre les coûts et les produits des activités ordinaires escomptés. Il peut être difficile d'estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats et la difficulté à prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 25 ans. Certains de ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, notre résultat opérationnel pourrait en souffrir. D'autres contrats visant de nouvelles technologies et applications ainsi que des événements imprévus, comme des difficultés techniques, la fluctuation des prix des matières premières, une flambée de l'inflation, des difficultés avec nos fournisseurs et des dépassements de coûts, peuvent faire en sorte que le prix prévu au contrat devienne moins favorable, voire non rentable, avec le temps.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente l'estimation par la direction du montant total des produits des activités ordinaires qui devraient être réalisés à l'avenir. La résiliation, la modification, le retard ou l'interruption de multiples contrats peuvent avoir un effet négatif important sur les produits des activités ordinaires et la rentabilité futurs. Rien ne garantit que les produits des activités ordinaires que nous prévoyons initialement tirer de nos nouvelles commandes seront réalisés en totalité, en temps voulu, ou du tout, ou que, même s'ils sont réalisés, ces produits des activités ordinaires entraîneront des bénéfices ou une génération de trésorerie comme prévu, et tout manque à gagner peut être important.

Risque de crédit du client

Nous sommes exposés au risque de crédit sur nos créances clients. Une évolution défavorable de la situation financière d'un client pourrait nous amener à limiter ou à cesser notre relation avec ce client, nous obliger à assumer un risque de crédit plus important lié aux activités futures de ce client, ou entraîner des créances clients irrécouvrables. Les pertes de crédit futures liées à l'un de nos principaux clients pourraient être substantielles et entraîner une charge importante pour nos résultats financiers.

La pandémie continue de COVID-19 a suscité une incertitude additionnelle quant à la suffisance des liquidités de nos clients pendant la période au cours de laquelle leurs activités sont affectées. Les compagnies aériennes sont exposées à un risque de crédit accru en raison de la réduction de leurs activités, de l'incertitude entourant la reprise du secteur du transport aérien et du risque plus important de faillite.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de défense et sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et à notre situation financière. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Par contre, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devrons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Caractère saisonnier des activités

Notre entreprise, nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie sont tributaires de certaines tendances saisonnières. Dans le secteur Aviation civile, le niveau de formation dispensé dépend de la disponibilité des pilotes à s'entraîner, qui tend à être inférieure au deuxième trimestre, ceux-ci effectuant plus d'heures de vol et consacrant moins de temps à la formation, ce qui entraîne une baisse des produits des activités ordinaires. Dans le secteur Défense et sécurité, les produits des activités ordinaires et les encaissements sont habituellement plus élevés au cours du deuxième semestre de l'exercice puisque l'attribution des contrats et la disponibilité du financement dépendent du cycle budgétaire du gouvernement, lequel, aux États-Unis, est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Nous prévoyons que ces tendances se maintiendront. Toutefois, en raison de l'incidence continue de la pandémie de COVID-19 et de la volatilité du contexte géopolitique, il n'est pas attendu que les résultats suivent les tendances historiques au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation peut survenir dans de nombreuses situations, notamment les suivantes :

- Problèmes de qualité ou de performance de nos produits ou services, et de nouvelles technologies que nous lançons;
- Incapacité à pénétrer de nouveaux marchés ou à répondre aux attentes ou à la demande de produits et de technologies nouvellement développés;
- Incapacité à maintenir des activités éthiques et socialement responsables;
- Relations ou opérations avec des clients et autres contreparties qui pourraient exposer CAE à des risques liés à l'éthique, à la conformité et à la réputation;
- Perceptions négatives concernant le secteur de la défense et de la sécurité et les offres de produits et services connexes;
- Blessures ou décès découlant d'incidents de santé et sécurité pendant le processus d'exploitation ou les activités de formation;
- Non-respect présumé ou prouvé des lois ou réglementations par nos employés, agents, sous-traitants, fournisseurs et/ou partenaires commerciaux.

Toute publicité négative concernant notre image et notre réputation, ou tout dommage significatif à celles-ci, pourrait avoir un effet négatif sur la perception et la confiance des clients et pourrait entraîner l'annulation de travaux en cours ou influencer notre capacité à obtenir des ventes futures ou l'attribution de contrats.

9.2 Risques liés à nos marchés et à la portée internationale de nos activités

Portée internationale de nos activités

Nous exerçons des activités dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise. Par ailleurs, nous vendons et livrons nos produits et services à des clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2022, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque inhérent de faire des affaires à l'étranger, notamment :

- L'évolution des politiques, lois, règlements et exigences réglementaires au Canada et à l'étranger, ou leur interprétation, application et mise à exécution;
- L'adoption ou le resserrement de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles, de sanctions, de restrictions touchant le commerce, le travail et les déplacements ou d'autres restrictions;
- Les récessions et autres crises économiques dans d'autres régions, ou dans des pays spécifiques, et l'incidence sur le coût des activités dans ces régions;
- Les actes de guerre, les troubles civils, les cas de force majeure et le terrorisme;
- L'instabilité sociale et économique;
- Le risque que les relations intergouvernementales se détériorent de telle sorte que les activités de CAE dans un pays donné puissent être affectées négativement;
- Les limites de la capacité de CAE à rapatrier des liquidités, des fonds ou des capitaux investis ou détenus hors du Canada;
- Les difficultés, retards et dépenses qui peuvent être subis ou engagés en rapport avec le mouvement et le dédouanement du personnel et des biens par les autorités de douane et d'immigration de plusieurs juridictions; et
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

Bien que l'incidence de ces risques soit difficile à prévoir, chacun d'entre eux pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, notre réputation et nos flux de trésorerie.

Incertitude géopolitique

Les décisions gouvernementales et les relations internationales peuvent avoir un impact important sur l'environnement opérationnel et la situation financière de CAE. Tout au long de l'exercice 2022, l'incertitude mondiale a continué de s'intensifier et, dans certaines régions du monde, l'instabilité politique est devenue plus marquée, prolongée et imprévisible. Une telle intensification ou prolongation des tensions géopolitiques, l'évolution des politiques et une instabilité politique prolongée dans divers pays où nous exerçons des activités pourraient donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets, à des difficultés à rapatrier les capitaux ou des coûts accrus en la matière, ou à l'expropriation d'actifs dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur notre résultat opérationnel et notre situation financière.

Conjoncture économique mondiale

Les résultats opérationnels de CAE sont sensibles à l'évolution de la conjoncture économique des secteurs d'activité et des régions géographiques où nous exerçons nos activités et peuvent être grandement influencés par celle-ci. Toute incidence prolongée ou importante découlant des conditions économiques difficiles peut avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats opérationnels et notre situation financière.

L'économie mondiale continue de subir des impacts négatifs importants en raison de la pandémie de COVID-19. Les incertitudes liées à la COVID-19, ainsi que les effets négatifs perçus ou réels de celle-ci, pourraient continuer à provoquer une volatilité ou une baisse importante du cours de nos titres, de la situation des marchés financiers et de la conjoncture économique en général. En outre, les graves perturbations et l'instabilité des marchés financiers mondiaux ainsi que la détérioration continue des conditions de crédit et de financement peuvent accroître la probabilité de litiges, augmenter le coût du financement par capitaux propres, du financement par emprunt ou d'autres sources de financement, ou limiter ou restreindre, voire éliminer, notre capacité à accéder à un tel financement à des conditions favorables, entraîner une consolidation qui se répercuterait négativement sur notre activité, accroître la concurrence, entraîner une réduction de nos effectifs, nous amener à réduire nos dépenses en immobilisations ou perturber d'une autre manière nos activités ou rendre plus difficile la mise en œuvre de nos plans stratégiques. Des effets négatifs durables peuvent également nous empêcher de respecter les clauses restrictives financières liées à notre dette ou entraîner une éventuelle surveillance de nos notations de crédit ou une révision à la baisse de celles-ci. Le rendement des actifs de nos régimes de retraite ou le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pourraient également être affectés à court ou à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite dans les années à venir.

Les gouvernements et les banques centrales ont réagi à ces développements par d'importantes interventions monétaires et budgétaires destinées à stabiliser la conjoncture économique et les marchés financiers. Bien que ces mesures soient ou aient été avantageuses pour CAE et ses employés, si les répercussions économiques négatives se prolongent au-delà de la période pour laquelle ces mesures d'aide ont été accordées, cela pourrait toutefois conduire à des mesures de réduction de coûts accrues, telles que des réductions de postes et des diminutions des dépenses en immobilisations dans notre propre réseau.

Conflit armé en Ukraine

Depuis le 24 février 2022, les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, en coordination avec les alliés européens et l'OTAN, ont imposé des sanctions sévères aux plus grandes banques russes et ont retiré la plupart des banques russes du système mondial de messagerie financière SWIFT. Des sanctions supplémentaires ont été imposées au secteur pétrolier et gazier russe, ainsi qu'à l'exportation de technologies et de services vers la Russie et la Biélorussie. Des sanctions supplémentaires ou d'autres mesures peuvent être imposées par la communauté internationale, et des mesures de contre-attaque peuvent être prises par le gouvernement russe, d'autres entités en Russie ou des gouvernements ou autres entités en dehors de la Russie. CAE a suspendu tous ses services et ses activités de formation fournis aux transporteurs et exploitants russes, et aux distributeurs de CAE Santé, ce qui se répercutera sur nos résultats opérationnels de l'exercice 2023 et pourrait entraîner des actions en justice de la part de contreparties dans la région auxquelles nous avons cessé de fournir des produits ou des services dans la foulée du conflit. Bien que les effets précis du conflit militaire en cours et des sanctions sur les économies russe et mondiale restent incertains, ils ont déjà entraîné une volatilité importante sur les marchés financiers ainsi qu'une augmentation des prix de l'énergie et des matières premières au niveau mondial. Si le conflit se poursuit ou s'intensifie, il peut y avoir des conséquences économiques et de sécurité accrues, notamment des pénuries d'approvisionnement, de nouvelles augmentations des prix des produits de base, une réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, des perturbations importantes de l'infrastructure logistique, des services de télécommunications et des risques liés à l'indisponibilité des systèmes et des infrastructures de technologie de l'information. Les répercussions qui en résulteraient sur l'économie mondiale, les marchés financiers, l'inflation, les taux d'intérêt et le chômage, entre autres, pourraient avoir une incidence défavorable sur les conditions économiques et financières et perturber la reprise en cours de l'économie mondiale après la pandémie de COVID-19. En outre, nous pouvons être confrontés à d'autres risques, difficultés et défis dans la manière dont nous menons nos affaires et nos activités en général en raison du conflit en cours. Par exemple, le conflit peut entraîner un risque accru de cyberattaques. De telles attaques contre nous, nos fournisseurs tiers ou d'autres systèmes pourraient avoir un effet négatif sur nos systèmes ou nos opérations en réseau et avoir un effet négatif sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Un conflit prolongé entre l'Ukraine et la Russie, toute escalade de ce conflit, ainsi que les sanctions financières et économiques et les contrôles des importations ou des exportations imposés à la Russie par la communauté internationale, pourraient avoir un impact négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels et entraîner une baisse de la valeur de marché de nos actions ordinaires.

Variations du change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ 50 % aux États-Unis, le reste provenant de l'Europe et du reste du monde.

Trois aspects de nos champs d'activité sont exposés aux variations du change, en l'occurrence notre réseau mondial d'établissements de formation et de services, nos activités de production à l'étranger (notamment en Allemagne et aux États-Unis) ainsi que nos activités de production au Canada, puisqu'une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens.

Pour nos activités canadiennes, l'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur la conversion de nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers, puisque les résultats sont consolidés en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. Cependant, la dépréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères. Puisque nos produits des activités ordinaires ne sont pas couverts en totalité, il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui peuvent donc se faire sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichent une importante volatilité à court terme.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales, qui sont converties en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa.

Questions fiscales

Nous percevons d'importants montants au titre de taxes et d'impôt, que nous versons à diverses autorités fiscales. Nos activités sont complexes, et les interprétations, les règlements, les lois et la jurisprudence en la matière sont en constante évolution, tout comme les interprétations connexes. En conséquence, l'imposition finale de bon nombre de transactions est incertaine. De plus, comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation, y compris l'introduction du modèle de règles du Pilier Deux, qui fera en sorte que les entreprises multinationales seront assujetties à un taux d'imposition minimum sur les bénéfices réalisés dans chacune des juridictions où elles exercent leurs activités, pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

9.3 Risques liés à nos secteurs d'activité et conditions macroéconomiques

Concurrence commerciale

Les marchés internationaux où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation et nos solutions logicielles sont hautement compétitifs, et nous estimons que cette concurrence s'intensifiera à l'avenir. Nous comptons continuer d'accroître notre part de marché en conjuguant un niveau élevé de satisfaction de la clientèle et une excellente productivité sur le plan de l'exploitation et de l'organisation. Toutefois, de nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et la concurrence est féroce, avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en effectuant une consolidation par voie de fusions et d'acquisitions ainsi que de stratégies d'intégration verticale et en développant leurs propres capacités internes. La majorité de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines de ces entreprises ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, de ressources de marketing, de fabrication et de distribution de même que de parts de marché beaucoup plus importantes, ce qui pourrait nuire à la capacité de CAE de faire face à la concurrence. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'aéronefs ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats.

En outre, à mesure que nous étendons notre gamme de produits aux solutions logicielles, nous sommes confrontés à de nouveaux concurrents qui sont en mesure de tirer parti d'une base de clients installés et d'une adoption au-delà des solutions logicielles, ce qui leur permet d'adopter des politiques de prix plus ambitieuses et d'offrir des conditions de vente plus attrayantes pouvant nous faire perdre des ventes potentielles ou nous obliger à vendre nos logiciels à des prix inférieurs. Nous faisons également face à la concurrence d'entreprises spécialisées dont les solutions logicielles tentent de résoudre certains des problèmes que nos logiciels résolvent ou de répondre à certains des mêmes besoins des clients. Nous prévoyons continuer à investir des ressources importantes dans la recherche et le développement afin d'améliorer nos solutions logicielles et de miser sur un niveau élevé de satisfaction de la clientèle, mais rien ne garantit que nous pourrions satisfaire les exigences des clients au fur et à mesure de leur évolution.

Enfin, la croissance et les pressions économiques sous-tendent la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour les produits et les services que nous offrons, qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisaient, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de dispositifs et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires. Le marché de l'aviation civile est essentiellement tributaire des tendances à long terme en matière de trafic passagers et de trafic marchandises. Une croissance économique soutenue et une stabilité politique, à la fois dans les marchés parvenus à maturité et dans les marchés émergents, sont les principaux facteurs qui sous-tendent la croissance à long terme du trafic, tandis que les empêchements possibles à la croissance comprennent les actes terroristes, les crises de santé publique, les catastrophes naturelles, l'interruption de la mobilité mondiale, y compris les interdictions de voyage et les restrictions frontalières, la volatilité des prix du pétrole, le resserrement de la réglementation environnementale dans le monde ou d'autres événements mondiaux d'envergure.

Le trafic passagers aérien a connu une détérioration marquée au cours de l'année civile 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Bien que nous ayons constaté une augmentation du trafic commercial et d'affaires tout au long de l'exercice, il y a un risque que le retour de la demande de transport de passagers aux niveaux d'avant la COVID-19 soit retardée en raison des restrictions mondiales sans précédent à cet égard, des hausses de taux de chômage prévues et de la baisse des dépenses de consommation. La diminution du trafic passagers et du trafic marchandises pendant une période prolongée pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et opérationnels.

La demande de solutions de formation dans le secteur de l'aviation civile dépend également de la rentabilité des compagnies aériennes, de la disponibilité du financement d'appareils, de la capacité des fabricants OEM de fournir des appareils, des politiques commerciales dans le monde, des percées technologiques, des relations entre les gouvernements, des règlements des autorités nationales du secteur de l'aviation, des prix et d'autres facteurs liés à la concurrence, des prix du carburant et du contexte géopolitique.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits. En outre, la consolidation des compagnies aériennes, les décisions en matière de parcs d'appareils ou les difficultés financières de compagnies aériennes clientes pourraient influencer nos produits des activités ordinaires et restreindre les profits que nous pourrions tirer de ces clients. Enfin, la réduction prolongée des activités en raison de la COVID-19 pourrait provoquer des faillites supplémentaires chez les compagnies aériennes.

Inflation

Nos activités sont vulnérables aux augmentations des coûts des principaux intrants, tels que l'énergie, les composants, les matières premières et le transport. La crise mondiale de l'énergie pourrait continuer à contribuer à l'inflation mondiale, qui a été marquée, notamment en raison des récents événements géopolitiques. La poursuite de l'inflation entraînerait une hausse supplémentaire de nos coûts opérationnels globaux.

Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de transférer ces coûts plus élevés à nos clients en totalité ou en temps voulu, voire du tout. En conséquence, toute augmentation significative de nos coûts ou l'échec de nos mesures pour en limiter l'impact pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats opérationnels.

Risque continu de crises sanitaires mondiales

Dans le cadre de ses activités, CAE est exposée à divers risques liés aux crises de santé publique qui peuvent avoir des répercussions négatives sur notre secteur et nos activités. La pandémie continue de COVID-19 et l'émergence de nouveaux variants continuent d'avoir des effets importants sur nos activités, notre situation financière, nos résultats opérationnels et nos flux de trésorerie. Nous sommes exposés à des risques importants liés au ralentissement économique mondial, à l'environnement du transport aérien mondial et au transport aérien de passagers, aux restrictions de nos activités dans certains lieux géographiques, à l'absentéisme des employés et des clients en raison d'infections, aux maladies prolongées de notre personnel clé et de notre direction, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers. Ces perturbations peuvent entraîner des retards dans l'exécution de certains programmes, nous obligeant à engager des coûts supplémentaires non indemnifiables, y compris des heures supplémentaires, qui sont nécessaires pour respecter les échéanciers des clients afin d'éviter les pénalités ou les sanctions prévues dans les contrats, voire l'annulation de certains contrats. Notre vulnérabilité et celle de nos partenaires et fournisseurs de services quant aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service ou autres attaques de piratage ou d'hameçonnage s'est également accrue des suites de la pandémie. Par ailleurs, l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19 signifie qu'il pourrait y avoir d'autres risques que nous ne connaissons pas actuellement ou que nous estimons peu importants actuellement, mais qui pourraient également influencer sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

En raison de la nature sans précédent et changeante de la COVID-19 et étant donné que la réaction à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'une région à l'autre, les estimations de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19 restent foncièrement très incertaines et spéculatives. La COVID-19 demeure une réalité mondiale et le rétablissement de CAE est hautement tributaire du moment et du rythme auxquels les restrictions de voyage et les quarantaines seront enfin levées en toute sécurité et auxquels les activités normales reprendront sur nos marchés cibles. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, nous pourrions continuer à subir des effets négatifs importants sur nos activités, notre situation financière et nos plans stratégiques en raison de la perturbation continue de l'économie mondiale et de toute récession qui en résulterait, dont les effets pourraient persister au-delà de cette période. De plus, des effets nuisibles importants sur nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et/ou d'autres parties prenantes pourraient avoir des effets néfastes importants sur nous.

Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts en Australie, au Canada, en Europe, aux Émirats arabes unis, au Royaume-Uni, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière, risque qui peut être très difficile à anticiper et qui peut être tributaire de nombreux facteurs, comme le contexte politique, la politique étrangère, les conditions macroéconomiques et la nature des menaces dans le monde. Les fluctuations des dépenses de défense dans les marchés parvenus à maturité où nous exerçons des activités ou un retard important des activités d'approvisionnement en défense pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités.

Développement des affaires et attribution de nouveaux contrats

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres. Des coûts importants doivent être engagés et la direction doit consacrer beaucoup de temps pour préparer des soumissions et des propositions de contrats, lesquels pourraient finalement ne pas être attribués à CAE ou être séparés entre les concurrents. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. Par ailleurs, les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner le report de l'attribution de commandes.

En outre, certains gouvernements étrangers ont de plus en plus recours à certains types de contrats qui sont assujettis à de multiples appels d'offres, dont des contrats à prestations et à quantités indéterminées à fournisseurs multiples (ID/IQ), des contrats de la General Services Administration Pricing Schedule et d'autres stratégies misant sur la chaîne d'approvisionnement, ce qui peut engendrer une plus grande concurrence et intensifier la pression sur les prix.

Nous constatons également un nombre important de contestations de la part de soumissionnaires non retenus pour l'attribution de nouveaux programmes. Les contestations peuvent entraîner des modifications du contrat ou l'annulation de la décision d'attribution et la perte de l'attribution du contrat. Même lorsqu'une contestation n'entraîne pas la perte d'une attribution, la résolution peut prolonger le délai jusqu'à ce que l'activité contractuelle puisse commencer, et retarder les gains.

Enfin, même si un contrat est attribué à CAE à l'issue d'un processus d'appel d'offres, CAE peut ne pas avoir estimé adéquatement les ressources et les coûts nécessaires afin d'exécuter les contrats.

Conditions climatiques extrêmes et incidence des catastrophes naturelles ou autres perturbations (y compris les répercussions des changements climatiques)

Des conditions climatiques extrêmes ou des catastrophes naturelles ou autres, telles que les séismes, les incendies, les inondations, les pandémies, les épidémies et d'autres événements similaires (y compris les répercussions des changements climatiques), pourraient perturber nos activités internes, endommager nos infrastructures ou nos biens, menacer la santé et la sécurité de nos employés, avoir une incidence sur la disponibilité et le coût des matériaux et des ressources, diminuer les déplacements aériens, augmenter les frais d'assurance et autres charges opérationnelles et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats opérationnels, notre situation financière ou nos liquidités, ainsi que sur notre modèle d'affaires. En outre, rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir toutes les principales sources de risques. Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons. Il se peut que l'assurance ne soit pas disponible ou que les limites ne soient pas suffisantes pour couvrir tous les risques importants.

9.4 Risques légaux et réglementaires

Éthique et conformité

Nos employés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux sont tenus de respecter les normes légales et éthiques applicables. Cependant, rien ne garantit que nos pratiques de gouvernance d'entreprise seront suffisantes pour prévenir les violations des normes juridiques et éthiques. Ce risque de conduite inappropriée peut augmenter à mesure que nous continuons à nous développer à l'échelle mondiale, avec des occasions et des demandes accrues de faire plus d'affaires avec des partenaires locaux et nouveaux. Toute violation de ce type expose CAE à des litiges ainsi qu'à des amendes et des pénalités importantes, ce qui peut nuire à sa réputation ou l'empêcher de soumissionner pour des contrats.

Examen continu des questions ESG

L'évolution des attentes des parties prenantes en ce qui concerne les questions ESG peut présenter des risques pour les perspectives de marché, la marque et la réputation, les perspectives financières, le coût du capital, la chaîne d'approvisionnement mondiale et la continuité des affaires de CAE, ce qui peut avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs commerciaux à long terme. La sensibilisation accrue du public et les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques et la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone entraînent un large éventail de répercussions, notamment des risques potentiels liés à la stratégie, à la réputation et à la structure de CAE et de ses partenaires commerciaux, ainsi que l'émergence de règlements, de cadres et de directives supplémentaires en matière d'environnement et de changements climatiques ou l'évolution de ceux déjà en place. Les attentes réglementaires croissantes ainsi que les réformes continues relatives à la divulgation obligatoire des informations liées aux facteurs ESG créent un nouvel ensemble de risques de conformité en constante évolution. Les attentes croissantes en matière de divulgation ajoutent également une pression pour obtenir des données ESG fiables et précises et déployer des processus de collecte de données robustes avec des contrôles efficaces qui permettront une vérification externe dans un avenir proche. Un manque de données précises et complètes pourrait nuire à la crédibilité de CAE en tant que leader ESG du secteur.

En outre, les préoccupations relatives aux répercussions environnementales du transport aérien, le mouvement « antiaérien » et les tendances vers des initiatives de voyage « vert » ont contribué à augmenter le niveau de contrôle des émissions, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire la demande de transport aérien et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités aéronautiques et notre réputation. Par ailleurs, les perceptions relatives aux approches sociales et à la gouvernance ont également changé ces dernières années, et de nombreux clients et investisseurs s'accordent aujourd'hui à dire que ces questions sont devenues une préoccupation actuelle. L'incapacité de surveiller de manière adéquate les intérêts de diverses parties prenantes externes et de répondre suffisamment à l'évolution des attentes liées à la culture d'entreprise, à la conduite des affaires et à l'éthique, la transparence, le respect des droits de la personne, les conditions de travail et de sécurité ainsi que la diversité et l'inclusion, entre autres, pourrait affecter la rentabilité et la réputation de l'entreprise.

Alors que les marchés financiers et les institutions gouvernementales incluent de plus en plus de critères d'exclusion liés aux facteurs ESG, la perception de l'implication de CAE dans le secteur militaire ajoute un risque financier. Avec l'acquisition de L3H MT, le catalogue de CAE dans le secteur de la défense s'est élargi et une plus grande variété de plateformes est maintenant prise en charge. Certaines d'entre elles peuvent faire l'objet de controverses liées à l'armement, et CAE peut être signalée comme étant impliquée dans des controverses de ce type. CAE pourrait perdre le soutien de ses actionnaires actuels ou ne pas attirer de nouveaux investisseurs potentiels.

Comme la performance ESG de CAE est évaluée par des agences de conseil en procuration, nous pourrions également être confrontés à des problèmes de gouvernance si nous ne répondons pas à leurs attentes.

Lois et règlements sur l'environnement

CAE est exposée à divers risques environnementaux et doit respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui diffèrent d'un pays à l'autre et qui sont susceptibles d'évoluer. L'incapacité de CAE à se conformer aux lois et règlements environnementaux pourrait entraîner des pénalités, des poursuites et une atteinte potentielle à sa réputation.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

Risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnisations

Nous sommes exposés à des réclamations et à des poursuites, y compris des réclamations pour dommages corporels, maladies, décès, dommages matériels ou interruption des activités découlant :

- de lacunes de nos produits et services de simulation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- de lacunes de nos programmes de formation ou de la prestation de nos services de formation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- de la négligence dans la prestation de la formation;
- d'incidents lors de l'utilisation de matériel que nous avons fabriqué ou que nous exploitons;
- d'incidents impliquant des produits et des services que nous avons vendus ou rendus, donnant lieu à des réclamations pour dommages corporels ou décès;
- de lacunes de notre matériel, de notre personnel ou de nos activités en matière de formation en vol sur appareils réels entraînant des dommages, des blessures, ou des décès, directement ou indirectement;
- de lacunes dans nos mesures d'atténuation et de protection mises en œuvre pour réduire le risque d'une potentielle éclosion d'une infection microbienne dans l'une de nos installations ou l'incapacité à protéger adéquatement nos clients, employés, sous-traitants, travailleurs et visiteurs contre la maladie;
- de toute déficience des produits vendus ou livrés, y compris l'interruption de la livraison des services logiciels, que celle-ci soit due à un événement de cybersécurité, à une faille ou à un événement imprévu, pouvant entraîner l'interruption des activités de nos clients ainsi que des pertes financières.

Bien que nous maintenions une couverture d'assurance auprès d'assureurs bien établis afin de couvrir ces risques, celle-ci pourrait ne pas couvrir tous les cas de réclamations et de responsabilités, et nous pourrions devoir engager des coûts importants, ce qui se traduirait par une incidence défavorable sur notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels. En outre, tout accident, panne ou défaillance lié à nos produits ou services, même s'ils sont pleinement couverts par une indemnisation ou une assurance, pourrait hausser considérablement le coût d'une couverture d'assurance adéquate ou en réduire la disponibilité.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Les simulateurs et autres produits vendus par CAE peuvent contenir des défauts difficiles à déceler et à corriger. Si ces produits connaissent une défaillance ou présentent un risque pour la sécurité, cela pourrait nous valoir des réclamations au titre de la garantie, ou de possibles actions en responsabilité du fait des produits ou des dommages corporels. CAE pourrait devoir engager des coûts importants pour effectuer un rappel ou pour modifier ces produits ou les mettre à niveau afin d'assurer leur sécurité, outre des coûts liés aux litiges et aux règlements découlant de réclamations du fait du produit. Un problème de responsabilité du fait des produits ou de dommages corporels, un jugement à notre encontre ou un rappel de produits pourrait nuire à notre réputation et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre réputation, nos résultats opérationnels et/ou notre situation financière.

CAE pourrait être également visée par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente passée de matériel ou de la prestation antérieure de services par des activités que CAE avait abandonnées.

Mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère

CAE et certaines de ses filiales sont parties à des ententes avec divers ministères et organismes du gouvernement américain, y compris le département américain de la Défense, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité d'installation en vertu du Programme national de sécurité industrielle du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui maintient une attestation de sécurité d'installation soit isolée de la propriété, du contrôle ou de l'influence étrangère (FOCI) au moyen d'une entente d'atténuation. En tant qu'entreprise canadienne, nous avons conclu une entente d'atténuation des FOCI avec le ministère de la Défense des États-Unis qui permet à ces filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, cette entente d'atténuation est un accord spécial de sécurité (SSA) pour CAE USA inc. et sa filiale en propriété exclusive, CAE USA Mission Solutions inc. Si CAE ne respectait pas le SSA, les attestations de sécurité d'installation pour chaque entité pourraient être résiliées. Si cela se produisait, nos filiales américaines ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation et pourraient perdre le droit d'exécuter certains contrats existants avec le gouvernement des États-Unis.

Conformité avec les lois et règlements

Nos activités sont fortement réglementées. Nous traitons avec de nombreuses organisations et entités gouvernementales, et nous sommes assujettis à des lois et règlements portant notamment sur les contrôles à l'exportation et les sanctions, la santé et les dispositifs médicaux, les autorités en matière de sécurité nationale et d'aviation dans chaque pays. Ces lois et règlements peuvent changer sans préavis et pourraient influencer sur nos ventes et nos activités de manière impossible à prévoir. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles avenues ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière. Par exemple, des changements imposés par un organisme de réglementation, y compris des changements touchant les normes de sécurité des autorités de l'aviation, comme la FAA des États-Unis, pourraient faire en sorte que nous ne soyons pas autorisés à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients ou à exporter autrement la technologie et les services de CAE, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. Nous pourrions également être tenus d'apporter des modifications imprévues à nos produits et services, et entraîner des retards, une hausse des niveaux de stocks, des reports ou des annulations dans les ventes de même que des changements touchant les ventes prévues.

Les technologies et les services de CAE sont assujettis à l'approbation de permis d'exportation et à des exigences réglementaires qui prennent parfois plusieurs mois à obtenir, ce qui peut entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation, voire nous empêcher de vendre dans certains pays, ou à certaines entités ou certains particuliers établis dans un pays ou en provenant, et avoir des répercussions financières défavorables. L'incapacité de nous conformer aux lois et règlements en matière de contrôle des exportations et de sanctions ainsi qu'aux impératifs de sécurité nationale pourrait donner lieu à des amendes, nous exclure des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant ou porter atteinte à notre réputation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité et porter atteinte à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

En tant que sous-traitant de divers gouvernements, CAE doit se conformer à des réglementations en matière d'approvisionnement ainsi qu'à d'autres exigences légales spécifiques. Ces règlements et d'autres exigences, bien qu'ils soient souvent usuels dans les contrats gouvernementaux, font augmenter les coûts liés à la conformité et à l'exécution, et les risques qui y sont associés sont en constante évolution. Dans diverses juridictions, les gouvernements ont mis en place et pourraient maintenir des politiques pouvant nuire à notre rentabilité, cherchant notamment des moyens de transférer des responsabilités supplémentaires et des risques liés à l'exécution au sous-traitant. Les changements dans les pratiques d'approvisionnement favorisant les accords de rémunération incitative, les différents critères d'attribution, les dispositions contractuelles non conventionnelles et les offres de négociation de contrats gouvernementaux qui indiquent ce que nos coûts devraient être, entre autres, peuvent également affecter notre rentabilité.

En outre, les ventes à des clients à l'étranger sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et d'autres lois anticorruption. Le défaut de CAE, de ses employés, de ses représentants et consultants à l'étranger ou d'autres personnes œuvrant pour notre compte de s'y conformer pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions et d'obtenir des contrats du gouvernement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nous. Nous travaillons fréquemment avec des sous-traitants et fournisseurs internationaux qui sont également exposés à des risques analogues.

Contrôles et enquêtes publics

Les sous-traitants qui sont des fournisseurs de marchés publics, ainsi que les bénéficiaires de subventions et apports gouvernementaux font régulièrement l'objet de contrôles et d'enquêtes de la part d'organismes gouvernementaux, accroissant ainsi les coûts liés à l'exécution et à la conformité. Ces organismes peuvent évaluer notre performance en vertu de nos contrats, nos processus commerciaux, notre structure de coûts et notre conformité aux lois, aux règlements et aux normes applicables. Les coûts que nous engageons chaque année font l'objet de contrôles par des organismes gouvernementaux, lesquels peuvent se solder par des demandes de paiement au titre de coûts qui, d'après eux, ne devraient pas être admissibles, ou par une réduction ou une reprise des subventions et des apports gouvernementaux aux programmes de R-D. Bien que nous travaillions avec les gouvernements pour évaluer le bien-fondé des réclamations et, le cas échéant, constituer des réserves pour les montants contestés, nous pourrions être tenus de fournir des remboursements aux gouvernements, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats opérationnels. Nous pourrions continuer à connaître un nombre accru de contrôles et de remises en cause de la comptabilité publique et des systèmes d'entreprise pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs, ainsi qu'un allongement de la période nécessaire pour clore les contrôles en cours, un nombre accru de demandes d'information étendues et un risque accru de retenue de paiements. Si un contrôle ou une enquête devait révéler des activités inappropriées ou illégales, nous pourrions être soumis à des amendes supplémentaires, à des actions administratives, à la résiliation de contrats, à la confiscation de bénéfices, à la suspension de paiements ou à l'exclusion de toute activité avec le gouvernement. Le gouvernement pourrait imposer des retenues de paiement supplémentaires ou demander une contrepartie pour les matériaux non conformes aux normes d'approvisionnement connexes.

9.5 Risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la propriété intellectuelle

Technologies de l'information et cybersécurité

Nous dépendons de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour la conduite des activités quotidiennes et le fonctionnement efficace de notre entreprise. En élargissant notre gamme de produits aux solutions logicielles et en mettant davantage l'accent sur la stratégie numérique et l'IA, cette dépendance à l'égard de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information n'a fait que gagner en importance. Qui plus est, nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des fabricants OEM, des forces de défense nationale et des clients. Cette situation comporte des risques accrus en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité, notamment les défaillances et la non-disponibilité des systèmes informatiques, les bogues ou défauts des logiciels, les cyberattaques, la cyberextorsion, les violations de la sécurité des systèmes, les logiciels malveillants, les tentatives illicites d'accès à nos informations exclusives et sensibles, le piratage, l'hameçonnage, l'usurpation d'identité, le vol de propriété intellectuelle ou de données confidentielles, les attaques par déni de service qui visent à provoquer des pannes de réseau et des interruptions de service, ainsi que d'autres menaces de cybersécurité à notre infrastructure et nos systèmes de technologies de l'information. Plus récemment, l'augmentation des mesures de télétravail et d'utilisation de plateformes de vidéoconférence et de collaboration mises en place par CAE en réaction à la pandémie de COVID-19 a entraîné une pression accrue sur notre infrastructure informatique, ce qui pourrait accroître la vulnérabilité de CAE à ces risques. En outre, les sous-traitants peuvent, en fonction des exigences de leur participation à nos processus, se voir accorder l'accès à notre plateforme informatique et à nos solutions logicielles, ce qui nous expose à des risques de TI et de cybersécurité accrus. Une violation réussie de la sécurité de nos systèmes d'information pourrait entraîner le vol ou l'utilisation abusive des données exclusives, confidentielles ou personnelles de nos clients, de nos employés, de nos fournisseurs, de nos actionnaires ou de nos relations d'affaires et donner lieu à des réclamations de tiers à notre encontre, à des atteintes à notre réputation, à des amendes réglementaires ou à des demandes de rançon.

Ces risques pour les TI et la cybersécurité pourraient perturber nos activités, entraîner la perte ou la corruption d'informations commerciales et de données ou l'accès non autorisé à ces informations, compromettre les informations confidentielles ou privilégiées appartenant à CAE, à ses employés ou à ses partenaires d'affaires, y compris les fabricants OEM et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, nous exposer à l'attrition des clients, au non-respect des lois sur la protection des renseignements personnels ou de toute autre loi en vigueur, à des litiges, à des amendes, à des pénalités ou à des mesures réglementaires, à des coûts de mise en conformité, à des mesures correctives, à des coûts d'enquête ou de restauration, à l'augmentation des coûts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures et systèmes technologiques ou à l'atteinte à la réputation, facteurs qui pourraient tous porter préjudice aux résultats opérationnels de CAE, à ses capacités de communication de l'information, à sa rentabilité et à sa réputation. Toute interruption importante de nos systèmes technologiques pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives ou nos résultats opérationnels. Au fur et à mesure que les solutions logicielles et les services numériques de CAE augmentent, le risque de perte financière ou de dépréciation que peuvent subir les clients pourrait augmenter. De graves perturbations des TI et de la cybersécurité pourraient nuire aux activités de nos compagnies aériennes clientes ou les empêcher, ce qui pourrait exposer CAE à d'importantes pénalités et à une atteinte à sa réputation pouvant avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives ou nos résultats opérationnels.

En raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autre, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. En outre, la transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'IA et l'apprentissage machine, exigent une attention et des investissements continus pour gérer efficacement nos risques.

Qui plus est, nous pouvons être confrontés à des menaces de sécurité similaires sur les sites des clients que nous exploitons ou gérons ou auxquels nous avons accès pour fournir des services. Nos partenaires possèdent divers niveaux d'expertise en cybersécurité et de dispositifs de sécurité connexes, et leurs relations avec des sous-traitants du gouvernement, comme CAE, pourraient accroître le risque qu'ils soient ciblés par les mêmes cyberattaques que nous.

À l'occasion, nous pourrions remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologie de l'information. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes et la transition vers ceux-ci peuvent perturber temporairement nos activités et nuire à la productivité.

Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information

Nous avons imparté certains services de maintenance et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou celles de nos clients. Il est également possible que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement et/ou des failles de sécurité, et porter atteinte à notre réputation.

Droits en matière de données et gouvernance des données

La gestion, l'utilisation et la protection des données, y compris les renseignements personnels, revêtent une importance de plus en plus grande, surtout du fait de la valeur élevée attribuée aux données et à l'exposition potentielle aux risques opérationnels, aux risques d'atteinte à la réputation et aux risques liés à la conformité réglementaire, y compris la conformité au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, à la loi britannique intitulée *General Data Protection Regulation*, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du gouvernement fédéral canadien et à des équivalents substantiels au niveau provincial et à la loi intitulée *California Consumer Privacy Act*, ainsi que la multiplication de cadres réglementaires semblables dans d'autres régions. La conformité à ces exigences peut s'avérer complexe et peut augmenter nos coûts de conformité. En outre, en raison de notre collaboration croissante avec des tiers, de l'adoption de nouvelles technologies (y compris l'IA) et de nouveaux modèles d'affaires, ainsi que du lancement de nouvelles initiatives axées sur les données, notre exposition au risque lié à la conformité réglementaire, au risque opérationnel et au risque de réputation pourrait s'accroître.

Dans le cadre de la fourniture de services et de solutions aux clients, nous recueillons, utilisons et stockons également des données confidentielles ou secrètes sur les clients et des informations exclusives qui peuvent être très sensibles. Toute violation de la sécurité, utilisation inappropriée et autre type d'accès non autorisé ou de détournement de ces informations pourrait non seulement entraîner des pénalités réglementaires, des vérifications ou des enquêtes de la part de divers organismes gouvernementaux concernant notre conformité aux lois applicables, mais aussi porter atteinte à notre réputation ou entraîner une perte de confiance dans nos produits et services.

Protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquiescer et de les faire respecter dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Nous sommes le partenaire de formation de choix pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation, et, à ce titre, notre marque est un atout de taille. À l'occasion, nous pouvons permettre à des tiers d'utiliser notre marque dans le cadre d'ententes d'octroi de licences. En outre, dans certaines de nos organisations de formation au vol, nous externalisons certaines activités de vol à des tiers fournisseurs, mais demeurons en fin de compte responsables de leur performance lorsqu'ils utilisent notre marque. Toute publicité négative découlant d'incidents ou de litiges auxquels nos partenaires, nos fournisseurs ou nous sommes partis pourrait nuire à la valeur de notre marque.

Propriété intellectuelle de tiers

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers. En outre, la construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Nos systèmes de formation peuvent également recueillir et analyser les données liées à la performance des clients dans le cadre de l'utilisation de nos systèmes de formation. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir un accès à ces logiciels, systèmes et ensembles de données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Les marchés où nous exerçons nos activités sont sujets à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits et services pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

9.6 Risques liés aux talents et à la main-d'œuvre

Gestion des talents

Pour soutenir ses stratégies de croissance, ses objectifs et ses activités d'affaires normales, CAE doit maintenir une main-d'œuvre suffisante, qualifiée et engagée. Notre situation financière, la réputation de notre marque mondiale et notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques peuvent être affectées négativement par une incapacité à gérer l'attrition, à conserver et à intégrer le personnel clé, à maintenir une main-d'œuvre de taille appropriée pour répondre aux besoins des contrats et à assurer la transition des employés des projets terminés vers de nouveaux projets ou entre les groupes d'affaires internes. La pandémie de COVID-19 a introduit de nouveaux défis et risques liés aux talents, notamment une plus grande mobilité des employés, une réévaluation de la relation de l'employé avec son lieu de travail et un marché de l'emploi hautement compétitif, facteurs qui pourraient entraîner des problèmes liés au recrutement, à l'attractivité et au maintien en poste de personnel qualifié, réduisant la disponibilité de notre main-d'œuvre et provoquant des impacts humains qui pourraient, à leur tour, avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Membres du personnel et de la direction clés

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste du personnel et des membres de la direction clés possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes, incluant les développeurs de nos technologies et de notre propriété intellectuelle. CAE est tributaire de l'expérience, des qualifications et des connaissances de l'industrie d'une variété d'employés, y compris de notre équipe de direction, de nos gestionnaires et d'autres employés clés pour exécuter notre plan d'affaires et exercer nos activités. Si nous devons faire face à un manque à gagner, une maladie ou un roulement important de notre équipe de direction ou d'autres employés clés, nos activités, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient être affectés de façon importante. Le plan de relève d'urgence que nous avons mis en place pour faire face à toute situation, qui nécessite le remplacement immédiat des membres clés de notre personnel et de notre direction, présente des défis logistiques dans son application et des coûts supplémentaires pour CAE. L'incapacité à mettre en œuvre avec succès un tel plan de relève, s'il y a lieu, pour des postes clés, pourrait nuire à nos activités jusqu'à ce que des remplaçants qualifiés soient trouvés.

Culture d'entreprise

Nous pensons qu'un facteur essentiel de notre succès a été notre culture d'entreprise, qui repose sur nos valeurs fondamentales : Un CAE, innovation, pouvoir d'agir, excellence et intégrité. Au fur et à mesure de notre croissance et de notre développement, nous devons intégrer, développer et motiver efficacement un nombre croissant de nouveaux employés, établis dans divers pays du monde et dont certains nous arrivent par le biais d'acquisitions. En outre, nous devons préserver notre capacité à exécuter rapidement le développement de nos produits et services et la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités et initiatives. Par conséquent, le maintien de notre culture d'entreprise pourrait potentiellement être difficile, ce qui affecterait l'engagement de nos employés et pourrait limiter notre capacité à innover et à fonctionner efficacement. Toute incapacité à préserver notre culture et à la faire évoluer pour l'adapter à notre nouvelle réalité pourrait également avoir un impact négatif sur notre capacité à recruter et à retenir le personnel, à continuer à fonctionner aux niveaux actuels ou à mettre en œuvre notre stratégie commerciale de manière efficace et efficiente.

Relations de travail

Quelque 2 300 employés étaient membres de syndicats et étaient couverts par 54 conventions collectives au 31 mars 2022. Ces différentes conventions collectives ont des dates d'échéance variées. Si nous rencontrons des difficultés dans le renouvellement et la renégociation des conventions collectives existantes ou si nos employés cherchent à obtenir une nouvelle représentation collective, nous pourrions encourir des dépenses supplémentaires et être soumis à des arrêts de travail, à des ralentissements ou à d'autres perturbations liées à la main-d'œuvre. De telles dépenses ou de tels retards pourraient avoir un effet négatif sur nos programmes desservis par les employés qui sont couverts par ces accords ou cette représentation.

9.7 Risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements

CAE ne peut garantir aux investisseurs qu'elle arrivera à gérer efficacement sa croissance

Notre croissance a imposé, et peut continuer d'imposer, des contraintes importantes sur les membres de notre direction ainsi que sur notre infrastructure opérationnelle et financière. Au fil de la croissance de nos activités, tant du point de la taille que de l'envergure et de la complexité, et au fur et à mesure où nous repérons et saisissons les nouvelles occasions qui s'offrent à nous, nous pourrions être exposés à des risques liés à la transition et à la croissance, notamment des contraintes de capacité et une pression sur nos systèmes et contrôles internes, et pourrions devoir augmenter la portée de nos infrastructures (en lien avec les finances, la gestion, l'information, le personnel et autrement). Rien ne garantit que nous serons capables de réagir adéquatement ou assez rapidement aux exigences constantes qu'imposera une expansion d'une telle importance à la direction, aux membres de l'équipe et aux infrastructures existantes, et des changements apportés à notre structure d'exploitation pourraient engendrer une hausse des coûts ou des inefficiences qui n'a pas pu être prévue. Notre capacité à gérer efficacement notre croissance future nous oblige à continuer de mettre en œuvre des systèmes des finances, de gestion et d'exploitation et de les améliorer et à élargir, à former et à gérer notre bassin d'employés. Au fil de la croissance de nos activités, nous devons mettre en œuvre des structures organisationnelles plus complexes sur le plan de la gestion, ce qui peut faire en sorte que nous trouvons de plus en plus difficile de conserver les avantages que nous dégageons de notre culture d'entreprise et de nos efficiences, dont notre capacité à développer et à lancer rapidement de nouveaux produits novateurs. De telles difficultés pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre rendement et nos résultats opérationnels.

Risques liés à l'intégration

La réalisation des bénéfices anticipés des fusions, acquisitions et activités connexes dépend notamment de notre capacité à intégrer les entreprises acquises, à cristalliser les synergies en matière de commercialisation de notre gamme élargie de produits et de services, à consolider efficacement les activités des entreprises acquises dans nos propres activités, à gérer les coûts de manière à éviter les doublons, à intégrer les systèmes informatiques, à restructurer l'effectif, à mettre en place des contrôles, des procédures et des politiques, à assurer la performance de l'équipe de direction et des autres membres du personnel des entreprises acquises ainsi qu'à harmoniser la culture d'entreprise. Rien ne garantit que nous réaliserons les synergies attendues ni que nous atteindrons l'une ou l'autre des cibles financières et de performance indiquées. Par ailleurs, le défaut d'intégrer adéquatement et rapidement les entreprises acquises pourrait entraîner le départ d'employés qualifiés ou la perte d'occasions d'affaires, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers. Certains risques également associés à l'acquisition d'une entreprise ayant des obligations existantes pourraient survenir.

Dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations

Après la date de clôture d'une acquisition, CAE peut demeurer tributaire du personnel, de la bonne foi, de l'expertise, du rendement passé, des ressources techniques et des systèmes d'information de l'entreprise acquise ainsi que de renseignements exclusifs et de son jugement dans le cadre de la prestation de services aux termes de la convention de services transitoires. Donc, nous pourrions demeurer vulnérables à des événements défavorables touchant les activités et les affaires des parties avec lesquels nous concluons des contrats.

Même si nous nous efforçons d'effectuer un nombre suffisant d'enquêtes en lien avec les acquisitions et les transactions connexes, il demeure un niveau de risque inévitable concernant l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à CAE. Il peut également y avoir des responsabilités, des déficiences ou d'autres réclamations associées aux sociétés ou aux actifs acquis que nous n'avons pas découverts ou que nous n'avons pas été en mesure de quantifier ou de quantifier avec exactitude pendant notre vérification diligente, ce qui peut entraîner des coûts imprévus. CAE peut ne pas être en mesure de vérifier de façon indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité d'une telle information, et des événements peuvent s'être produits en lien avec les cibles d'acquisition ou peuvent influencer sur l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information fournie qui sont inconnus de CAE.

Coûts d'acquisition et d'intégration

Nous engageons de nombreux coûts associés à la réalisation des acquisitions et à l'intégration des activités de CAE et des entreprises acquises. La grande majorité de ses coûts sont des dépenses non récurrentes attribuables à une acquisition et consistent en des coûts d'opération en lien avec l'acquisition, notamment des frais financiers, juridiques et comptables, des coûts liés au regroupement des systèmes et des installations et des coûts liés à la main-d'œuvre. Il est difficile d'estimer ces frais avec précision et ils pourraient dépasser les estimations. Nous pouvons également ne pas prévoir avec précision l'impact financier d'une acquisition ou d'une autre transaction stratégique, y compris les charges fiscales et comptables. En conséquence, les avantages découlant d'une acquisition pourraient être contrebalancés par des coûts imprévus engagés dans le cadre de l'intégration des activités, ce qui pourrait compromettre les hypothèses concernant nos produits d'exploitation.

9.8 Risques liés aux contrôles et aux questions de comptabilité

Efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que nos contrôles internes à l'égard de l'information financière peuvent ne pas prévenir ou détecter les erreurs et les fraudes. Un système de contrôle interne, aussi bien conçu et mis en œuvre soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, quant à la réalisation de ses objectifs. En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources, et les avantages des contrôles doivent être considérés par rapport à leurs coûts. En raison des limites qui sont inhérentes aux systèmes de contrôle, aucune évaluation des contrôles ne peut fournir une assurance absolue quant à la détection de tous les problèmes de contrôle au sein d'une organisation. Ces limites tiennent entre autres à la possibilité que des erreurs de jugement surviennent dans la prise de décisions et que des défaillances se produisent en raison de simples erreurs. De plus, les contrôles peuvent être neutralisés par certaines personnes agissant seules, par la collusion entre plusieurs personnes ou en raison du contournement des contrôles par la direction. En raison de ces limites inhérentes, des anomalies, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, peuvent survenir et ne pas être détectées en temps voulu, voire pas du tout.

Toute défaillance de nos contrôles internes pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats opérationnels, nuire à notre réputation et limiter notre capacité à produire des états financiers exacts et en temps voulu ou à nous conformer à la réglementation en vigueur, entraînant une perte de confiance des investisseurs dans les informations financières que nous publions. Si nous ne parvenons pas à mettre en œuvre de manière efficace ou efficiente l'un des changements requis dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière ou si nous sommes tenus de le faire plus tôt que prévu, cela pourrait avoir un impact négatif sur nos activités, notre information financière et nos résultats opérationnels.

Estimations comptables

La comptabilisation de nos contrats, notamment les contrats de conception, d'ingénierie et de fabrication de dispositifs de formation, requiert un jugement associé à l'estimation des produits des activités ordinaires et des coûts du contrat ainsi que des hypothèses relatives au calendrier et aux questions techniques. En raison de l'importance des jugements et des processus d'estimation entrant dans la comptabilisation de nos contrats, des montants sensiblement différents pourraient être constatés si nous utilisions des hypothèses différentes ou si les circonstances sous-jacentes devaient changer. Des changements dans les hypothèses, les circonstances ou les estimations sous-jacentes peuvent nuire à nos résultats opérationnels et à notre situation financière futurs.

Risque de dépréciation

La valeur comptable de nos actifs non financiers amortissables est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année, ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation. Les facteurs pouvant entraîner un changement de situation, indiquant que la valeur comptable de notre goodwill ou de nos actifs non financiers pourrait ne pas être recouvrable, comprennent une diminution des flux de trésorerie estimés futurs, des taux de croissance plus faibles que prévu et une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière. Toute modification des hypothèses clés, y compris un échec de notre plan stratégique quinquennal ou d'autres circonstances imprévues, peut affecter l'exactitude ou la validité de nos estimations. En raison de l'importance de notre goodwill et autres actifs non financiers, toute dépréciation future de ces actifs pourrait nécessiter des charges hors trésorerie importantes pour nos résultats opérationnels, ce qui pourrait également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

Régimes de retraite

Les fluctuations de l'économie et des marchés des capitaux peuvent se répercuter négativement sur la performance des placements, la capitalisation et les charges au titre de nos régimes de retraite à prestations définies. La capitalisation de ces régimes est fondée sur des estimations actuarielles et est sujette aux limites prévues par les lois applicables. Les estimations actuarielles préparées au cours de l'exercice sont notamment fondées sur des hypothèses concernant la performance des marchés financiers, les taux d'actualisation et d'inflation, les hausses de salaire futures, l'âge de la retraite estimatif et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation de la capitalisation préparés par les actuaires déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons effectuer aux régimes de retraite enregistrés. Rien ne garantit que la charge au titre des régimes de retraite et la capitalisation de ces régimes n'augmenteront pas, nuisant à nos résultats, à nos flux de trésorerie et à nos capitaux propres.

9.9 Risques liés à notre dette et à nos liquidités

Dette affectée au financement des acquisitions et capacité de respecter les exigences de services de la dette

CAE peut atteindre ses objectifs de croissance stratégique en finançant les coûts des acquisitions au moyen des liquidités dont nous disposons actuellement, dont l'encaisse et/ou des avances ou des prélèvements disponibles aux termes de l'une ou plusieurs de nos facilités de crédit renouvelables ou à l'aide d'un autre financement par emprunt. Ces emprunts pourraient avoir des conséquences nuisibles importantes pour CAE, notamment : restreindre notre capacité à obtenir du financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le développement de produits, les exigences au titre du service de la dette, les acquisitions et les besoins généraux ou autres; limiter la souplesse et la discrétion dont nous disposons dans l'exploitation de nos activités; restreindre notre capacité à déclarer des dividendes sur nos actions ordinaires; devoir affecter une partie de nos flux de trésorerie opérationnels au paiement d'intérêts sur nos dettes actuelles et ainsi ne pas pouvoir nous servir de ces flux de trésorerie disponibles à d'autres fins, nous exposant à une hausse des frais d'intérêts sur les emprunts à taux variable; limiter notre capacité à nous adapter aux fluctuations des conditions du marché; nous mettre dans une position de désavantage sur le plan de la concurrence par rapport à nos concurrents qui ont contracté moins de dettes; nous rendre plus vulnérables à un repli des conditions économiques générales; faire augmenter nos frais financiers et réduire notre rentabilité; et faire en sorte qu'il soit plus difficile pour nous de respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de nos dettes. Il n'existe aucune garantie que nous serons en mesure de contracter de nouvelles dettes ou d'obtenir toute autre forme de financement ou d'en obtenir selon des modalités qui nous sont favorables pour pouvoir rembourser ces dettes lorsqu'elles viennent à échéance.

Si nous sommes incapables de générer les fonds suffisants pour satisfaire aux obligations qui incombent à l'égard de nos dettes exigibles, nous pourrions être tenus de refinancer, de restructurer ou de modifier de toute autre façon certaines obligations ou la totalité de celles-ci, de vendre des actifs ou de mobiliser des sommes additionnelles au moyen de nouvelles émissions de nos actions. Dans un tel cas, nous ne pouvons garantir que nous serions en mesure d'obtenir un tel refinancement selon des modalités qui sont aussi favorables que celles consenties dans le cadre de notre actuel financement ou qu'une restructuration, des ventes d'actifs ou des émissions d'actions pourraient être réalisées ou, si c'est le cas, que de telles opérations permettraient de mobiliser les fonds suffisants pour respecter ces obligations.

Disponibilité du capital

Nous dépendons en partie de notre financement par emprunt et d'un accès aux marchés financiers. Nous avons diverses facilités d'emprunt dont les échéances s'échelonnent entre avril 2022 et juillet 2043, et nous ne pouvons garantir que ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment. Si nous avons besoin d'obtenir du financement par emprunt additionnel, notre liquidité commerciale pourrait ne pas être suffisante en raison de nombreux facteurs, y compris une instabilité ou des perturbations importantes des marchés financiers, une détérioration ou un affaiblissement de notre situation financière en raison de facteurs internes ou externes, des restrictions ou des interdictions concernant l'accès de CAE à ces facilités, ou une augmentation importante du coût d'une ou de plusieurs de ces facilités, y compris les facilités de crédit ou l'émission de titres de créance à moyen et à long terme, ce qui pourrait nuire à notre capacité à financer nos activités et à nous acquitter de nos engagements contractuels ou financiers.

Nos facilités de crédit sont assorties de clauses restrictives de nature financière normales. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de respecter ces clauses restrictives, notre accès aux capitaux pourrait toutefois être restreint et nous pourrions devoir obtenir une modification ou une dérogation de nos prêteurs, refinancer la dette soumise à ces clauses restrictives ou prendre d'autres mesures d'atténuation pour éviter un éventuel manquement.

Risque de liquidité

CAE est confrontée à des risques de liquidité qui découlent de la détention d'actifs qui ne peuvent être facilement convertis en liquidités en cas de besoin. La poursuite de la pandémie et les récentes incertitudes géopolitiques ont accru l'imprévisibilité des cycles d'affaires et de transactions, suscitant une incertitude quant à la trésorerie que nous prévoyons tirer de nos activités opérationnelles et à notre capacité à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir prévisible.

Taux d'intérêt

Nous sommes exposés au risque lié au taux d'intérêt de notre dette. Si les taux d'intérêt augmentaient, notre dette à long terme à taux variable augmenterait même si le montant emprunté restait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient, ce qui pourrait avoir une incidence importante et défavorable sur la situation financière et les résultats opérationnels de CAE. L'augmentation des taux d'intérêt peut également restreindre notre capacité à nous développer sur de nouveaux marchés si nous n'avons pas accès à des capitaux d'emprunt ou à des capitaux propres à des conditions acceptables, ce qui, à son tour, peut affecter négativement notre compétitivité et nos résultats opérationnels. De même, les variations des taux d'intérêt peuvent affecter négativement la capacité de nos clients à déployer des capitaux ou à obtenir des crédits pour financer leurs activités à des conditions acceptables, ce qui aura un impact sur leur demande et leur capacité à payer nos produits et services.

9.10 Risques liés à nos actions ordinaires et à un placement dans nos titres

Ventes d'actions ordinaires additionnelles

Toute émission future d'actions ordinaires ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires peut entraîner une dilution pour les porteurs d'actions ordinaires actuels et éventuels, ainsi que la dilution du résultat par action. CAE ne peut prévoir la taille des émissions futures d'actions ordinaires ni l'incidence de ces émissions et ventes futures d'actions ordinaires sur le cours des actions ordinaires. Les émissions d'un nombre considérable d'actions ordinaires additionnelles (ou de titres convertibles en actions ordinaires), ou la perception que de telles émissions pourraient se produire, pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

Cours du marché et volatilité de nos actions ordinaires

Le cours de nos actions ordinaires pourrait grandement fluctuer en raison de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et n'ont aucun lien avec notre performance. Ces facteurs ont été amplifiés par la pandémie de COVID-19 et la récente incertitude économique et politique mondiale. Rien ne garantit que le cours des actions ordinaires ne subira pas d'importantes fluctuations à l'avenir, y compris des fluctuations qui ne sont pas reliées à notre rendement.

Dans le passé, des recours collectifs en valeurs mobilières ont été intentés contre des sociétés à la suite de baisses importantes du cours de leurs titres. L'ouverture d'un tel recours contre nous occasionnerait des frais considérables et obligerait la direction à y consacrer beaucoup de temps et de ressources, ce qui pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière, à nos résultats opérationnels et à nos perspectives.

Rendement du capital investi pour les actionnaires

Les paiements de dividendes et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont effectués au gré du conseil d'administration et sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que nos politiques en matière de dividendes et autres, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à savoir si et quand CAE déclarera et versera des dividendes dans l'avenir, ou quant à la fréquence ou au montant de ces dividendes. De plus rien ne garantit que les porteurs d'actions ordinaires qui participent actuellement au Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de CAE continueront à y participer, ce qui pourrait avoir des conséquences sur nos flux de trésorerie.

Statut d'émetteur privé étranger

En tant qu'« émetteur privé étranger », au sens attribué à l'expression *foreign private issuer* dans la Rule 405 prise en application de la loi américaine intitulée *Securities Act*, nous sommes autorisés, selon un régime d'information multinational adopté par les autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, à préparer nos documents d'information continue déposés en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée (la « *Securities Exchange Act* » des États-Unis), conformément aux exigences d'information continue du Canada. En vertu de la *Securities Exchange Act*, nous sommes assujettis à des obligations d'information qui, à certains égards, exigent moins d'information et moins de communications que celles qui s'appliquent aux sociétés déclarantes des États-Unis. Par conséquent, nous ne déposons pas les mêmes rapports que ceux que déposerait un émetteur des États-Unis auprès de la SEC, même si nous sommes tenus de déposer, ou de fournir à la SEC, les documents d'information continue que nous sommes tenus de déposer au Canada en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

Conformément aux règles de la NYSE qui permettent aux émetteurs privés étrangers de se conformer aux pratiques de gouvernance de leur pays d'origine, CAE peut choisir de se conformer à certaines pratiques de gouvernance canadiennes au lieu de celles autrement imposées aux termes des normes en matière de gouvernance régissant les émetteurs américains, sauf si les lois étaient contraires aux lois sur les valeurs mobilières américaines et pourvu que nous divulguions les principales différences entre les pratiques de gouvernance que nous suivons et les normes en matière de gouvernance auxquelles sont assujettis les émetteurs américains.

De plus, à titre d'émetteur privé étranger, nous sommes dispensés d'un certain nombre d'exigences imposées par les lois sur les valeurs mobilières américaines auxquelles sont assujetties les sociétés ouvertes qui ne sont pas des émetteurs privés étrangers. Plus particulièrement, nous sommes dispensés de l'application des règles et règlements adoptés en vertu de la *Securities Exchange Act* concernant la remise et le contenu des circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et actionnaires principaux sont dispensés des dispositions en matière de déclaration et de recouvrement du bénéfice à court terme figurant à l'article 16 de la *Securities Exchange Act*. CAE est dispensée de l'application des dispositions du Regulation FD, qui interdisent aux émetteurs de communiquer de manière sélective des renseignements importants inconnus du public, notamment aux courtiers-négociants et aux porteurs des titres d'une société donnée, si on peut raisonnablement s'attendre à ce que le porteur effectue une opération sur les titres de cette société sur le fondement de cette information.

Bien que les exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes concernant la divulgation de renseignements importants et inconnus du public par des sociétés ouvertes s'apparentent à celles des lois sur les valeurs mobilières américaines et que nous nous conformions volontairement au Regulation FD, ces dispenses et autorisations réduiront la fréquence et l'étendue de l'information et des protections auxquelles ont droit les souscripteurs en tant qu'investisseurs. Les actionnaires ne devraient pas s'attendre à recevoir la même information que celle qui est fournie par les sociétés des États-Unis ni à la recevoir au même moment. En outre, nous disposons d'un délai de quatre mois après la clôture de chaque exercice pour déposer notre notice annuelle auprès de la SEC et nous ne sommes pas tenus en vertu de la *Securities Exchange Act* de déposer des rapports trimestriels auprès de la SEC aussi rapidement que le font les sociétés des États-Unis dont les titres sont inscrits en vertu de la *Securities Exchange Act*.

Exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants

CAE est régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son principal établissement est situé au Canada. La plupart de nos administrateurs et dirigeants résident au Canada ou hors des États-Unis. La majorité de nos actifs ainsi que la totalité ou une partie importante des actifs de ces administrateurs et dirigeants pourraient se trouver à l'extérieur des États-Unis. Par conséquent, il pourrait être difficile pour les investisseurs qui résident aux États-Unis de signifier des actes de procédure aux États-Unis à CAE ou aux personnes qui ne sont pas des résidents des États-Unis ou de faire exécuter des jugements rendus par des tribunaux des États-Unis fondés sur les dispositions en matière de responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières fédérales américaines. De même, certains des administrateurs et dirigeants de CAE peuvent être des résidents de pays autres que le Canada et la totalité ou une partie importante des actifs de ces personnes peut se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, les investisseurs canadiens pourraient avoir de la difficulté à intenter une poursuite au Canada à l'encontre de ces personnes.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La liste des participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur nos résultats ou nos actifs est présentée à la note annexe 32 des états financiers consolidés.

Les soldes en cours auprès de nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2022	2021
Créances clients	49,7 \$	33,3 \$
Actifs sur contrat	23,0	14,3
Autres actifs non courants	12,8	26,4
Dettes fournisseurs et charges à payer	5,1	5,8
Passifs sur contrat	46,5	22,0
Autres passifs non courants	1,5	1,5

Les transactions avec nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2022	2021
Produits des activités ordinaires	111,8 \$	129,2 \$
Achats	3,5	2,8
Autres produits	3,8	1,4

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de CAE, y compris les membres du conseil d'administration et certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés s'établit comme suit :

(montants en millions)	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	8,4 \$	6,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	2,2	1,6
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	6,6	24,8
	17,2 \$	32,9 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la rémunération des administrateurs non salariés s'élevait à 2,4 millions \$ (1,9 millions \$ en 2021), qui comprend la juste valeur à la date d'attribution des droits différés à la valeur d'actions (DDVA) ainsi que des paiements en espèces.

11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

11.1 Nouvelles normes et modifications adoptées

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications abordent les questions qui découlent de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) lorsque les TIO seront remplacés par des taux de référence alternatifs. Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications introduisent une mesure de simplification selon laquelle si un changement des flux de trésorerie contractuels est le résultat de la réforme des TIO et se fait sur une base économiquement équivalente, le changement sera pris en compte en mettant à jour le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou de perte. Les modifications prévoient également des exemptions temporaires supplémentaires de l'application d'exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture d'IAS 39 et d'IFRS 9 aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO et exigeront la communication d'informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la manière dont la transition vers des taux de référence alternatifs sera gérée.

CAE a adopté les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2021. Nous avons choisi d'appliquer la méthode de simplification pratique et celle-ci s'appliquera aux transactions qui auront lieu après le 1^{er} avril 2021. Notre service de trésorerie gère le plan de transition afin que les contrats existants qui font référence aux TIO soient ajustés pour assurer la continuité des contrats et traiter les différences de durée et de crédit entre les TIO et les autres taux de référence. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique – IAS 38

Au cours de l'exercice 2022, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive qui précise la façon dont doivent être comptabilisés les coûts de configuration et de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique, plus particulièrement dans le cas d'un accord de logiciel-service (SaaS). Cette décision fournit des directives pour déterminer si les coûts engagés peuvent être inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles et à quel moment ces coûts doivent être comptabilisés en charges. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si les critères d'inscription à l'actif sont satisfaits. Nous avons modifié notre méthode comptable afin de nous conformer à la décision, et les coûts précédemment inscrits à l'actif qui ne remplissaient plus les critères d'inscription à l'actif ont été comptabilisés en charges au cours de la période considérée.

11.2 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date du transfert du contrôle. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, qui peut être estimée au moyen d'une approche par le résultat, par le marché ou par les coûts. En fonction de la complexité de ces évaluations, nous consultons des experts indépendants ou calculons la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les jugements posés pour déterminer la juste valeur estimative attribuée aux actifs nets identifiables acquis, ainsi que la durée d'utilité estimative des actifs non financiers, pourraient influencer sur le résultat net des périodes ultérieures en se répercutant sur la dotation aux amortissements et, dans certains cas, sur les pertes de valeur. Nous estimons que les justes valeurs estimatives attribuées aux actifs nets identifiables acquis sont fondées sur des hypothèses raisonnables qu'un intervenant du marché utiliserait. Même si la Société utilise les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables afin d'évaluer avec exactitude les actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition, les estimations sont intrinsèquement incertaines et sont susceptibles d'être révisées.

Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes a été utilisée pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances a été utilisée pour évaluer la technologie et les logiciels. L'estimation de la juste valeur des relations clients et de la technologie acquises fait appel à l'exercice d'un jugement important, ce qui nécessite l'utilisation d'hypothèses importantes à l'égard des produits des activités ordinaires projetés.

Au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après l'acquisition, nous comptabilisons des ajustements à l'estimation initiale des actifs nets identifiables acquis en fonction des nouvelles informations obtenues concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition. Tout ajustement résultant d'informations obtenues concernant des faits et circonstances qui n'existaient pas à la date d'acquisition est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il survient.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous soumettons le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute perte de valeur du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, nous estimons le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés, nous avons recours à notre jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note annexe 20 des états financiers consolidés pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, nous formulons des hypothèses et faisons des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6,0 % à 10,4 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 1,7 million \$ (2,3 millions \$ en 2021) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2022. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales de divers territoires. Nous devons avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. Nous constituons une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient influencer sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que nous dégagions un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, notre capacité à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité l'utilisation de jugements et d'estimations dans certains domaines, tels que la dépréciation des actifs financiers et non financiers et la comptabilisation des produits des activités ordinaires. L'impact futur de la pandémie de COVID-19 augmente le risque, dans les périodes de référence futures, d'ajustements importants de la valeur comptable des actifs nets de la Société.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'auditeur interne fait régulièrement rapport à la direction des faiblesses qu'il trouve dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du comité d'audit.

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par la chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié de nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que la conception et l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et de la chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué, en date du 31 mars 2022, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et la chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2022.

12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2022 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et elle a conclu à leur efficacité. La direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue pendant l'exercice 2022 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons acquis L3H MT et AirCentre. Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le chef de la direction et la chef de la direction financière de la Société ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE de façon à exclure les contrôles, politiques et procédures de L3H MT et d'AirCentre. Ces entités utilisent des systèmes et des processus d'information distincts. Nous avons entrepris l'intégration de ses contrôles internes, politiques et procédures. Ce processus d'intégration devrait prendre fin à l'exercice 2023.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, l'apport de L3H MT aux états financiers consolidés a été de 12 % des produits des activités ordinaires consolidés et de 11 % du résultat opérationnel sectoriel ajusté. De plus, au 31 mars 2022, le total de l'actif et le total du passif des activités acquises de L3H MT représentaient 18 % et 5 %, respectivement, du total consolidé de l'actif et du passif.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, l'apport d'AirCentre aux états financiers consolidés a été de moins de 1 % des produits des activités ordinaires consolidés et du résultat opérationnel sectoriel ajusté. De plus, au 31 mars 2022, le total de l'actif des activités acquises d'AirCentre représentait 6 % du total consolidé de l'actif et moins de 1 % du total consolidé du passif.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les auditeurs externes, et il recommande leur approbation au conseil. De plus, la direction et nos auditeurs internes font périodiquement rapport au comité d'audit sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. L'auditeur externe présente périodiquement à la direction un rapport sur les faiblesses relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité d'audit.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com, sur SEDAR à www.sedar.com ou sur EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles des exercices 2020 à 2022.

(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2022					
Produits des activités ordinaires	752,7	814,9	848,7	955,0	3 371,3 \$
Résultat net	47,3	17,2	28,4	57,1	150,0 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	46,4	14,0	26,2	55,1	141,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	3,2	2,2	2,0	8,3 \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,16	0,04	0,08	0,17	0,46 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,16	0,04	0,08	0,17	0,45 \$
RPA ajusté	0,19	0,17	0,19	0,29	0,84 \$
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,15	0,17	0,19	0,29	0,80 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	293,6	316,5	316,9	317,0	311,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	295,8	318,7	318,7	318,5	312,9
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,23	1,26	1,26	1,27	1,25
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,48	1,48	1,44	1,42	1,46
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,74	1,70	1,70	1,71
Exercice 2021					
Produits des activités ordinaires	550,5	704,7	832,4	894,3	2 981,9 \$
Résultat net	(110,0)	(6,0)	49,7	18,8	(47,5) \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(110,6)	(5,2)	48,8	19,8	(47,2) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,6	(0,8)	0,9	(1,0)	(0,3) \$
RPA de base et dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(0,42)	(0,02)	0,18	0,07	(0,17) \$
RPA ajusté	(0,24)	0,03	0,19	0,12	0,12 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,7	265,8	271,7	285,2	272,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	265,7	265,8	273,0	287,3	272,0
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,39	1,33	1,30	1,27	1,32
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,53	1,56	1,55	1,53	1,54
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,72	1,72	1,75	1,73
Exercice 2020					
Produits des activités ordinaires	825,6	896,8	923,5	977,3	3 623,2 \$
Résultat net	63,0	75,0	99,8	81,1	318,9 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	61,5	73,8	97,7	78,4	311,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,5	1,2	2,1	2,7	7,5 \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,17 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,16 \$
RPA ajusté	0,24	0,28	0,37	0,46	1,34 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,8	266,2	265,8	266,1	266,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	267,6	268,2	267,6	267,7	267,6
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,34	1,32	1,32	1,34	1,33
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,50	1,47	1,46	1,48	1,48
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,63	1,70	1,72	1,69

Principales informations sectorielles

<i>(montants en millions)</i>	T4-2022	T4-2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
Aviation civile					
Produits des activités ordinaires	432,7 \$	388,2 \$	1 617,8 \$	1 412,9 \$	2 167,5 \$
Résultat opérationnel	58,1	40,5	224,1	6,5	473,3
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	96,3	66,6	314,7	164,3	479,4
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	96,3	46,9	309,5	100,7	479,4
Défense et sécurité					
Produits des activités ordinaires	469,5 \$	334,4 \$	1 602,1 \$	1 217,1 \$	1 331,2 \$
Résultat opérationnel	25,8	(8,5)	56,0	15,5	104,8
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	36,8	23,2	119,2	87,0	114,5
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	36,8	6,8	111,2	26,7	114,5
Santé					
Produits des activités ordinaires	52,8 \$	171,7 \$	151,4 \$	351,9 \$	124,5 \$
Résultat opérationnel	9,4	15,6	4,1	26,4	(41,0)
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	9,6	16,4	10,6	29,3	(3,5)
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	9,6	15,3	10,2	25,8	(3,5)
Total					
Produits des activités ordinaires	955,0 \$	894,3 \$	3 371,3 \$	2 981,9 \$	3 623,2 \$
Résultat opérationnel	93,3	47,6	284,2	48,4	537,1
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	142,7	106,2	444,5	280,6	590,4
ROS ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	142,7	69,0	430,9	153,2	590,4

Rétrospective financière sur cinq ans

<i>(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)</i>	2022	2021	2020	2019 ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾
Produits des activités ordinaires	3 371,3 \$	2 981,9 \$	3 623,2 \$	3 304,1 \$	2 823,5 \$
Résultat net	150,0	(47,5)	318,9	340,1	354,7
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	141,7	(47,2)	311,4	330,0	346,0
Participations ne donnant pas le contrôle	8,3	(0,3)	7,5	10,1	8,7
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,25	1,32	1,33	1,31	1,28
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,46	1,54	1,48	1,52	1,50
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,71	1,73	1,69	1,72	1,70
Situation financière :					
Total de l'actif	9 578,8 \$	8 748,4 \$	8 483,6 \$	7 165,5 \$	5 780,2 \$
Total des passifs financiers non courants ⁽²⁾	2 959,9	2 330,3	3 301,9	2 242,8	1 380,6
Total de la dette nette	2 700,1	1 425,4	2 365,7	1 882,2	649,4
Par action :					
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,46 \$	(0,17) \$	1,17 \$	1,24 \$	1,29 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,45	(0,17)	1,16	1,23	1,28
Résultat par action ajusté	0,84	0,47	1,34	1,25	1,11
RPA ajusté, abstraction faite des programmes d'aide gouvernementale COVID-19	0,80	0,47	1,34	1,25	1,11
Dividendes déclarés	—	—	0,43	0,39	0,35

⁽¹⁾ Les chiffres n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020.

⁽²⁾ Comprend la dette à long terme, les passifs dérivés non courants et les autres passifs non courants qui répondent à la définition d'un passif financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	73
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	74
État consolidé du résultat net	77
État consolidé du résultat global	78
État consolidé de la situation financière	79
État consolidé des variations des capitaux propres	80
Tableau consolidé des flux de trésorerie	81
Notes annexes	82
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	82
Note 2 – Modifications de méthodes comptables	99
Note 3 – Regroupements d'entreprises	100
Note 4 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	103
Note 5 – Autres (profits) et pertes	106
Note 6 – Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	106
Note 7 – Charges financières – montant net	107
Note 8 – Impôt sur le résultat	107
Note 9 – Capital-actions et résultat par action	109
Note 10 – Créances clients	110
Note 11 – Soldes des contrats conclus avec des clients	110
Note 12 – Stocks	111
Note 13 – Immobilisations corporelles	111
Note 14 – Immobilisations incorporelles	112
Note 15 – Contrats de location	113
Note 16 – Autres actifs non courants	114
Note 17 – Dettes fournisseurs et charges à payer	114
Note 18 – Provisions	115
Note 19 – Facilités d'emprunt	115
Note 20 – Obligations au titre des avantages du personnel	117
Note 21 – Autres passifs non courants	121
Note 22 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	121
Note 23 – Cumul des autres éléments du résultat global	121
Note 24 – Paiements fondés sur des actions	122
Note 25 – Rémunération du personnel	125
Note 26 – Participation gouvernementale	125
Note 27 – Dépréciation d'actifs non financiers	126
Note 28 – Éventualités et engagements	126
Note 29 – Juste valeur des instruments financiers	127
Note 30 – Gestion du risque lié au capital	129
Note 31 – Gestion des risques financiers	129
Note 32 – Relations avec les parties liées	135
Note 33 – Transactions avec des parties liées	138

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934*). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et de la chef de la direction financière de CAE pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Au 31 mars 2022, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2022, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

L'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction, et la conclusion tirée, n'inclut pas d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités de formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT), acquise le 2 juillet 2021, et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes, acquise le 28 février 2022. L'apport des activités acquises de L3H MT aux états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022 représentait 12 % des produits des activités ordinaires consolidés et 14 % du résultat opérationnel consolidé. De plus, au 31 mars 2022, les actifs totaux des activités acquises de L3H MT représentaient 18 % des actifs totaux consolidés de la Société. L'apport des activités acquises d'AirCentre aux états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022 représentait moins de 1 % des produits des activités ordinaires consolidés et du résultat opérationnel consolidé. De plus, au 31 mars 2022, les actifs totaux des activités acquises d'AirCentre représentaient 6 % des actifs totaux consolidés de la Société.



M. Parent
Président et chef de la directionVice-présidente exécutive



S. Branco
Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 31 mai 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CAE inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de CAE inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 mars 2022 et 2021 et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour atténuer ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Comme il est décrit dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu les activités de formation militaire de L3Harris Technologies et le portefeuille d'activités aériennes AirCentre de Sabre de l'étendue de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022 étant donné qu'elles ont été acquises par la Société dans le cadre de regroupements d'entreprises au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Nous avons également exclu les activités de formation militaire de L3Harris Technologies et le portefeuille d'activités aériennes AirCentre de Sabre de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les activités de formation militaire de L3Harris Technologies et le portefeuille d'activités aériennes AirCentre de Sabre sont des filiales en propriété exclusive dont le total de l'actif, les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel consolidés exclus de l'évaluation de la direction et de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent respectivement environ 18 % et 6 % du total de l'actif consolidé, environ 12 % et moins de 1 % des produits des activités ordinaires consolidés, et environ 14 % et moins de 1 % du résultat opérationnel consolidé dont les montants correspondants figurent dans les états financiers consolidés au 31 mars 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui ont été ou qui devaient être communiquées au Comité d'audit et i) qui sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Coûts estimés pour achever certains contrats des secteurs Défense et sécurité et Aviation civile

Comme il est décrit aux notes 1 et 4 des états financiers consolidés, la Société comptabilise progressivement les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation selon la méthode fondée sur les intrants si elle détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une partie du total des produits des activités ordinaires consolidés des secteurs Défense et sécurité et Aviation civile de respectivement 1 602,1 millions \$ et 1 617,8 millions \$ consistait en des produits comptabilisés progressivement à l'égard de contrats conclus avec des clients selon la méthode fondée sur les intrants. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. La direction a posé un jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux qui devront être effectués.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard des coûts estimés pour achever certains contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Aviation civile aux fins de la comptabilisation des produits des activités ordinaires constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement pour estimer ces coûts, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les hypothèses sur les coûts utilisées par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les contrôles liés à l'établissement des coûts estimés pour achever les contrats. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres, à tester, pour un échantillon de contrats, les processus utilisés par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Aviation civile, ce qui demande entre autres de tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans l'estimation des travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux devant être effectués, et d'évaluer le caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction, sur une base d'échantillonnage, a compris l'évaluation de la capacité de la direction à effectuer des estimations raisonnables des coûts d'achèvement des contrats en comparant les variations des coûts estimés par rapport aux estimations faites à l'exercice antérieur ou les coûts d'achèvement estimés pour les nouveaux contrats, à effectuer une analyse rétrospective pour évaluer les écarts entre les coûts réels et les coûts estimés d'achèvement des contrats et à mettre en œuvre des procédures pour évaluer l'identification en temps voulu des circonstances pouvant nécessiter une modification des estimations de coûts antérieures.

Acquisition de la division Formation Militaire de L3Harris Technologies – Évaluation des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie

Comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés, la Société a acquis la division Formation Militaire de L3Harris Technologies pour une contrepartie totale de 1 360,9 millions \$ en juillet 2021, acquisition qui a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 217,7 millions \$ au titre des relations clients et de 99,5 millions \$ au titre de la technologie. La direction a comptabilisé cette transaction comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances pour évaluer la technologie. La direction a exercé un jugement important pour estimer la juste valeur des relations clients et de la technologie acquises, ce qui a nécessité l'utilisation d'hypothèses importantes à l'égard des produits projetés.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie dans le cadre de l'acquisition de la division Formation Militaire de L3Harris Technologies constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement important pour établir les estimations de la juste valeur, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les hypothèses importantes à l'égard des produits projetés utilisées par la direction pour évaluer les immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à la comptabilisation de l'acquisition par la direction, y compris les contrôles liés à l'évaluation des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie ainsi que les contrôles à l'égard de l'élaboration des hypothèses importantes à l'égard des produits projetés. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres i) à lire la convention d'achat et ii) à tester les processus utilisés par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie, ce qui demande entre autres d'évaluer le caractère approprié des méthodes d'évaluation et de tester l'exhaustivité et l'exactitude des données fournies par la direction, de même que d'évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes sur les produits projetés qui seront tirés des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie. Pour évaluer le caractère raisonnable des produits projetés qui seront tirés des immobilisations incorporelles constituées des relations clients et de la technologie, il a fallu évaluer la cohérence avec les données sectorielles et déterminer si ces hypothèses étaient basées sur des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Canada)

Le 31 mai 2022

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 1991.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119714

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2022	2021
Produits des activités ordinaires	4	3 371,3 \$	2 981,9 \$
Coût des ventes		2 415,8	2 216,9
Marge brute		955,5 \$	765,0 \$
Frais de recherche et de développement		120,8	104,7
Frais de vente, généraux et d'administration		489,1	398,9
Autres (profits) et pertes	5	(37,0)	91,7
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	4	(48,5)	(2,7)
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	6	146,9	124,0
Résultat opérationnel		284,2 \$	48,4 \$
Charges financières – montant net	7	130,6	135,6
Résultat avant impôt sur le résultat		153,6 \$	(87,2) \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	8	3,6	(39,7)
Résultat net		150,0 \$	(47,5) \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		141,7 \$	(47,2) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		8,3	(0,3)
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base	9	0,46 \$	(0,17) \$
Dilué	9	0,45 \$	(0,17) \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
Résultat net		150,0 \$	(47,5) \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		(101,4) \$	(284,8) \$
Gain sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger – montant net		15,8	140,4
Reclassement au résultat net d'écarts de conversion		(4,7)	(21,2)
(Perte) gain sur les couvertures de flux de trésorerie – montant net		(6,0)	61,4
Reclassement au résultat net du gain sur les couvertures de flux de trésorerie		(7,0)	(20,3)
Impôt sur le résultat	8	(2,0)	(14,6)
		(105,3) \$	(139,1) \$
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net			
Réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies	20	125,6 \$	1,1 \$
Perte sur les actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – montant net		(0,1)	(1,8)
Impôt sur le résultat	8	(33,4)	(0,3)
		92,1 \$	(1,0) \$
Autres éléments du résultat global		(13,2) \$	(140,1) \$
Total du résultat global		136,8 \$	(187,6) \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		129,8 \$	(181,5) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		7,0	(6,1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		346,1 \$	926,1 \$
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	9	—	700,1
Créances clients	10	556,9	518,6
Actifs sur contrat	11	608,3	461,9
Stocks	12	519,8	647,8
Acomptes		56,7	52,1
Impôt sur le résultat à recouvrer		33,2	39,8
Actifs financiers dérivés		27,6	32,2
Total de l'actif courant		2 148,6 \$	3 378,6 \$
Immobilisations corporelles	13	2 129,3	1 969,4
Actifs au titre des droits d'utilisation	15	373,0	308,5
Immobilisations incorporelles	14	3 796,3	2 055,8
Investissement dans les participations mises en équivalence	32	454,0	422,2
Actifs d'impôt différé	8	117,4	104,9
Actifs financiers dérivés		10,5	13,2
Autres actifs non courants	16	549,7	495,8
Total de l'actif		9 578,8 \$	8 748,4 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	17	975,1 \$	945,6 \$
Provisions	18	36,7	52,6
Impôt sur le résultat à payer		22,7	16,2
Passifs sur contrat	11	788,3	674,7
Partie courante de la dette à long terme	19	241,8	216,3
Passifs au titre des reçus de souscription	9	—	714,1
Passifs financiers dérivés		26,6	13,8
Total du passif courant		2 091,2 \$	2 633,3 \$
Provisions	18	20,6	30,9
Dette à long terme	19	2 804,4	2 135,2
Obligations au titre des redevances		126,0	141,8
Obligations au titre des avantages du personnel	20	109,7	222,2
Passifs d'impôt différé	8	93,7	123,5
Passifs financiers dérivés		1,0	3,1
Autres passifs non courants	21	245,6	245,6
Total du passif		5 492,2 \$	5 535,6 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	9	2 224,7 \$	1 516,2 \$
Surplus d'apport		38,6	22,5
Cumul des autres éléments du résultat global	23	(31,2)	58,1
Résultats non distribués		1 777,6	1 543,7
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		4 009,7 \$	3 140,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		76,9	72,3
Total des capitaux propres		4 086,6 \$	3 212,8 \$
Total du passif et des capitaux propres		9 578,8 \$	8 748,4 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société

	Notes	Actions ordinaires		Cumul des autres éléments du résultat global (note 23)		Résultats non distribués		Participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
		Nombre d'actions	Valeur attribuée	Surplus d'apport	Autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	ne donnant pas le contrôle	Total	
<i>(montants en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)</i>										
Soldes au 31 mars 2020		265 619 627	679,5 \$	26,9 \$	193,2 \$	1 590,1 \$	2 489,7 \$	88,6 \$	2 578,3 \$	
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	(47,2) \$	(47,2) \$	(0,3) \$	(47,5) \$	
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(135,1)	0,8	(134,3)	(5,8)	(140,1)	
Total du résultat global		—	— \$	— \$	(135,1) \$	(46,4) \$	(181,5) \$	(6,1) \$	(187,6) \$	
Émission d'actions ordinaires aux termes d'un placement d'actions	9	27 048 671	822,7	—	—	—	822,7	—	822,7	
Coûts de transaction relatifs aux reçus de souscription		—	—	(12,5)	—	—	(12,5)	—	(12,5)	
Exercice d'options sur actions	24	687 165	14,0	(1,7)	—	—	12,3	—	12,3	
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	24	—	—	9,8	—	—	9,8	—	9,8	
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(10,2)	(10,2)	
Soldes au 31 mars 2021		293 355 463	1 516,2 \$	22,5 \$	58,1 \$	1 543,7 \$	3 140,5 \$	72,3 \$	3 212,8 \$	
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	141,7 \$	141,7 \$	8,3 \$	150,0 \$	
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(104,1)	92,2	(11,9)	(1,3)	(13,2)	
Total du résultat global		—	— \$	— \$	(104,1) \$	233,9 \$	129,8 \$	7,0 \$	136,8 \$	
Émission d'actions ordinaires suite à la conversion des reçus de souscription	9	22 400 000	677,2	12,5	—	—	689,7	—	689,7	
Exercice d'options sur actions	24	1 268 660	31,3	(4,2)	—	—	27,1	—	27,1	
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	24	—	—	7,8	—	—	7,8	—	7,8	
Transfert des pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises		—	—	—	14,8	—	14,8	—	14,8	
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(2,4)	(2,4)	
Soldes au 31 mars 2022		317 024 123	2 224,7 \$	38,6 \$	(31,2) \$	1 777,6 \$	4 009,7 \$	76,9 \$	4 086,6 \$	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
Activités opérationnelles			
Résultat net		150,0 \$	(47,5) \$
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements	4	310,5	319,5
Dépréciation d'actifs non financiers	4	41,8	171,7
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence		(48,5)	(2,7)
Impôt sur le résultat différé		(32,4)	(33,3)
Crédits d'impôt à l'investissement		(27,5)	(36,9)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		6,4	9,6
Régimes de retraite à prestations définies		13,7	12,0
Autres passifs non courants		(65,9)	(19,9)
Actifs et passifs financiers dérivés – montant net		11,3	(26,7)
Autres		36,3	70,3
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	22	22,5	(49,5)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		418,2 \$	366,6 \$
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	3	(1 883,7) \$	(186,5) \$
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	32	(4,3)	(18,7)
Ajouts d'immobilisations corporelles	13	(272,2)	(107,6)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		8,4	4,5
Ajouts d'immobilisations incorporelles	14	(90,6)	(56,0)
(Paiements nets versés aux) produit net reçu des participations mises en équivalence		(19,4)	0,7
Dividendes reçus des participations mises en équivalence		27,1	12,1
Autres		(2,4)	8,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(2 237,1) \$	(343,4) \$
Activités de financement			
Produit net tiré (remboursement net au titre) des prélèvements aux termes des facilités de crédit renouvelables	19	344,6 \$	(705,6) \$
Produit tiré de la dette à long terme	19	429,1	151,1
Remboursement sur la dette à long terme	19	(132,1)	(86,1)
Remboursement sur les obligations locatives	19	(89,5)	(200,8)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires		696,1	820,8
Variation des liquidités soumises à restrictions		9,4	—
Autres		(2,0)	(0,7)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		1 255,6 \$	(21,3) \$
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(16,7) \$	(22,3) \$
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(580,0) \$	(20,4) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		926,1	946,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		346,1 \$	926,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 31 mai 2022.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise de haute technologie, CAE tire parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique.

CAE inc. et ses filiales (ou la Société) gèrent leurs activités en trois secteurs :

- i) Aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des logiciels de gestion, de solutions d'activités de formation et d'optimisation des équipages de bout en bout;
- ii) Défense et sécurité – Une entreprise mondiale de formation et de simulation, peu importe la plateforme, assurant la préparation aux missions en intégrant des systèmes et solutions dans les cinq domaines pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique;
- iii) Santé – Fournit aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques des solutions intégrées d'enseignement et de formation, incluant la simulation d'intervention et d'échographie, des programmes de formation, des solutions de débriefing audiovisuelles, des plateformes de gestion des centres, ainsi que des simulateurs de patients.

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions ordinaires de CAE se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE).

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie conditionnelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions et réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Tous les comptes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés.

Partenariats

Les partenariats représentent les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, à hauteur de sa participation dans l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des autres éléments du résultat global (AERG) de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa participation détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

Les contreparties conditionnelles classées à titre de passif sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement éventuel dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations en capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des participations achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Comptabilisation, classement et évaluation

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat net, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Instruments financiers évalués au coût amorti;
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Actifs financiers

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet de pertes de valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié. Les actifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les créances clients et les acomptes consentis à un placement de portefeuille.

Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale ainsi que les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'une revente prochaine ou d'un rachat prochain. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui sont séparés, sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer sont classés et évalués à la JVRN, sans égard au modèle économique. Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les actifs financiers à la JVRN de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs financiers à la JVAERG sont des placements en instruments de capitaux propres que la Société a irrévocablement choisi de classer comme tels. Ce classement est déterminé au cas par cas. Les profits et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais reclassés dans le résultat net. Les dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque le droit de paiement est établi, sauf si la Société obtient les avantages d'un tel produit sous forme de recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces profits sont comptabilisés dans les AERG.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que la Société modifie le modèle économique dans lequel s'inscrit leur gestion.

Passifs financiers

Les passifs financiers à la JVRN comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont engagés en vue d'un rachat prochain. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés qui ne sont pas classés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture. Les dérivés incorporés qui sont séparés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les passifs financiers à la JVRN de la Société comprennent les passifs éventuels découlant de regroupements d'entreprises ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les passifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que par le biais du processus d'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations au titre des redevances, ainsi que les passifs au titre des reçus de souscription.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la JVRN et à la JVAERG) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Comptabilité de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour gérer son risque de change et son risque de taux d'intérêt, respectivement. Une relation de couverture est admissible à la comptabilité de couverture lorsqu'elle répond aux exigences d'efficacité suivantes :

- Il existe « une relation économique » entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- L'effet du risque de crédit ne « domine pas les variations de valeur » résultant de cette relation économique;
- Le ratio de couverture de la relation de couverture est le même que celui résultant des quantités de :
 - l'élément couvert que la Société couvre réellement;
 - l'instrument de couverture que la Société utilise réellement pour couvrir cette quantité d'éléments couverts.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Couverture de flux de trésorerie lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de change lié à un engagement ferme non comptabilisé;
- Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger;
- Couverture de juste valeur lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, la Société doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux AERG, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les AERG sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'éléments non financiers, les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux AERG sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les éléments non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux AERG à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux AERG est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme éléments de couverture de l'investissement net total de la Société dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux AERG et se limite aux écarts de conversion sur la participation nette.

Couverture de juste valeur

À l'heure actuelle, la Société n'a pas recours à des transactions de couverture de juste valeur.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans l'une des circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré;
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses droits sur ses créances clients. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Selon ce programme, la Société transfère certains des risques et des avantages importants des créances clients cédées et en conserve d'autres. Les créances clients sont décomptabilisées jusqu'à concurrence du montant correspondant au niveau d'implication de la Société, qui représente l'exposition maximum conservée.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société détermine la dépréciation d'actifs financiers selon le modèle des pertes de crédit attendues, pertes qu'elle comptabilise sous forme de corrections de valeur pour pertes dans le cas des actifs évalués au coût amorti. Les pertes de crédit attendues représentent la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le montant comptabilisé correspond aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 prochains mois (perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir). Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée restante de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance (perte de crédit attendue pour la durée de vie).

Dans le cas des créances clients et des actifs sur contrat, la Société applique la mesure de simplification aux termes d'IFRS 9 lui permettant de comptabiliser les pertes attendues pour la durée de vie à compter de la comptabilisation initiale des actifs.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée à l'état du résultat net.

Écarts de conversion

Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les AERG.

Lorsque CAE inc. et ses filiales ont une créance ou une dette intersociété à long terme dont le règlement n'est pas envisagé dans un avenir prévisible à l'égard d'une filiale à l'étranger, cet élément est, en soi, considéré comme faisant partie de l'investissement net de la Société dans cet établissement à l'étranger. Les profits et pertes découlant de la conversion de ces soldes intersociété libellés en monnaie étrangère sont également inclus dans les AERG.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux AERG en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué des provisions pour pertes de crédit, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Taux d'amortissement / durée
Bâtiments et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 15 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Au 31 mars 2022, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol était de 11,8 ans (12,2 ans en 2021).

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société doit évaluer si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien ou du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti sur la période allant de la date de début jusqu'à la fin de la durée d'utilité de cet actif ou, si elle est antérieure, jusqu'à l'échéance du contrat de location. Si la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété avant la fin du contrat de location en vertu d'une option d'achat, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les durées d'amortissement, les valeurs résiduelles (uniquement lorsque la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété du bien avant la fin du contrat de location) et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Durée d'amortissement
Bâtiments et terrains	Amortissement linéaire	N'excédant pas 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	N'excédant pas 7 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à la date de début, calculée au taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, y compris en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice des options d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de résilier.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou dans son appréciation de la certitude raisonnable d'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Modifications de contrats de location

Une modification de contrat de location est un changement dans l'étendue ou la contrepartie d'un contrat de location par rapport aux modalités initiales. Une modification de contrat de location est comptabilisée comme un contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location par l'ajout d'un droit d'utilisation d'un ou de plusieurs biens sous-jacents et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct, compte tenu des circonstances propres au contrat. Les autres modifications ne sont pas comptabilisées comme un contrat de location distinct.

Pour une modification qui diminue l'étendue du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, et la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite pour refléter la résiliation partielle ou totale du contrat de location. L'écart entre la réduction de l'obligation locative et celle de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant est comptabilisé en résultat net.

Pour toutes les autres modifications de contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, avec ajustement correspondant de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et à ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Transactions de cession-bail

Dans le cadre d'une transaction de cession-bail, le transfert d'un actif est comptabilisé comme une vente lorsque le contrôle de l'actif sous-jacent est transféré au client, conformément à la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société. Autrement, l'actif transféré demeure inscrit au bilan et la Société comptabilise un passif financier à hauteur du produit transféré. Lorsque le transfert d'un actif satisfait aux critères de la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société, une partie du profit découlant de la vente est comptabilisée immédiatement après la vente, à hauteur de la proportion de l'actif que la Société ne conserve pas par le biais du contrat de location. La proportion de l'actif que conserve la Société par le biais du contrat de location est comptabilisée en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation, et l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La Société en tant que bailleur

À la date de début d'un contrat de location, la Société classe ce contrat soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple. Un contrat de location est classé dans les contrats de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple.

L'actif sous-jacent d'un contrat de location-financement est décomptabilisé à la date de début. La valeur actualisée nette des paiements de loyers minimaux et toute valeur résiduelle non garantie actualisée des actifs loués sont inscrites en tant qu'investissement dans des contrats de location-financement. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Lorsque la Société reloue un contrat de location, elle comptabilise son intérêt dans le contrat de location principal et son intérêt dans le contrat de sous-location séparément. La Société classe le contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non du bien sous-jacent.

Immobilisations incorporelles**Goodwill**

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Les coûts de configuration ou de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique sont aussi inclus lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif.

Amortissement

L'amortissement, calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, s'établit comme suit :

	Période d'amortissement
Frais de développement inscrits à l'actif	De 3 à 10 ans
Relations clients	De 3 à 20 ans
Licences	De 3 à 20 ans
Technologie, logiciels et ERP	De 3 à 12 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40 ans

Au 31 mars 2022, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif était de 5,8 ans (5,3 ans en 2021). Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans de tels cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la perte de valeur par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs

Liquidités soumises à restrictions

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que la Société estime nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées en tant que provision pour contrat déficitaire dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise, les tendances actuelles et d'autres hypothèses que la Société considère comme raisonnables dans les circonstances.

Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi qu'une obligation de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux bâtiments loués lorsque l'engagement de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ils sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et d'autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net au poste Frais de vente, généraux et d'administration ou au poste Autres (profits) et pertes. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2022.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience acquise en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant une période de 1 an à 7 ans. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sur actions sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôt, du produit.

Lorsque le capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires liés aux biens ou aux services promis lorsqu'elle en transfère le contrôle au client. Le prix de transaction est le montant de la contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services promis. La Société doit inclure dans le prix de transaction le montant de contrepartie variable estimé dans la seule mesure où il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important des produits des activités ordinaires comptabilisés ne surviendra pas ultérieurement. La contrepartie variable découle habituellement des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes de même que des pénalités. La Société répartit le prix de transaction entre toutes les obligations de prestation identifiées dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques des biens ou des services promis sous-jacents à chacune des obligations.

Les obligations de prestation de la Société sont remplies progressivement ou à un moment précis, en fonction du transfert du contrôle au client.

Ventes de biens et services

Dispositifs de formation personnalisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés si la Société détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. Si la Société considère que ces dispositifs peuvent servir à d'autres fins, elle comptabilise les produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Dispositifs de formation et dispositifs médicaux standardisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la fabrication de dispositifs de formation et de dispositifs médicaux standardisés sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Services de formation

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'heures ou de cours de formation sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires tirés des deux phases sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction du temps écoulé.

Maintenance des produits, soutien et mises à niveau

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de services de maintenance des produits et de soutien après la livraison sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé ou des coûts engagés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de mise à niveau qui accroissent la valeur d'un dispositif de formation que possède actuellement un client sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont comptabilisés à un moment précis, habituellement lors de la livraison au client.

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels qui confèrent aux clients de la Société un droit d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importants travaux de développement ou d'intégration sont comptabilisés à un moment précis, lors de la livraison. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés. Les accords concernant des logiciels-services (SaaS) confèrent aux clients de la Société un droit d'accéder à l'environnement infonuagique que la Société fournit et gère, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels-services sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé.

Autres**Composante financement importante**

La Société comptabilise une composante financement importante au titre des contrats dont la durée est supérieure à 12 mois et dont les encaissements et la comptabilisation des produits des activités ordinaires diffèrent substantiellement. Le prix de transaction de ces contrats est ajusté en fonction de la valeur temps de l'argent, au taux qui serait utilisé pour une transaction de financement distincte entre la Société et ses clients à la passation du contrat, de manière à tenir compte de la composante financement importante.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasiment nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif ou du service donné et la juste valeur de l'actif ou du service reçu.

Modifications de contrats

Les modifications de contrats, qui s'entendent d'une augmentation qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat, sont comptabilisées comme un contrat distinct si les biens ou les services ajoutés sont distincts de ceux fournis avant la modification du contrat et que le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète le prix de vente spécifique. Les modifications de contrats sont traitées sur une base prospective lorsque les biens ou les services ajoutés sont distincts, mais que l'augmentation du prix du contrat ne reflète pas le prix de vente spécifique. Si les biens ou les services restants ne sont pas distincts, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires du contrat initial à la date de la modification du contrat.

Coûts d'obtention et d'exécution d'un contrat

La Société comptabilise en tant qu'actif les coûts marginaux d'obtention d'un contrat si elle s'attend à les recouvrer sur une période supérieure à un an. Elle comptabilise en tant qu'actif les coûts qui sont directement liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client lorsque ceux-ci procurent des ressources nouvelles ou accrues qui serviront à remplir l'obligation de prestation et qu'elle s'attend à les recouvrer. Ces actifs sont amortis sur une base systématique correspondant à la fourniture au client des biens ou des services auxquels les actifs sont liés.

Droit de facturer

Si la Société a le droit de facturer un montant correspondant directement à la valeur des obligations de prestation que la Société a remplies jusqu'à présent, elle peut comptabiliser des produits des activités ordinaires d'un tel montant.

Soldes des contrats

L'échéancier de comptabilisation des produits des activités ordinaires, de facturation et de recouvrement donne lieu à la comptabilisation de créances clients, d'actifs sur contrat et de passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière.

Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque des produits des activités ordinaires sont comptabilisés en sus des montants facturés ou lorsque la Société a un droit à contrepartie et que ce droit est conditionnel à un facteur autre que l'écoulement du temps. Les actifs sur contrat sont ultérieurement virés vers les créances clients lorsque le droit à contrepartie devient inconditionnel.

Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des paiements reçus en sus des produits des activités ordinaires comptabilisés. Les passifs sur contrat sont ultérieurement comptabilisés dans les produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies.

Les actifs et les passifs sur contrat sont présentés sur une base nette pour chaque contrat à la date de clôture et sont classés comme courants en fonction du cycle d'exploitation normal de la Société.

Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences de capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine les coûts nets de retraite de ses régimes canadiens à prestations définies au moyen de taux d'actualisation distincts tirés de la courbe de rendement.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux AERG dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations échéant plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulée de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sur actions sont exercées, la Société émet de nouvelles actions ordinaires et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services rendus par les salariés correspond au nombre de droits dont l'acquisition est prévue, multiplié par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du régime d'options sur actions est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses régimes de DDVA, ses régimes de DNR et son régime de DVAP.

Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration s'inscrivent dans le cadre d'un programme planifié et contrôlé par la direction qui modifie de façon significative le champ d'activité de la Société ou la manière dont cette activité est gérée. Les coûts de restructuration comprennent les coûts directement liés à des activités de sortie importantes, telles que la vente ou l'arrêt d'un secteur d'activité, la fermeture d'établissements ou la délocalisation d'activités, les changements importants apportés à la structure de direction ou les réorganisations fondamentales ayant un effet significatif sur la nature et l'objectif des activités de la Société.

Les coûts de restructuration de la Société comprennent les indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel, les coûts associés à la perte de valeur d'actifs non financiers, dont les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles et les stocks, ainsi que les autres coûts directs associés à la fermeture ou à la délocalisation d'installations, à l'arrêt d'une gamme de produits ou d'une activité, ou à la rationalisation d'activités.

Les coûts de restructuration sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que lorsqu'un fait générateur d'obligation survient.

Coûts d'intégration

Les coûts d'intégration représentent les coûts supplémentaires directement liés à l'intégration d'entreprises récemment acquises dans les activités courantes de la Société. Il s'agit principalement des dépenses liées à la conformité à la réglementation, à la normalisation des processus, à l'intégration des systèmes et à d'autres activités.

Coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition représentent les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises, qu'ils soient menés à bien ou non. Ils comprennent les charges, frais, commissions et autres coûts associés à la collecte d'information, à la négociation de contrats, à l'évaluation des risques, ainsi qu'aux services des avocats, des conseillers et des spécialistes.

Impôt exigible et différé

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les AERG ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les AERG ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat imposable de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés, à l'exception des différences temporaires à la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui ne touche ni le résultat comptable, ni les bénéfices imposables.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu dans la juridiction.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission, si cette dernière est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options sur actions dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Participation gouvernementale

L'aide publique est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide publique sera reçue et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. L'aide publique liée à l'acquisition d'actifs non financiers est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

Obligations au titre des redevances

La Société reçoit des entités gouvernementales un financement partiel à l'égard des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. En contrepartie, la Société rembourse un pourcentage de certains produits des activités ordinaires gagnés durant les exercices en cause. L'évaluation initiale de l'obligation au titre des redevances est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant qu'aide publique. La partie courante de l'obligation au titre des redevances est incluse dans les charges à payer.

Obligations de R-D

La Société obtient des emprunts assortis de taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché auprès d'entités gouvernementales afin de financer une partie des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. L'évaluation initiale de l'obligation de R-D est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation de R-D est comptabilisé en tant qu'aide publique. Les obligations de R-D sont prises en compte dans la dette à long terme.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont présumés être équivalents à l'aide publique. Cette aide publique est reçue au titre de coûts engagés dans le cadre des projets de R-D. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs non courants.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date du transfert du contrôle. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, laquelle peut être estimée au moyen de la méthode par les coûts, par le résultat ou par le marché. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les jugements posés pour déterminer la juste valeur estimative attribuée aux actifs nets identifiables acquis, ainsi que la durée d'utilité estimative des actifs non financiers, pourraient influencer sur le résultat net des périodes ultérieures en se répercutant sur la dotation aux amortissements et, dans certains cas, sur les pertes de valeur. La Société estime que les justes valeurs estimatives attribuées aux actifs nets identifiables acquis sont fondées sur des hypothèses raisonnables qu'un intervenant du marché utiliserait. Même si la Société utilise les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables afin d'évaluer avec exactitude les actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition, les estimations sont intrinsèquement incertaines et sont susceptibles d'être révisées.

Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions de la division de formation militaire de L3Harris Technologies et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes, la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes a été utilisée pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances a été utilisée pour évaluer la technologie et les logiciels. L'estimation de la juste valeur des relations clients et de la technologie acquises fait appel à l'exercice d'un jugement important, ce qui nécessite l'utilisation d'hypothèses importantes à l'égard des produits des activités ordinaires projetés.

Au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après l'acquisition, la Société comptabilise des ajustements à l'estimation initiale des actifs nets identifiables acquis en fonction des nouvelles informations obtenues concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition. Tout ajustement résultant d'informations obtenues concernant des faits et circonstances qui n'existaient pas à la date d'acquisition est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il survient.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, la Société estime le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés, la Société a recours à son jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatées, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 20 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6,0 % à 10,4 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 1,7 million \$ (2,3 millions \$ en 2021) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2022. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégagera un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité l'utilisation de jugements et d'estimations dans certains domaines, tels que la dépréciation des actifs financiers et non financiers et la comptabilisation des produits des activités ordinaires. L'impact futur de la pandémie de COVID-19 augmente le risque, dans les périodes de référence futures, d'ajustements importants de la valeur comptable des actifs nets de la Société.

NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications abordent les questions qui découlent de la mise en œuvre de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) lorsque les TIO seront remplacés par des taux de référence alternatifs. Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications introduisent une mesure de simplification selon laquelle si un changement des flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se fait sur une base économiquement équivalente, le changement sera pris en compte en mettant à jour le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou de perte. Les modifications prévoient également des exemptions temporaires supplémentaires de l'application d'exigences spécifiques en matière de comptabilité de couverture d'IAS 39 et IFRS 9 aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO et exigent la communication d'informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la manière dont la transition à d'autres taux de référence sera gérée.

CAE a adopté les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2021. La Société a choisi d'appliquer la méthode de simplification pratique et celle-ci s'appliquera aux transactions qui auront lieu après le 1^{er} avril 2021. Le service de trésorerie de la Société gère le plan de transition afin que les contrats existants qui font référence aux TIO soient ajustés pour assurer la continuité des contrats et traiter les différences de durée et de crédit entre les TIO et les autres taux de référence. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique – IAS 38

Au cours de l'exercice 2022, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive qui précise la façon dont doivent être comptabilisés les coûts de configuration et de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique, plus particulièrement dans le cas d'un accord de logiciel-service (SaaS). Cette décision fournit des directives pour déterminer si les coûts engagés peuvent être inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles et à quel moment ces coûts doivent être comptabilisés en charges. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si les critères d'inscription à l'actif sont satisfaits. La Société a modifié sa méthode comptable afin de se conformer à la décision, et les coûts précédemment inscrits à l'actif qui ne remplissaient plus les critères d'inscription à l'actif ont été comptabilisés en charges au cours de la période considérée (note 5).

NOTE 3 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**Exercice clos le 31 mars 2022****Division Formation militaire de L3Harris Technologies**

Le 2 juillet 2021, la Société a conclu l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) pour une contrepartie en trésorerie de 1 337,7 millions \$, sous réserve d'ajustements additionnels du prix d'achat. L3H MT inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de formation militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition élargit la position de la Société en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, peu importe la plateforme, en diversifiant sa position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi ses solutions de formation terrestre et maritime, et améliorant ses capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cyber.

En mars 2021, afin d'atténuer l'impact potentiel sur le prix d'achat des variations des taux de change, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir une partie du prix d'achat de L3H MT (800 millions \$ US). La Société a appliqué la comptabilité de couverture et a comptabilisé la variation de la juste valeur de ces instruments financiers avant la date d'acquisition de L3H MT dans les autres éléments du résultat global. Le 2 juillet 2021, ces instruments financiers ont été exercés dans le cadre de la clôture de l'acquisition de L3H MT, et les pertes réalisées de couverture de flux de trésorerie de 17,1 millions \$, moins le recouvrement d'impôt sur le revenu de 2,3 millions \$, ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat global et incluses comme ajustement de la contrepartie d'achat.

Au 31 mars 2022, la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition de L3H MT se présente comme suit :

	L3H MT
Actif courant	110,0 \$
Passif courant	(130,8)
Immobilisations corporelles	96,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	31,6
Immobilisations incorporelles	1 342,8
Impôt différé	41,2
Autres actifs non courants	7,7
Dette à long terme, y compris la partie courante	(33,9)
Autres passifs non courants	(104,0)
Total du prix d'achat, y compris la partie du prix d'achat couverte	1 360,9 \$
Montant à payer à titre d'ajustement du prix d'achat	(8,4)
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	1 352,5 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, un montant de 8,4 millions \$ a été versé au vendeur à titre d'ajustement du prix d'achat.

La juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles acquises s'établit à 1 342,8 millions \$ et se compose d'un goodwill de 1 025,6 millions \$ (dont une tranche de 868,3 millions \$ est déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 217,7 millions \$ et de technologie de 99,5 millions \$.

La juste valeur et le montant brut contractuel des créances clients acquises sont de 41,9 millions \$.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel sectoriel ajusté de L3H MT inscrits à l'état consolidé du résultat net depuis la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 409,9 millions \$ et à 49,1 millions \$. Si L3H MT avait été consolidée à partir du 1^{er} avril 2021, des produits des activités ordinaires consolidés et un résultat opérationnel sectoriel ajusté d'environ 549,0 millions \$ et 65,3 millions \$, respectivement, auraient été inclus à l'état consolidé du résultat net. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société, en supposant une répartition du prix d'achat en date du 1^{er} avril 2021.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de L3H MT sont inclus dans le secteur Défense et sécurité.

Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat est préliminaire.

Division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes

Le 28 février 2022, la Société a conclu l'acquisition de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), une gamme de solutions de gestion et d'optimisation des vols et des équipages, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 498,9 millions \$. La transaction dote la Société du catalogue de produits AirCentre de Sabre, des technologies connexes, des droits de propriété intellectuelle ainsi que de ses employés hautement qualifiés. L'acquisition élargit davantage la portée de la Société auprès de sa vaste clientèle au-delà de la formation des pilotes et la positionne comme un chef de file technologique dans le marché croissant des solutions numériques de gestion des vols et des équipages en tête de l'industrie.

Au 31 mars 2022, la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition d'AirCentre se présente comme suit:

	AirCentre
Actif courant	42,0 \$
Passif courant	(3,4)
Actifs au titre des droits d'utilisation	0,3
Immobilisations incorporelles	423,2
Impôt différé	1,2
Autres actifs non courants	36,9
Dette à long terme, y compris la partie courante	(0,3)
Autres passifs non courants	(1,0)
Juste valeur des actifs nets acquis, exclusion faite de la trésorerie acquise	498,9 \$
Trésorerie acquise	3,8
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	502,7 \$

La juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles acquises s'établit à 423,2 millions \$ et se compose d'un goodwill de 257,8 millions \$ (dont une tranche de 191,0 millions \$ est déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 101,8 millions \$ et de technologie et de logiciels de 63,6 millions \$.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel sectoriel ajusté d'AirCentre inscrits à l'état consolidé du résultat net depuis la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 10,5 millions \$ et à 2,2 millions \$. Si AirCentre avait été consolidée à partir du 1^{er} avril 2021, des produits des activités ordinaires consolidés et un résultat opérationnel sectoriel ajusté d'environ 151,5 millions \$ et 18,9 millions \$, respectivement, auraient été inclus à l'état consolidé du résultat net. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société, en supposant une répartition du prix d'achat en date du 1^{er} avril 2021.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, d'AirCentre sont inclus dans le secteur Aviation civile.

Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat est préliminaire.

Autres regroupements d'entreprises de l'exercice 2022

RB Group

Le 1^{er} avril 2021, la Société a acquis la participation restante de 79 % dans RB Group, un important fournisseur de solutions entièrement intégrées qui modernisent la façon dont les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires interagissent avec leur équipage. Cette acquisition vient appuyer l'expansion de la Société dans le domaine de la gestion numérique des équipages de vol dans le cadre de sa stratégie visant à accroître les services de logiciels destinés à l'aviation civile. Avant cette transaction, la participation de 21 % de la Société dans RB Group était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

GlobalJet Services

Le 10 juin 2021, la Société a acquis GlobalJet Services (GlobalJet), un fournisseur en matière de formation à la maintenance aéronautique reconnu dans le monde entier pour ses services destinés à l'aviation commerciale et aux hélicoptères. Cette acquisition augmente la capacité de formation de la Société en agrandissant sa gamme de plateformes d'aéronefs disponibles pour les programmes de formation à la maintenance de classe mondiale et approuvés par les organismes de réglementation.

Medicor Lab inc.

Le 5 juillet 2021, la Société a acquis les actions de Medicor Lab inc. (Medicor), une société spécialisée dans les dispositifs de formation aux tâches et dans la production de peau synthétique réaliste. Cette acquisition permet à la Société d'enrichir son catalogue de produits et d'accroître sa capacité à offrir des simulateurs de meilleure qualité, pour une meilleure expérience client.

Le montant total d'achat pour les acquisitions de RB Group, de GlobalJet et de Medicor se compose d'une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 19,0 millions \$, d'un montant à payer à long terme de 1,2 million \$, ainsi que d'une contrepartie conditionnelle pouvant atteindre 4,0 millions \$ si certains objectifs sont atteints, et est principalement affecté au goodwill et aux immobilisations incorporelles.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, découlant des acquisitions de RB Group et de GlobalJet sont inclus dans le secteur Aviation civile tandis que ceux de Medicor sont inclus dans le secteur Santé.

Autres

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a terminé son évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Flight Simulation Company B.V., de Merlot Aero Limited et de TRU Simulation + Training Canada inc., acquises au cours de l'exercice 2021, ainsi que de RB Group, de GlobalJet et de Medicor, acquises au cours de l'exercice 2022.

Les coûts d'acquisition totaux de 38,4 millions \$ ont été engagés au cours de l'exercice 2022 au titre des acquisitions de la Société et ont été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition à l'état consolidé du résultat net (note 6).

Durant l'exercice clos le 31 mars 2022, les ajustements aux répartitions préliminaires du prix d'achat des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2021 ont donné lieu à des augmentations des immobilisations incorporelles de 19,2 millions \$, des passifs courants de 15,2 millions \$ et des actifs d'impôts différés de 3,8 millions \$, ainsi qu'à une diminution des actifs courants de 7,8 millions \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une contrepartie nette en trésorerie de 4,9 millions \$ a été versée pour des acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

Exercice clos le 31 mars 2021

Flight Simulation Company B.V.

Le 16 novembre 2020, la Société a acquis les actions de Flight Simulation Company B.V. (FSC) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 105,2 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'acquisition. FSC est un fournisseur de solutions de formation ainsi que de services de dotation en instructeurs en Europe pour les compagnies aériennes et les transporteurs de fret. Cette acquisition permet à la Société de profiter d'un bassin de clients élargi et de tirer parti d'une entreprise bien établie qui se spécialise dans la formation périodique et qui complète son réseau.

Merlot Aero Limited

Le 22 décembre 2020, la Société a acquis les actions de Merlot Aero Limited (Merlot) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 31,7 millions \$ et une contrepartie conditionnelle en trésorerie payable à long terme d'un montant maximal de 10,0 millions \$ US, si certains critères sont atteints. Merlot est un chef de file dans le marché des logiciels de gestion et d'optimisation des équipages pour l'aviation civile établi à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette acquisition élargit l'expertise de la Société au-delà de la formation des pilotes dans le marché grandissant des services numériques d'optimisation des équipages.

TRU Simulation + Training Canada inc.

Le 26 janvier 2021, la Société a acquis les actions de TRU Simulation + Training Canada inc. (TRU Canada), un fabricant de simulateurs de vol et de dispositifs de formation au vol, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 49,6 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'achat. L'acquisition élargit le réseau mondial de simulateurs de vol commerciaux en service et la clientèle de la Société, ainsi que l'accès à un marché potentiel pour les services de soutien du cycle de vie du simulateur, ajoute des commandes de simulateurs au carnet de la Société, des simulateurs de vol à ses actifs, et lui donne également accès à un certain nombre de compagnies aériennes clientes partout dans le monde, ainsi qu'une participation de 33,3 % dans TRU Flight Training Iceland ehf, un centre de formation en Islande exploité en coentreprise avec Iceland Air.

Au 31 mars 2021, la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre des acquisitions se présente comme suit :

	Total
Actif courant, exclusion faite de l'encaisse	128,8 \$
Passif courant	(132,5)
Immobilisations corporelles	8,5
Actifs au titre des droits d'utilisation	62,6
Immobilisations incorporelles	219,8
Investissement dans les participations mises en équivalence	4,1
Impôt différé	0,7
Autres actifs non courants	0,5
Dette à long terme, y compris la partie courante	(73,0)
Autres passifs non courants	(20,1)
Juste valeur des actifs nets acquis, exclusion faite de la trésorerie acquise	199,4 \$
Trésorerie acquise	6,0
Total du prix d'achat	205,4 \$
Montant net à payer à court terme	(1,1)
Règlement d'une relation préexistante	(0,3)
Juste valeur de la contrepartie conditionnelle en trésorerie à payer à long terme	(11,5)
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	192,5 \$

La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises s'établit à 219,8 millions \$ et se compose d'un goodwill de 169,0 millions \$ (non déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 47,9 millions \$ et d'autres immobilisations incorporelles de 2,9 millions \$.

La juste valeur du montant brut contractuel des créances clients acquises est de 14,6 millions \$.

Le total des coûts d'acquisition engagés au cours de l'exercice 2021 au titre de ces acquisitions a été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition à l'état consolidé du résultat net (note 6).

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de FSC, de Merlot et de TRU Canada sont inclus dans le secteur Aviation civile. Le goodwill découlant des acquisitions est essentiellement attribuable à l'élargissement du réseau de simulateurs de vol commerciaux en service de CAE, à l'élargissement de l'expertise de la Société dans le marché des services numériques d'optimisation des équipages, à la consolidation de la capacité de marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Au 31 mars 2021, la répartition du prix d'achat de FSC, de Merlot et de TRU Canada était préliminaire.

NOTE 4 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel.

La Société a décidé de ventiler les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients par secteur d'activité, par produits et services et par secteur géographique, car elle estime que cette méthode décrit le mieux la façon dont la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude de ses produits des activités ordinaires et de ses flux de trésorerie sont influencés par les facteurs économiques.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel sectoriel ajusté. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, abstraction faite des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que des pertes de valeur et d'autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements particuliers. Il donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur rendement. Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, les pertes de valeur de même que les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques ou d'événements particuliers comprennent l'ajustement transitoire lié à l'infonuagique, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19. Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

	Aviation civile		Défense et sécurité			Santé		Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits des activités ordinaires externes	1 617,8 \$	1 412,9 \$	1 602,1 \$	1 217,1 \$	151,4 \$	351,9 \$	3 371,3 \$	2 981,9 \$
Dotation aux amortissements	224,1	242,9	73,4	54,3	13,0	22,3	310,5	319,5
Dépréciation d'actifs non financiers – montant net	34,5	119,9	3,0	43,2	4,3	8,6	41,8	171,7
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	42,1	5,2	6,4	(2,5)	—	—	48,5	2,7
Résultat opérationnel	224,1	6,5	56,0	15,5	4,1	26,4	284,2	48,4
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	314,7	164,3	119,2	87,0	10,6	29,3	444,5	280,6

Le rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'établit comme suit :

	Aviation civile		Défense et sécurité			Santé		Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Résultat opérationnel	224,1 \$	6,5 \$	56,0 \$	15,5 \$	4,1 \$	26,4 \$	284,2 \$	48,4 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition (note 6)	79,0	76,1	61,4	45,0	6,5	2,9	146,9	124,0
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique (note 5)	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4	—
Pertes de valeur et autres profits et pertes attribuables à la pandémie de COVID-19	—	81,7	—	26,5	—	—	—	108,2
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	314,7 \$	164,3 \$	119,2 \$	87,0 \$	10,6 \$	29,3 \$	444,5 \$	280,6 \$

Les dépenses d'investissement en immobilisations, qui prennent la forme d'ajouts aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles (exclusion faite de celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises), par secteur, s'établissent comme suit :

	2022	2021
Aviation civile	300,7 \$	116,7 \$
Défense et sécurité	46,5	27,5
Santé	15,6	19,4
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	362,8 \$	163,6 \$

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les actifs sur contrat, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, l'investissement dans les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs non courants. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les passifs sur contrat, les passifs financiers dérivés et les autres passifs non courants.

Le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif s'établit comme suit :

	2022	2021
Actif utilisé		
Aviation civile	5 269,6 \$	4 847,5 \$
Défense et sécurité	3 163,1	1 561,9
Santé	269,2	250,2
Actif non inclus dans l'actif utilisé	876,9	2 088,8
Total de l'actif	9 578,8 \$	8 748,4 \$
Passif utilisé		
Aviation civile	1 012,7 \$	1 039,4 \$
Défense et sécurité	824,8	540,5
Santé	64,9	159,3
Passif non inclus dans le passif utilisé	3 589,8	3 796,4
Total du passif	5 492,2 \$	5 535,6 \$

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services s'établissent comme suit :

	2022	2021
Produits	1 403,6 \$	1 359,7 \$
Formation et services	1 967,7	1 622,2
Total des produits des activités ordinaires externes	3 371,3 \$	2 981,9 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les produits des activités ordinaires sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des actifs, à l'exception du goodwill. Le goodwill est présenté par zone géographique en fonction de la répartition du prix d'acquisition connexe établie par la Société.

	2022	2021
Produits des activités ordinaires externes		
Canada	366,8 \$	455,9 \$
États-Unis	1 682,5	1 324,2
Royaume-Uni	208,5	137,7
Autres pays d'Amérique	78,4	55,0
Europe	473,4	553,2
Asie	472,2	381,4
Océanie et Afrique	89,5	74,5
	3 371,3 \$	2 981,9 \$

	2022	2021
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	1 570,8 \$	1 459,1 \$
États-Unis	3 554,2	1 571,1
Royaume-Uni	370,4	358,8
Autres pays d'Amérique	177,0	205,6
Europe	916,3	906,2
Asie	498,1	501,6
Océanie et Afrique	79,5	81,8
	7 166,3 \$	5 084,2 \$

NOTE 5 – AUTRES (PROFITS) ET PERTES

	2022	2021
Dépréciation d'actifs non financiers	— \$	103,5 \$
Profit net sur les écarts de conversion	(0,9)	(17,2)
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	13,4	—
Réévaluation des obligations au titre des redevances	(23,8)	(12,7)
Réévaluation de la contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	(11,4)	—
Autres	(14,3)	18,1
Autres (profits) et pertes	(37,0) \$	91,7 \$

Ajustement transitoire lié à l'infonuagique

Au cours de l'exercice 2022, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive précisant la façon dont doivent être comptabilisés certains coûts de configuration et de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique, avec retraitement prospectif (note 2). Les coûts qui ne remplissent pas les critères d'inscription à l'actif doivent être comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. La Société a modifié sa méthode comptable afin de se conformer à la décision, et les coûts précédemment inscrits à l'actif qui ne remplissaient plus les critères d'inscription à l'actif ont été comptabilisés en charges au cours de la période considérée.

Dépréciation d'actifs non financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, compte tenu des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, les principaux marchés de la Société, ses produits et ses clients, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs non financiers de 103,5 millions \$. Pour le secteur Aviation civile, la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation, les changements effectués par nos clients quant au type d'avions exploités et l'activité réduite dans la formation sur hélicoptère en raison de la pandémie de COVID-19 ont entraîné la comptabilisation de pertes de valeur de 46,7 millions \$ pour les immobilisations corporelles, principalement des simulateurs et des pièces, de 22,2 millions \$ pour les immobilisations incorporelles, notamment des frais de développement inscrits à l'actif et des relations clients, et de 11,2 millions \$ pour les stocks. Pour le secteur Défense et sécurité, le marché a été influencé par les conditions évolutives de la pandémie de COVID-19, ce qui a induit des changements dans les besoins des clients, ainsi que dans la recouvrabilité attendue de certaines technologies et de certains produits, et entraîné la comptabilisation de pertes de valeur de 12,6 millions \$ pour les immobilisations incorporelles, principalement des frais de développement inscrits à l'actif, et de 10,8 millions \$ pour les stocks.

NOTE 6 – COÛTS DE RESTRUCTURATION, D'INTÉGRATION ET D'ACQUISITION

	2022	2021
Coûts d'intégration et d'acquisition	87,8 \$	6,9 \$
Dépréciation d'actifs non financiers	37,1	59,5
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	6,9	42,9
Autres coûts	15,1	14,7
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	146,9 \$	124,0 \$

Au cours de l'exercice 2021, la Société a annoncé qu'elle adopterait des mesures supplémentaires afin de mieux desservir le marché en optimisant ses actifs et sa présence à l'échelle mondiale et en ajustant ses activités en fonction de la demande attendue et des gains d'efficacité structurelle permanents. À la suite de ces mesures, la Société a mis en place un plan de restructuration principalement composé de frais immobiliers, de relocalisations d'actifs, et d'autres coûts directement liés à l'optimisation de sa présence opérationnelle, de même que d'indemnités de cessation d'emploi, qui ont été engagés au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022.

La dépréciation d'actifs non financiers découlant de ce programme de restructuration comprend essentiellement la dépréciation d'immobilisations corporelles liées aux dispositifs de formation considérés comme excédentaires, d'immobilisations incorporelles liées à l'arrêt de certains produits offerts, de même que d'immeubles et d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux biens immobiliers que la Société loue, afin de s'aligner sur l'optimisation de sa présence opérationnelle ainsi que ses actifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition associés à l'acquisition de L3H MT (note 3) se sont élevés à 63,5 millions \$ (4,3 millions \$ en 2021) et ceux associés à l'acquisition d'AirCentre se sont élevés à 18,1 millions \$ (néant en 2021).

NOTE 7 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2022	2021
Charges financières		
Dettes à long terme (sauf les obligations locatives)	104,1 \$	100,2 \$
Obligations locatives	16,0	21,4
Obligations au titre des redevances	11,9	9,8
Obligations au titre des avantages du personnel (note 20)	5,3	6,5
Autres	13,2	13,7
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(7,1)	(2,9)
Charges financières	143,4 \$	148,7 \$
Produits financiers		
Prêts et investissement dans des contrats de location-financement	(9,1) \$	(10,6) \$
Autres	(3,7)	(2,5)
Produits financiers	(12,8) \$	(13,1) \$
Charges financières – montant net	130,6 \$	135,6 \$

NOTE 8 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2022	2021
Résultat avant impôt sur le résultat	153,6 \$	(87,2) \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,54 %	26,53 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	40,8 \$	(23,1) \$
Incidence des écarts avec les taux d'imposition à l'étranger	(16,8)	(5,8)
Avantages d'impôt non comptabilisés et avantages d'impôt non comptabilisés antérieurement	2,2	3,2
Charges (produits) non imposables	1,5	(4,8)
Incidence fiscale sur le résultat après impôt des participations mises en équivalence	(12,1)	(1,1)
Ajustements d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(1,5)	(6,3)
Autres	(10,5)	(1,8)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	3,6 \$	(39,7) \$

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les provinces où la Société exerce ses activités. L'augmentation est attribuable à des changements dans la répartition des bénéfices dans les territoires où elle exerce des activités.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2022	2021
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat exigible		
Exercice à l'étude	30,4 \$	8,6 \$
Ajustements d'impôt d'exercices antérieurs	3,1	(15,0)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé		
Avantage d'impôt non comptabilisé antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(4,1)	(5,2)
Changement de taux d'imposition	(6,6)	(0,8)
Création et résorption de différences temporaires	(19,2)	(27,3)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	3,6 \$	(39,7) \$

Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	48,1 \$	48,3 \$	— \$	— \$	0,2 \$	0,3 \$	96,9 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	70,8	15,9	—	—	(0,1)	—	86,6
Reports prospectifs de pertes en capital	1,1	1,0	—	—	2,3	—	4,4
Crédits d'impôt à l'investissement	(76,4)	(9,0)	—	—	—	—	(85,4)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(75,2)	(6,5)	—	—	(4,6)	0,1	(86,2)
Immobilisations incorporelles	(92,5)	8,3	—	—	(5,9)	(0,1)	(90,2)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	1,5	(42,2)	—	—	41,6	0,3	1,2
Écarts de conversion	(1,4)	9,2	(4,9)	—	—	(0,3)	2,6
Actifs et passifs financiers dérivés	(6,5)	6,2	0,6	—	—	(0,5)	(0,2)
Obligation au titre des prestations déterminées	57,2	4,3	(33,4)	—	—	(0,9)	27,2
Montants non déductibles pour l'exercice	65,0	4,6	—	—	13,5	—	83,1
Autres	(10,3)	(10,2)	—	3,7	—	0,5	(16,3)
Actifs (passifs) d'impôt différé – montant net	(18,6) \$	29,9 \$	(37,7) \$	3,7 \$	47,0 \$	(0,6) \$	23,7 \$

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	33,4 \$	12,0 \$	— \$	—	2,4 \$	0,3 \$	48,1 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	64,4	5,8	—	—	0,6	—	70,8
Reports prospectifs de pertes en capital	1,4	(0,3)	—	—	—	—	1,1
Crédits d'impôt à l'investissement	(70,0)	(6,4)	—	—	—	—	(76,4)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(88,4)	(5,8)	—	—	6,9	12,1	(75,2)
Immobilisations incorporelles	(93,0)	9,0	—	—	(11,5)	3,0	(92,5)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	(15,9)	6,4	—	—	11,2	(0,2)	1,5
Écarts de conversion	(2,3)	2,7	(1,6)	—	—	(0,2)	(1,4)
Actifs et passifs financiers dérivés	25,5	(18,9)	(13,0)	—	—	(0,1)	(6,5)
Obligation au titre des prestations déterminées	53,1	4,5	(0,3)	—	—	(0,1)	57,2
Montants non déductibles pour l'exercice	42,7	33,2	—	—	(8,9)	(2,0)	65,0
Autres	(17,0)	(8,9)	—	15,7	—	(0,1)	(10,3)
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(66,1) \$	33,3 \$	(14,9) \$	15,7 \$	0,7 \$	12,7 \$	(18,6) \$

Au 31 mars 2022, des actifs d'impôt différé nets de 88,7 millions \$ (85,8 millions \$ en 2021) ont été comptabilisés dans des territoires où des pertes ont été enregistrées pour l'année d'imposition actuelle ou l'année d'imposition précédente. À la lumière des bénéfices imposables passés ou de projections des bénéfices imposables futurs, la direction juge qu'il est probable que la Société réalisera les avantages de ces actifs d'impôt différé nets.

Au 31 mars 2022, un passif d'impôt différé sur des différences temporaires imposables de 2 468,6 millions \$ (2 439,9 millions \$ en 2021) découlant d'investissements dans des filiales et de participations dans des coentreprises n'avait pas été comptabilisé puisque la Société exerce un contrôle sur le moment auquel ce passif sera engagé et qu'elle estime qu'il ne sera pas engagé dans un avenir prévisible.

L'expiration des pertes autres qu'en capital enregistrées dans divers territoires s'établit comme suit :

Année d'expiration	Non comptabilisées	Comptabilisées
De 2023 à 2027	29,1 \$	18,4 \$
De 2028 à 2041	27,5	198,7
Sans expiration	144,6	165,0
	201,2 \$	382,1 \$

Au 31 mars 2022, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 118,8 millions \$ (107,4 millions \$ en 2021) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 25 ans.

NOTE 9 – CAPITAL-ACTIONS ET RÉSULTAT PAR ACTION

Capital-actions

Actions autorisées et émises

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Au 31 mars 2022, 317 024 123 actions ordinaires (293 355 463 en 2021) étaient émises et entièrement libérées.

Émission d'actions ordinaires à la conversion de reçus de souscription

Le 2 juillet 2021, au moment de la conclusion de l'acquisition de L3H MT (note 3), 22 400 000 reçus de souscription en circulation ont été convertis en actions ordinaires de CAE, conformément aux modalités des reçus de souscription, à raison de un pour un. Le produit de l'émission des reçus de souscription de 700,0 millions \$, ainsi que les intérêts gagnés de 0,4 million \$, ont été libérés par le dépositaire légal et utilisés pour financer l'acquisition de L3H MT. Le total des coûts liés à l'émission s'est élevé à 31,0 millions \$, moins un recouvrement d'impôt sur le revenu de 8,2 millions \$.

Émission d'actions ordinaires

Le 30 novembre 2020, la Société a clôturé un placement d'actions public et un placement privé simultané de 16 594 126 actions ordinaires au prix de 29,85 \$ chacune, pour un produit brut total de 495,3 millions \$.

Le 12 mars 2021, la Société a clôturé un placement d'actions public négocié de 10 454 545 actions ordinaires au prix de 34,29 \$ (27,50 \$ US) chacune, pour un produit brut de 358,5 millions \$.

Les coûts de transaction liés aux placements d'actions ont totalisé 42,3 millions \$, déduction faite du recouvrement d'impôt sur le résultat de 11,2 millions \$.

Calcul du résultat par action

Les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action s'établissent comme suit :

	2022	2021
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	311 016 278	272 009 538
Effet dilutif des options sur actions	1 885 078	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	312 901 356	272 009 538

Au 31 mars 2022, des options sur actions visant l'acquisition de 663 430 actions ordinaires (7 476 902 en 2021) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

NOTE 10 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'établissent comme suit :

	2022	2021
Créances clients en règle	230,4 \$	180,3 \$
Créances clients en souffrance		
De 1 jour à 30 jours	50,4	48,2
De 31 à 60 jours	29,0	22,6
De 61 à 90 jours	15,0	11,8
Plus de 90 jours	121,2	139,5
Total des créances clients	446,0 \$	402,4 \$
Investissement dans des contrats de location-financement (note 15)	21,6	13,6
Montants à recevoir de parties liées (note 33)	40,3	29,4
Autres créances	76,9	107,6
Provisions pour pertes de crédit	(27,9)	(34,4)
Total des créances clients	556,9 \$	518,6 \$

Les variations des provisions pour pertes de crédit s'établissent comme suit :

	2022	2021
Provisions pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	(34,4) \$	(27,5) \$
Ajouts	(4,7)	(15,7)
Sorties	8,9	6,3
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	0,8	0,4
Écarts de conversion	1,5	2,1
Provisions pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	(27,9) \$	(34,4) \$

NOTE 11 – SOLDES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le montant net des passifs sur contrat s'établit comme suit :

	2022	2021
Actifs sur contrat – courants	608,3 \$	461,9 \$
Actifs sur contrat – non courants	34,1	—
Passifs sur contrat – courants	(788,3)	(674,7)
Passifs sur contrat – non courants	(130,3)	(96,2)
Passifs sur contrat – montant net	(276,2) \$	(309,0) \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a comptabilisé des produits de 482,6 millions \$ (517,7 millions \$ en 2021) qui étaient pris en compte dans le solde des passifs sur contrat à l'ouverture de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a comptabilisé des produits de 55,5 millions \$ (reprise de produits de 8,9 millions \$ comptabilisée en 2021) au titre des obligations de prestation remplies au cours d'exercices antérieurs, essentiellement des ajustements découlant d'estimations des coûts à l'achèvement qui se sont répercutés sur les produits des activités ordinaires et sur les mesures du degré d'achèvement.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 mars 2022, le montant des produits des activités ordinaires que la Société s'attendait à tirer dans les exercices futurs d'obligations de prestation qui ne sont pas remplies, ou qui ne sont remplies que partiellement, s'établissait à 5 420,0 millions \$. La Société prévoit comptabiliser une tranche d'environ 38 % de ces obligations de prestation qui restent à remplir en tant que produits des activités ordinaires d'ici le 31 mars 2023, une tranche additionnelle de 21 % d'ici le 31 mars 2024 et le solde par la suite.

NOTE 12 – STOCKS

	2022	2021
Travaux en cours	291,5 \$	446,0 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	228,3	201,8
Total des stocks	519,8 \$	647,8 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, des stocks d'un montant de 413,9 millions \$ (394,9 millions \$ en 2021) ont été comptabilisés à titre de coût des ventes, et une perte de valeur de 5,2 millions \$ (34,0 millions \$ en 2021) a été comptabilisée afin de ramener les stocks à leur valeur de réalisation nette.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	262,8 \$	1 569,3 \$	51,4 \$	69,3 \$	201,2 \$	2 154,0 \$
Ajouts	16,2	13,4	13,4	19,1	45,5	107,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	0,3	7,9	0,3	—	—	8,5
Cessions	—	(1,9)	(0,1)	(0,4)	(1,6)	(4,0)
Dotation aux amortissements	(19,8)	(113,3)	(15,9)	(5,8)	—	(154,8)
Pertes de valeur	—	(76,7)	—	—	—	(76,7)
Achat d'actifs loués (note 15)	—	96,5	—	—	—	96,5
Transferts et autres	36,1	48,8	1,4	0,6	(97,3)	(10,4)
Écarts de conversion	(13,5)	(120,9)	(2,2)	(6,7)	(8,0)	(151,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	282,1 \$	1 423,1 \$	48,3 \$	76,1 \$	139,8 \$	1 969,4 \$
Ajouts	29,4	14,5	15,5	1,6	211,2	272,2
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	52,1	18,7	21,5	2,1	2,1	96,5
Cessions	(2,2)	(0,4)	(0,1)	(1,1)	—	(3,8)
Dotation aux amortissements	(21,4)	(101,1)	(19,3)	(5,2)	—	(147,0)
Pertes de valeur	(13,8)	(10,5)	—	—	—	(24,3)
Achat d'actifs loués (note 15)	—	21,7	—	—	—	21,7
Transferts et autres	1,1	97,6	1,1	(1,0)	(95,5)	3,3
Écarts de conversion	(7,2)	(48,5)	(0,8)	(1,0)	(1,2)	(58,7)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	320,1 \$	1 415,1 \$	66,2 \$	71,5 \$	256,4 \$	2 129,3 \$

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Coût	513,8 \$	2 140,6 \$	192,9 \$	91,9 \$	139,8 \$	3 079,0 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(231,7)	(717,5)	(144,6)	(15,8)	—	(1 109,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	282,1 \$	1 423,1 \$	48,3 \$	76,1 \$	139,8 \$	1 969,4 \$
Coût	561,9 \$	2 180,7 \$	209,2 \$	89,4 \$	256,4 \$	3 297,6 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(241,8)	(765,6)	(143,0)	(17,9)	—	(1 168,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	320,1 \$	1 415,1 \$	66,2 \$	71,5 \$	256,4 \$	2 129,3 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une dotation aux amortissements de 145,0 millions \$ (152,4 millions \$ en 2021) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 0,5 million \$ (0,5 million \$ en 2021) dans les frais de recherche et développement, et de 1,5 million \$ (1,9 million \$ en 2021) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (note 27)	Frais de dévelop- pement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	Technologie logiciels et ERP	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 085,3 \$	249,5 \$	312,0 \$	308,7 \$	78,9 \$	22,1 \$	2 056,5 \$
Ajouts – développement en interne	—	48,6	—	—	6,9	—	55,5
Ajouts – acquisitions distinctes	—	—	—	—	—	0,5	0,5
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	169,0	—	47,9	—	2,9	—	219,8
Dotation aux amortissements	—	(44,6)	(29,7)	(17,6)	(14,7)	(2,7)	(109,3)
Pertes de valeur	—	(41,4)	(9,3)	—	—	(1,1)	(51,8)
Transferts et autres	—	5,3	(0,9)	(0,9)	(1,4)	0,4	2,5
Écarts de conversion	(81,1)	(1,7)	(22,5)	(10,8)	(1,1)	(0,7)	(117,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173,2 \$	215,7 \$	297,5 \$	279,4 \$	71,5 \$	18,5 \$	2 055,8 \$
Ajouts – développement en interne	—	55,6	—	—	35,0	—	90,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	1 316,8	2,2	323,7	—	169,7	—	1 812,4
Dotation aux amortissements	—	(32,7)	(40,7)	(16,0)	(18,3)	(1,8)	(109,5)
Pertes de valeur	—	(4,2)	—	—	—	—	(4,2)
Ajustement transitoire lié à l'infonugique (note 5)	—	—	—	—	(13,4)	—	(13,4)
Transferts et autres	—	(2,1)	(0,1)	(0,1)	0,4	—	(1,9)
Écarts de conversion	(25,7)	(0,1)	(5,4)	(0,5)	(1,2)	(0,6)	(33,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	2 464,3 \$	234,4 \$	575,0 \$	262,8 \$	243,7 \$	16,1 \$	3 796,3 \$

	Goodwill (note 27)	Frais de dévelop- pement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	Technologie logiciels et ERP	Autres immobi- lisations incorpo- relles	Total
Coût	1 210,7 \$	433,6 \$	482,6 \$	313,6 \$	257,8 \$	52,4 \$	2 750,7 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(217,9)	(185,1)	(34,2)	(186,3)	(33,9)	(694,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173,2 \$	215,7 \$	297,5 \$	279,4 \$	71,5 \$	18,5 \$	2 055,8 \$
Coût	2 501,8 \$	480,9 \$	794,7 \$	312,8 \$	445,4 \$	51,1 \$	4 586,7 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(246,5)	(219,7)	(50,0)	(201,7)	(35,0)	(790,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	2 464,3 \$	234,4 \$	575,0 \$	262,8 \$	243,7 \$	16,1 \$	3 796,3 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une dotation aux amortissements de 77,2 millions \$ (63,8 millions \$ en 2021) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 30,6 millions \$ (43,6 millions \$ en 2021) dans les frais de recherche et développement et de 1,7 million \$ (1,9 million \$ en 2021) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 15 – CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Actifs au titre des droits d'utilisation

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	251,9 \$	138,8 \$	5,0 \$	0,2 \$	395,9 \$
Ajouts et réévaluations	(2,3)	0,1	16,1	13,0	26,9
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	13,1	49,5	—	—	62,6
Dotation aux amortissements	(29,0)	(17,2)	(3,4)	(0,5)	(50,1)
Pertes de valeur	(9,2)	—	—	—	(9,2)
Achat d'actifs loués (note 13)	—	(96,5)	—	—	(96,5)
Transferts et autres	1,1	(0,6)	0,4	(0,2)	0,7
Écarts de conversion	(13,6)	(8,2)	—	—	(21,8)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	212,0 \$	65,9 \$	18,1 \$	12,5 \$	308,5 \$
Ajouts et réévaluations	59,4	60,0	0,2	—	119,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	32,7	—	—	—	32,7
Dotation aux amortissements	(31,2)	(13,8)	(2,6)	(0,8)	(48,4)
Pertes de valeur	(8,1)	—	—	—	(8,1)
Achat d'actifs loués (note 13)	—	(21,7)	—	—	(21,7)
Transferts et autres	(3,3)	0,5	(0,2)	—	(3,0)
Écarts de conversion	(6,2)	(0,4)	—	—	(6,6)
Valeurs comptable nette au 31 mars 2022	255,3 \$	90,5 \$	15,5 \$	11,7 \$	373,0 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des pertes de valeur de 46,0 millions \$ (47,8 millions \$ en 2021) ont été comptabilisées dans le coût des ventes et de 2,4 millions \$ (2,3 millions \$ en 2021) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

Contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et paiements de loyers variables

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, des charges de 15,4 millions \$ (19,5 millions \$ en 2021) ont été comptabilisées en résultat net au titre des contrats de location à court terme, des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et des paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives.

La Société en tant que bailleur

Contrats de location simple

Au 31 mars 2022, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles visées par des contrats de location simple avec des tiers s'établissait à 51,8 millions \$ (58,2 millions \$ en 2021).

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location simple s'établissent comme suit :

	2022	2021
Dans moins de 1 an	36,3 \$	28,6 \$
Dans 1 an à 2 ans	24,1	24,1
Dans 2 à 3 ans	23,3	20,6
Dans 3 à 4 ans	21,0	20,2
Dans 4 à 5 ans	13,6	17,9
Dans plus de 5 ans	26,8	28,9
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	145,1 \$	140,3 \$

Contrats de location-financement

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2022	2021
Dans moins de 1 an	24,9 \$	17,2 \$
Dans 1 an à 2 ans	12,0	17,2
Dans 2 à 3 ans	12,9	20,6
Dans 3 à 4 ans	11,1	10,6
Dans 4 à 5 ans	11,8	12,4
Dans plus de 5 ans	114,5	124,8
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	187,2 \$	202,8 \$
Produits financiers non gagnés	(59,1)	(65,2)
Valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	(9,4)	(9,1)
Total de l'investissement dans des contrats de location-financement	118,7 \$	128,5 \$
Partie courante (note 10)	21,6	13,6
Partie non courante (note 16)	97,1 \$	114,9 \$

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2022	2021
Liquidités soumises à restrictions	1,9 \$	11,4 \$
Actifs sur contrat (note 11)	34,1	–
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	18,2	21,2
Acomptes consentis à un placement de portefeuille	10,5	11,1
Investissement dans des contrats de location-financement (note 15)	97,1	114,9
Créances non courantes	42,0	45,6
Crédits d'impôt à l'investissement	315,1	259,2
Autres	30,8	32,4
	549,7 \$	495,8 \$

NOTE 17 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
Dettes fournisseurs	436,2 \$	461,9 \$
Charges à payer	498,5	452,1
Produits différés	16,2	9,7
Montant à payer à des parties liées (note 33)	5,1	5,8
Partie courante des obligations au titre des redevances	19,1	16,1
	975,1 \$	945,6 \$

NOTE 18 – PROVISIONS

Les modifications apportées aux provisions s'établissent comme suit :

	Remise en état et enlèvement de simulateurs	Restruc- turation (note 6)	Réclamations en justice	Garanties	Autres	Total
Provisions au 31 mars 2021	10,9 \$	31,8 \$	5,3 \$	31,2 \$	4,3 \$	83,5 \$
Ajouts	0,1	13,2	1,1	8,5	1,9	24,8
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	—	1,5	0,7	—	2,2
Montant utilisé	(1,1)	(29,4)	—	(15,1)	—	(45,6)
Reprise de montants inutilisés	(0,2)	(6,3)	—	(2,6)	(0,4)	(9,5)
Écarts de conversion	(0,3)	(0,3)	(0,3)	—	(0,1)	(1,0)
Transferts et autres	—	0,2	0,4	2,3	—	2,9
Provisions au 31 mars 2022	9,4 \$	9,2 \$	8,0 \$	25,0 \$	5,7 \$	57,3 \$
Partie courante	—	9,2	7,7	15,6	4,2	36,7
Partie non courante	9,4 \$	— \$	0,3 \$	9,4 \$	1,5 \$	20,6 \$

NOTE 19 – FACILITÉS D'EMPRUNT

La dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, s'établit comme suit :

	Valeur nominale	Échéance	Partie courante	2022 Partie non courante	Partie courante	2021 Partie non courante
Billets non garantis de premier rang						
Dollars américains, taux fixe de 3,60 % à 4,90 %	960,5 \$ US	2022-2034	17,4 \$	1 176,5 \$	17,2 \$	1 202,3 \$
Dollars canadiens, taux fixe de 4,15 %	27,1 \$	2022-2027	2,9	24,2	2,9	27,1
Emprunts à terme						
Dollars américains, taux variable	412,4 \$ US	2022-2025	69,7	443,1	71,2	149,3
Dollars canadiens, taux variable	35,2 \$	2022-2028	5,6	29,4	5,6	35,1
Autres		2022-2026	14,1	58,4	15,3	54,7
Obligations locatives						
Dollars américains		2022-2043	66,1	164,6	60,8	110,7
Autres		2022-2043	32,9	131,4	27,0	148,7
Obligations de R-D						
Dollars canadiens		2022-2042	33,1	439,9	16,3	407,3
Facilités de crédit renouvelables						
Dollars américains, taux variable			—	336,9	—	—
Total de la dette à long terme			241,8 \$	2 804,4 \$	216,3 \$	2 135,2 \$

Emprunts à terme

Le 2 juillet 2021, au moment de la conclusion de l'acquisition de L3H MT (note 3), la Société a conclu des contrats de prêts à terme non garantis pour un montant total de 300,0 millions \$ US, qui se compose d'une première tranche de 175,0 millions \$ US échéant en 2023 et d'une deuxième tranche de 125,0 millions \$ US échéant en 2025, portant intérêt à des taux variables.

En mars 2022, la société a remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US.

Modifications de la facilité de crédit renouvelable

En septembre 2021, la Société a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US jusqu'au 29 septembre 2026.

Le 31 mars 2022, la Société a modifié la facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire qu'elle avait conclue en avril 2020 afin d'en réduire le montant maximal, qui est passé de 500,0 millions \$ à 300,0 millions \$, et d'en proroger l'échéance au 10 avril 2023. La facilité complémentaire permet à la Société d'accéder à des liquidités additionnelles en complément de sa ligne de crédit engagée de 850,0 millions \$ US.

La variation des passifs dont les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement au tableau des flux de trésorerie s'établit comme suit :

	Billets non garantis de premier rang	Emprunts à terme	Obligations locatives	Obligations de R-D	Facilités de crédit renouve- lables	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 400,4 \$	319,2 \$	487,8 \$	391,5 \$	713,3 \$	3 312,2 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Remboursement net sur les emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	(705,6)	(705,6)
Produit de la dette à long terme	—	127,2	—	23,9	—	151,1
Remboursement sur la dette à long terme	—	(86,1)	—	—	—	(86,1)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(200,8)	—	—	(200,8)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	— \$	41,1 \$	(200,8) \$	23,9 \$	(705,6) \$	(841,4) \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	0,8	72,2	—	—	73,0
Écarts de conversion	(151,4)	(30,2)	(31,5)	—	(7,7)	(220,8)
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	26,9	—	—	26,9
Désactualisation	—	—	—	20,7	—	20,7
Autres	0,5	0,3	(7,4)	(12,5)	—	(19,1)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(150,9) \$	(29,1) \$	60,2 \$	8,2 \$	(7,7) \$	(119,3) \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 249,5 \$	331,2 \$	347,2 \$	423,6 \$	— \$	2 351,5 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Produit net des emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	344,6	344,6
Produit de la dette à long terme	—	402,3	—	26,8	—	429,1
Remboursement sur la dette à long terme	(20,5)	(110,8)	—	(0,8)	—	(132,1)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(89,5)	—	—	(89,5)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	(20,5) \$	291,5 \$	(89,5) \$	26,0 \$	344,6 \$	552,1 \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	0,2	34,9	—	—	35,1
Écarts de conversion	(8,5)	(4,1)	(7,8)	—	(7,7)	(28,1)
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	119,6	—	—	119,6
Désactualisation	—	—	—	25,3	—	25,3
Autres	0,5	1,5	(9,4)	(1,9)	—	(9,3)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(8,0) \$	(2,4) \$	137,3 \$	23,4 \$	(7,7) \$	142,6 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	1 221,0 \$	620,3 \$	395,0 \$	473,0 \$	336,9 \$	3 046,2 \$

Au 31 mars 2022, la Société respectait toutes ses clauses restrictives.

NOTE 20 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre trois régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (deux aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite par capitalisation pour les salariés du Royaume-Uni qui offre des prestations en fonction de dispositions similaires. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le régime de retraite capitalisé pour les employés des Pays-Bas a fait l'objet d'un règlement et les participants ont été transférés à un régime à cotisations définies.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, aux États-Unis et en Allemagne offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2022, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 67,0 millions \$ (68,0 millions \$ en 2021) pour garantir ses obligations au titre des régimes au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires, de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2022	2021
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	638,7 \$	761,5 \$
Juste valeur des actifs des régimes	623,9	641,9
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	14,8 \$	119,6 \$
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	94,9	102,6
Obligations au titre des avantages du personnel	109,7 \$	222,2 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	687,0 \$	74,5 \$	761,5 \$	576,9 \$	72,3 \$	649,2 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	35,0	1,4	36,4	28,4	2,4	30,8
Coût financier	19,2	0,6	19,8	20,5	1,1	21,6
Coût des services passés	—	(5,9)	(5,9)	1,0	(2,8)	(1,8)
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	(2,6)	0,2	(2,4)	(0,6)	(1,7)	(2,3)
Hypothèses économiques	(92,1)	(1,7)	(93,8)	72,3	9,1	81,4
Hypothèses démographiques	—	—	—	—	(1,3)	(1,3)
Cotisations salariales	7,8	0,3	8,1	7,4	0,5	7,9
Prestations de retraite versées	(22,5)	(1,2)	(23,7)	(18,9)	(1,4)	(20,3)
Règlements d'un régime	—	(60,3)	(60,3)	—	—	—
Écarts de conversion	—	(1,0)	(1,0)	—	(3,7)	(3,7)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	631,8 \$	6,9 \$	638,7 \$	687,0 \$	74,5 \$	761,5 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	574,7 \$	67,2 \$	641,9 \$	467,8 \$	62,3 \$	530,1 \$
Produits d'intérêt	16,4	0,5	16,9	16,9	1,0	17,9
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	16,6	1,6	18,2	79,7	6,3	86,0
Cotisations patronales	25,1	(0,1)	25,0	22,7	1,9	24,6
Cotisations salariales	7,8	0,3	8,1	7,4	0,5	7,9
Prestations de retraite versées	(22,5)	(1,2)	(23,7)	(18,9)	(1,4)	(20,3)
Règlements d'un régime	—	(60,3)	(60,3)	—	—	—
Frais d'administration	(1,0)	(0,1)	(1,1)	(0,9)	(0,2)	(1,1)
Écarts de conversion	—	(1,1)	(1,1)	—	(3,2)	(3,2)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	617,1 \$	6,8 \$	623,9 \$	574,7 \$	67,2 \$	641,9 \$

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	88,6 \$	14,0 \$	102,6 \$	78,0 \$	15,7 \$	93,7 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	4,4	0,8	5,2	3,2	0,6	3,8
Coût financier	2,2	0,2	2,4	2,6	0,2	2,8
Coût des services passés	—	0,3	0,3	—	—	—
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	0,3	(0,4)	(0,1)	—	—	—
Hypothèses économiques	(9,8)	(1,3)	(11,1)	7,9	(0,8)	7,1
Prestations de retraite versées	(3,1)	(0,6)	(3,7)	(3,1)	(0,7)	(3,8)
Écarts de conversion	—	(0,7)	(0,7)	—	(1,0)	(1,0)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	82,6 \$	12,3 \$	94,9 \$	88,6 \$	14,0 \$	102,6 \$

Les coûts totaux nets de retraite s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	35,0 \$	1,4 \$	36,4 \$	28,4 \$	2,4 \$	30,8 \$
Coût financier	19,2	0,6	19,8	20,5	1,1	21,6
Produits d'intérêt	(16,4)	(0,5)	(16,9)	(16,9)	(1,0)	(17,9)
Coût des services passés	—	(5,9)	(5,9)	1,0	(2,8)	(1,8)
Frais d'administration	1,0	0,1	1,1	0,9	0,2	1,1
Coûts nets de retraite des régimes par capitalisation	38,8 \$	(4,3) \$	34,5 \$	33,9 \$	(0,1) \$	33,8 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	4,4 \$	0,8 \$	5,2 \$	3,2 \$	0,6 \$	3,8 \$
Coût financier	2,2	0,2	2,4	2,6	0,2	2,8
Coût des services passés	—	0,3	0,3	—	—	—
Coûts nets de retraite des régimes sans capitalisation	6,6 \$	1,3 \$	7,9 \$	5,8 \$	0,8 \$	6,6 \$
Coûts totaux nets de retraite	45,4 \$	(3,0) \$	42,4 \$	39,7 \$	0,7 \$	40,4 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une charge de retraite de 17,9 millions \$ (18,5 millions \$ en 2021) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 7,7 millions \$ (5,5 millions \$ en 2021) dans les frais de recherche et développement, de 9,8 millions \$ (10,2 millions \$ en 2021) dans les frais de vente, généraux et d'administration et de 5,3 millions \$ (6,5 millions \$ en 2021) dans les charges financières. De plus, aucun montant n'a été comptabilisé dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition (profit net de 1,8 million \$ comptabilisé en 2021). Des coûts de retraite de 1,7 million \$ (1,5 million \$ en 2021) ont également été inscrits à l'actif.

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2022			2021		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	— \$	72,9 \$	72,9 \$	— \$	78,2 \$	78,2 \$
Étranger	—	145,4	145,4	—	187,3	187,3
Fonds d'obligations						
Gouvernement	—	115,4	115,4	—	113,0	113,0
Sociétés	—	105,7	105,7	—	104,3	104,3
Placements privés et immobiliers	—	164,8	164,8	—	80,2	80,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	12,1	12,1	—	11,2	11,2
Autres	— \$	0,8	0,8	—	0,5	0,5
Total des régimes au Canada	—	617,1 \$	617,1 \$	— \$	574,7 \$	574,7 \$
Régimes à l'étranger						
Rentes assurées						
Titres de capitaux propres	— \$	— \$	— \$	— \$	60,3 \$	60,3 \$
Titres d'emprunt	2,6	—	2,6	2,6	—	2,6
Sociétés	3,6	—	3,6	3,7	—	3,7
Autres	—	0,6	0,6	—	0,6	0,6
Total des régimes à l'étranger	6,2 \$	0,6 \$	6,8 \$	6,3 \$	60,9 \$	67,2 \$
Total des régimes	6,2 \$	617,7 \$	623,9 \$	6,3 \$	635,6 \$	641,9 \$

Aux 31 mars 2022 et 2021, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Les principales hypothèses utilisées (moyenne pondérée) s'établissent comme suit :

	Au Canada		À l'étranger	
	2022	2021	2022	2021
Obligations au titre des prestations aux 31 mars				
Taux d'actualisation	4,14 %	3,32 %	2,41 %	1,06 %
Taux de croissance des salaires	3,65 %	3,65 %	2,66 %	3,01 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars				
Taux d'actualisation	3,32 %	3,96 %	1,06 %	1,46 %
Taux de croissance des salaires	3,65 %	3,66 %	2,06 %	2,92 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 ans et un participant âgé de 65 ans s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2022 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,6	22,1	25,7	24,4
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,2	20,5	26,2	23,9
Royaume-Uni	S2Px A CMI_2020	23,1	22,1	25,2	24,0
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,9	23,4	26,4	25,0

Au 31 mars 2021 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,5	22,1	25,6	24,3
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,1	20,3	26,0	23,8
Royaume-Uni	S2Px A CMI_2020	23,0	22,0	25,2	23,9
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,8	23,4	26,3	25,0

Au 31 mars 2022, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 18 années.

L'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2022 sur l'obligation au titre des prestations définies s'établit comme suit :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	Total
Taux d'actualisation :					
Hausse	(26,6) \$	(0,2) \$	(2,6) \$	(0,4) \$	(29,8) \$
Baisse	28,4	0,2	2,7	0,4	31,7
Taux de rémunération :					
Hausse	7,8	—	0,5	—	8,3
Baisse	(8,0)	—	(0,5)	—	(8,5)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations patronales prévues pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

	Au Canada	À l'étranger	Total
Cotisations patronales prévues aux régimes par capitalisation	28,3 \$	0,3 \$	28,6 \$
Prestations prévues aux termes des régimes sans capitalisation	3,2	0,3	3,5

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2022	2021
Passifs sur contrat (note 11)	130,3 \$	96,2 \$
Passifs liés aux paiements fondés sur des actions (note 24)	70,0	79,7
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	3,7	11,2
Intérêts à payer	14,4	19,8
Autres	27,2	38,7
	245,6 \$	245,6 \$

NOTE 22 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

	2022	2021
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie		
Créances clients	34,2 \$	32,6 \$
Actifs sur contrat	(49,3)	75,5
Stocks	107,3	43,4
Acomptes	(5,6)	2,3
Impôt sur le résultat	(11,5)	(12,0)
Dettes fournisseurs et charges à payer	(24,6)	(54,0)
Provisions	(25,8)	27,7
Passifs sur contrat	(2,2)	(165,0)
	22,5 \$	(49,5) \$

Information complémentaire :

	2022	2021
Intérêts payés	78,0 \$	98,0 \$
Intérêts reçus	13,1	13,2
Impôt sur le résultat payé	44,5	26,4

NOTE 23 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des actifs financiers comptabilisés à la JVAERG		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Soldes à l'ouverture de l'exercice	64,5 \$	225,9 \$	(5,2) \$	(33,3) \$	(1,2) \$	0,6 \$	58,1 \$	193,2 \$
Autres éléments du résultat global	(93,9)	(161,4)	4,7	28,1	(0,1)	(1,8)	(89,3)	(135,1)
Soldes à la clôture de l'exercice	(29,4) \$	64,5 \$	(0,5) \$	(5,2) \$	(1,3) \$	(1,2) \$	(31,2) \$	58,1 \$

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

La charge liée aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2022	2021
Régime réglé en instruments de capitaux propres		
Régime d'options sur actions	7,8 \$	9,8 \$
Régimes réglés en trésorerie		
Régime d'actionnariat	11,6	10,0
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	1,1	11,4
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	1,3	28,6
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	9,2	39,3
Total de la charge liée aux paiements fondés sur des actions	31,0 \$	99,1 \$
Incidence du swap sur actions (note 31)	9,2	(45,6)
Montant inscrit à l'actif	(0,5)	(0,5)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 25)	39,7 \$	53,0 \$

La valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2022	2021
Régimes réglés en trésorerie		
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	20,6 \$	19,7 \$
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	42,4	46,3
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	26,8	36,8
Total de la valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions	89,8 \$	102,8 \$
Partie courante	19,8	23,1
Partie non courante (note 21)	70,0 \$	79,7 \$

Régime d'options sur actions

Des options sur actions ordinaires de la Société sont attribuées à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution. Le droit d'exercer toutes les options sur actions devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Les options sur actions doivent être exercées au cours d'une période de sept ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Au 31 mars 2022, 9 936 443 actions ordinaires (11 205 103 en 2021) pouvaient toujours être émises aux termes du régime d'options sur actions.

Les variations des options sur actions en cours s'établissent comme suit :

	2022		2021	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en cours à l'ouverture de l'exercice	7 476 902	23,39 \$	6 050 854	24,25 \$
Attribuées	712 477	36,79	2 697 713	20,65
Exercées	(1 268 660)	21,37	(687 165)	17,94
Éteintes	(134 275)	28,57	(579 700)	26,28
Échues	(3 000)	14,66	(4 800)	11,02
Options sur actions en cours à la clôture de l'exercice	6 783 444	25,08 \$	7 476 902	23,39 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	3 395 732	23,35 \$	2 934 364	21,66 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions exercées s'est établi à 38,13 \$ (30,19 \$ en 2021).

Au 31 mars 2022, les informations sommaires sur les options sur actions émises et en cours s'établissaient comme suit :

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 15,14 \$ à 16,15 \$	750 163	1,06	16,04 \$	750 163	16,04 \$
De 20,24 \$ à 27,14 \$	4 338 416	3,98	22,68	2 187 516	23,58
De 32,43 \$ à 38,01 \$	1 694 865	4,98	35,22	458 053	34,20
Total	6 783 444	3,91	25,07 \$	3 395 732	23,35 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions attribuées s'est établi à 11,53 \$ (5,22 \$ en 2021).

Les hypothèses qui ont servi aux calculs de la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes s'établissent comme suit :

	2022	2021
Prix des actions ordinaires	37,24 \$	21,48 \$
Prix d'exercice	36,79 \$	20,65 \$
Rendement de dividende	0,64 %	2,01 %
Volatilité prévue	40,51 %	35,22 %
Taux d'intérêt sans risque	0,76 %	0,36 %
Durée prévue des options sur actions	4 ans	4 ans

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du prix moyen historique des actions ordinaires par rapport à la durée prévue des options sur actions.

Régime d'actionnariat

Les salariés de la Société et de ses filiales participantes peuvent acheter des actions ordinaires par voie de retenues salariales régulières. La Société verse une cotisation de 1 \$ pour chaque tranche de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les cotisations des salariés et de la Société sont confiées à un administrateur de régime indépendant qui achète des actions ordinaires sur le marché pour le compte des salariés.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)

Les administrateurs qui ne sont pas des salariés et qui détiennent moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis de la Société reçoivent le montant qui leur est dû à titre d'acompte sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Un administrateur qui n'est pas un salarié et qui détient au moins les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis peut également choisir de prendre part au régime de DDVA à hauteur d'une partie ou de la totalité de l'acompte qu'il doit recevoir. Ce montant est converti en DDVA en fonction du prix de l'action ordinaire à la TSX à la date où l'acompte devient payable à l'administrateur qui n'est pas salarié.

Chaque année, certains dirigeants peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur paiement d'intéressement à court terme vers le régime de DDVA. Le paiement d'intéressement à court terme différé est converti en DDVA en fonction du prix moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement.

Les DDVA donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture des actions ordinaires à la TSX à la date de règlement ou, dans certains cas, au prix moyen pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement. Les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DDVA supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

L'acquisition des DDVA est immédiate, et ceux-ci sont réglés à la cessation d'emploi ou du mandat d'administrateur.

Les variations des DDVA en cours s'établissent comme suit :

	2022	2021
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	550 742	469 835
Attribués	86 876	81 980
Rachetés	(3 276)	(1 073)
DDVA acquis et en cours à la clôture de l'exercice	634 342	550 742

Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)

Des droits à valeurs d'actions de négociation restreinte (DNR) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DNR donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DNR sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DNR en cours s'établissent comme suit :

	2022	2021
DNR en cours à l'ouverture de l'exercice	1 430 524	1 490 603
Attribués	289 745	246 249
Annulés	(13 690)	(42 264)
Rachetés	(176 875)	(264 064)
DNR en cours à la clôture de l'exercice	1 529 704	1 430 524
DNR acquis à la clôture de l'exercice	1 303 042	1 295 233

Au 31 mars 2022, les DNR acquis et en cours comprenaient 922 665 DNR attribués aux termes du régime antérieur (943 250 en 2021), lesquels sont réglés à la cessation d'emploi. Aux termes du régime antérieur, les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DNR supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)

Des droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DVAP donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix moyen de clôture des actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DVAP sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DVAP en cours s'établissent comme suit :

	2022	2021
DVAP en cours à l'ouverture de l'exercice	820 089	976 873
Attribués	571 460	585 162
Annulés	(23 135)	(41 266)
Rachetés	(521 243)	(700 680)
DVAP en cours à la clôture de l'exercice	847 171	820 089
DVAP acquis à la clôture de l'exercice	570 457	649 449

NOTE 25 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net s'établit comme suit :

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	1 326,2 \$	1 095,9 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 24)	39,7	53,0
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 20)	40,7	38,9
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	17,9	17,9
Indemnités de cessation d'emploi	6,9	43,9
Total de la rémunération du personnel	1 431,4 \$	1 249,6 \$

NOTE 26 – PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

La comptabilisation de la participation gouvernementale, autre que celle provenant des programmes d'aide gouvernementale liés à la COVID-19, s'établit comme suit :

	2022	2021
Portée au crédit des actifs non financiers	14,6 \$	11,7 \$
Portée au crédit du résultat net	19,5	20,2
	34,1 \$	31,9 \$

Programmes d'aide gouvernementale COVID-19

La Société accédait auparavant aux mesures de secours d'urgence gouvernementales et aux programmes de subventions salariales disponibles dans le monde entier, principalement le programme de subventions salariales d'urgence du Canada (SSUC). La participation de la Société au programme SSUC a cessé le 5 juin 2021 et, par conséquent, la Société n'a réclamé aucune prestation SSUC pour les salaires et les charges salariales engagés après le 5 juin 2021.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les contributions gouvernementales liées aux programmes de soutien COVID-19 reçues par la Société, principalement sous forme de remboursement de salaire des employés, ont totalisé 14,9 millions \$ (160,5 millions \$ en 2021), dont 1,3 million \$ (33,1 millions \$ en 2021) ont été crédités aux actifs non financiers et 13,6 millions \$ (127,4 millions \$ en 2021) ont été crédités au crédit du résultat net.

Nouvelles ententes de participation financière

En septembre 2021, la Société a conclu de nouveaux accords de participation financière avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, qui financeront jusqu'à 190,0 millions \$ et 150,0 millions \$, respectivement, sous forme de prêts partiellement remboursables pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D. Les investissements financeront le Projet Résilience, un plan d'investissement dans les innovations en R-D au cours des cinq prochaines années dans le but de développer les technologies de l'avenir, y compris les solutions numériques immersives utilisant les écosystèmes de données et l'intelligence artificielle dans les secteurs de l'Aviation civile, de la Défense et sécurité et de la Santé.

NOTE 27 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, s'établit comme suit :

	Aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	667,3 \$	300,7 \$	117,3 \$	1 085,3 \$
Regroupements d'entreprises (note 3)	169,0	—	—	169,0
Écarts de conversion	(47,1)	(21,4)	(12,6)	(81,1)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	789,2 \$	279,3 \$	104,7 \$	1 173,2 \$
Regroupements d'entreprises (note 3)	283,4	1 025,6	7,8	1 316,8
Écarts de conversion	(25,8)	0,9	(0,8)	(25,7)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	1 046,8 \$	1 305,8 \$	111,7 \$	2 464,3 \$

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société a effectué un test de dépréciation annuel du goodwill au quatrième trimestre de l'exercice 2022. La Société a établi la valeur recouvrable des UGT Aviation civile, Défense et sécurité et Santé en s'appuyant sur la juste valeur déduction faite des coûts de disposition. La valeur recouvrable de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société approuvé par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société sont fondés sur les attentes de la direction quant à la croissance du marché, les rapports et tendances sectoriels et la performance passée. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces taux de croissance sont cohérents avec les prévisions faites dans des rapports portant spécifiquement sur le secteur d'activité de chaque UGT. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et la conjoncture de marché et vont de 7 % à 13 %.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la valeur recouvrable estimée de chaque UGT était supérieure à la valeur comptable. En conséquence, aucune perte de valeur n'a été relevée.

Les variations des hypothèses et estimations de la Société, en particulier celles ayant trait aux taux de croissance prévus entrant dans ses projections des flux de trésorerie et au taux d'actualisation, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1 % du taux de croissance n'aurait donné lieu à aucune perte de valeur.

NOTE 28 – ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

La Société est régulièrement assujettie à des vérifications de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les autorités ne soient pas en accord avec les positions et conclusions adoptées par la Société dans ses déclarations déposées.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a reçu des avis de cotisation de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) concernant le traitement par la Société des montants reçus dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) au cours des années d'imposition 2012 et 2013. Dans le cadre du programme ISAD, la Société a reçu des fonds du gouvernement du Canada pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D, sous forme d'un prêt portant intérêt et remboursable sans condition, pour lequel la Société a commencé à rembourser le principal et les intérêts au cours de l'exercice 2016, conformément aux modalités du programme. L'ARC a statué que les montants reçus en vertu du programme ISAD constituent une aide gouvernementale. La Société a déposé des avis d'opposition aux avis de cotisation de l'ARC, suivis d'un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

Le 14 septembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu sa décision, qui était favorable à la nouvelle cotisation initiale de l'ARC et a jugé que les montants reçus dans le cadre du programme ISAD étaient admissibles à titre d'aide gouvernementale. La Société a par la suite déposé un appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt auprès de la Cour d'appel fédérale. Par conséquent, la Société n'a pas comptabilisé l'incidence des avis de cotisation de l'ARC dans ses états financiers consolidés.

Bien que la Société soit convaincue qu'elle réussira finalement à défendre sa position auprès de la Cour d'appel fédérale, si elle n'y parvient pas, l'impact de la nouvelle cotisation n'aura pas d'effet négatif important sur la charge d'impôt globale ni sur l'impôt à payer de la Société, mais aura toutefois une incidence sur le calendrier des paiements d'impôts.

Engagements

Les échéances des engagements d'achat contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs s'établissent comme suit :

	2022	2021
Dans moins d'un an	290,9 \$	195,9 \$
Dans un an à cinq ans	210,0	92,8
Dans plus de cinq ans	3,6	—
Total des engagements d'achat contractuels	504,5 \$	288,7 \$

NOTE 29 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer ainsi que des passifs au titre des reçus de souscription se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- vi) La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble. Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit :

		2022		2021	
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		Total	Total	Total	Total
Actifs (passifs) financiers évalués à la JVRN					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	346,1 \$	346,1 \$	926,1 \$	926,1 \$
Liquidités soumises à restrictions	Niveau 1	1,9	1,9	11,4	11,4
Dépôts soumis à restrictions au titre des reçus de souscription	Niveau 2	—	—	700,1	700,1
Swaps sur actions	Niveau 2	(13,0)	(13,0)	(0,6)	(0,6)
Contrats de change à terme	Niveau 2	7,0	7,0	7,5	7,5
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Niveau 3	(3,7)	(3,7)	(11,2)	(11,2)
Actifs (passifs) dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture					
Swaps de devises et de taux d'intérêt	Niveau 2	8,2	8,2	5,1	5,1
Contrats de change à terme	Niveau 2	8,3	8,3	16,5	16,5
Actifs (passifs) financiers évalués au coût amorti					
Créances clients ⁽¹⁾	Niveau 2	501,7	501,7	478,7	478,7
Investissement dans des contrats de location-financement	Niveau 2	118,7	124,4	128,5	141,0
Acomptes à un placement de portefeuille	Niveau 2	10,5	10,5	11,1	11,1
Autres actifs ⁽²⁾	Niveau 2	25,0	25,0	28,6	29,0
Dettes fournisseurs et charges à payer ⁽³⁾	Niveau 2	(696,6)	(696,6)	(674,9)	(674,9)
Passifs au titre des reçus de souscription	Niveau 2	—	—	(714,1)	(714,1)
Total de la dette à long terme ⁽⁴⁾	Niveau 2	(2 658,8)	(2 765,4)	(2 010,9)	(2 216,3)
Autres passifs non courants ⁽⁵⁾	Niveau 2	(151,8)	(164,5)	(174,2)	(187,4)
Actifs financiers évalués à la JVAERG					
Placements en instruments de capitaux propres	Niveau 3	1,4	1,4	1,5	1,5
		(2 495,1) \$	(2 608,7) \$	(1 270,8) \$	(1 476,5) \$

⁽¹⁾ Comprend les créances clients, les créances clients non facturées et d'autres montants à recevoir.

⁽²⁾ Comprend les créances non courantes et certains autres actifs non courants.

⁽³⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁽⁴⁾ Compte non tenu des obligations locatives. La valeur comptable de la dette à long terme exclut les coûts de transaction.

⁽⁵⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 s'établissent comme suit :

	Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Placements en actions	Total
Solde au 31 mars 2021	(11,2) \$	1,5 \$	(9,7) \$
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	(4,0)	—	(4,0)
Total des profits (pertes) réalisés et latents inclus dans les autres éléments du résultat global	0,1	(0,1)	—
Total des profits réalisés et latents inclus dans le résultat net	11,4	—	11,4
Solde au 31 mars 2022	(3,7) \$	1,4 \$	(2,3) \$

NOTE 30 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Les priorités de la Société en matière de répartition du capital demeurent centrées principalement sur les objectifs suivants :

- i) Investir dans de très bonnes occasions de croissance durables;
- ii) Maintenir une position financière robuste conforme au profil d'investissement de qualité de la Société;
- iii) Offrir aux actionnaires un rendement du capital investi à court terme.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, utiliser des liquidités pour réduire la dette ou racheter des actions.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2022	2021
Total de la dette à long terme (note 19)	3 046,2 \$	2 351,5 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(346,1)	(926,1)
Dette nette	2 700,1 \$	1 425,4 \$
Capitaux propres	4 086,6	3 212,8
Total de la dette nette et des capitaux propres	6 786,7 \$	4 638,2 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	40:60	31:69

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital.

NOTE 31 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal des activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (facilité d'achat de créances). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la totalité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 10 et 29 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Au 31 mars 2022, l'exposition au risque de crédit et les provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, s'établissaient comme suit :

	Aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Montants non affectés à un secteur	Total
Créances clients, montant brut	293,4 \$	219,9 \$	53,2 \$	18,3 \$	584,8 \$
Actifs sur contrat, montant brut	137,2	500,9	4,3	—	642,4
Total	430,6 \$	720,8 \$	57,5 \$	18,3 \$	1 227,02 \$
Provisions pour pertes de crédit	(25,7) \$	(0,8) \$	(1,4) \$	— \$	(27,9) \$
En %	6,0 %	0,1 %	2,4 %	— %	2,3 %

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats de tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, des besoins en fonds de roulement, de la conformité aux clauses restrictives financières et du financement des engagements financiers. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. En outre, la Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue d'optimiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à des facilités de crédit renouvelables engagées de 300,0 millions \$ et de 850,0 millions \$ US (500,0 millions \$ et 850 millions \$ US en 2021). De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de ses droits sur certaines créances clients (facilité d'achat de créances) pour un montant maximal de 400,0 millions \$ US (400 millions \$ US en 2021). Au 31 mars 2022, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à une institution financière dans le cadre de la facilité d'achat de créances totalisait 213,9 millions \$ (298,8 millions \$ en 2021), dont une tranche de 21,0 millions \$ (26,4 millions \$ en 2021), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société, à l'exception des passifs au titre des reçus de souscription, d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Au 31 mars 2022	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ⁽¹⁾	696,6 \$	696,6 \$	696,6 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ⁽²⁾	3 053,8	3 674,0	337,6	492,3	347,3	337,3	573,0	1 586,5
Autres passifs non courants ⁽³⁾	155,5	330,1	—	35,5	31,2	30,8	30,2	202,4
	3 905,9 \$	4 700,7 \$	1 034,2 \$	527,8 \$	378,5 \$	368,1 \$	603,2 \$	1 788,9 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁽⁴⁾	(15,3) \$							
Sorties de fonds		1 320,5	1 175,3	118,1	15,4	11,7	—	—
Rentrées de fonds		(1 336,9)	(1 188,6)	(121,0)	(15,7)	(11,6)	—	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	(8,2)	(2,9)	(1,4)	(0,9)	(0,3)	(0,1)	(0,2)	—
Swaps sur actions	13,0	13,0	13,0	—	—	—	—	—
	(10,5) \$	(6,3) \$	(1,7) \$	(3,8) \$	(0,6) \$	— \$	(0,2) \$	— \$
	3 895,4 \$	4 694,4 \$	1 032,5 \$	524,0 \$	377,9 \$	368,1 \$	603,0 \$	1 788,9 \$
Au 31 mars 2021	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ⁽¹⁾	674,9 \$	674,9 \$	674,9 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ⁽²⁾	2 358,0	2 954,5	291,4	238,1	230,0	320,0	151,7	1 723,3
Autres passifs non courants ⁽³⁾	185,4	376,3	—	29,3	41,0	31,1	30,7	244,2
	3 218,3 \$	4 005,7 \$	966,3 \$	267,4 \$	271,0 \$	351,1 \$	182,4 \$	1 967,5 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁽⁴⁾	(24,0) \$							
Sorties de fonds		2 449,7 \$	2 157,6 \$	233,0 \$	49,8 \$	9,3 \$	— \$	— \$
Rentrées de fonds		(2 475,3)	(2 175,6)	(238,8)	(51,3)	(9,6)	—	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	(5,1)	(3,9)	(1,2)	(1,2)	(0,9)	(0,3)	(0,2)	(0,1)
Swaps sur actions	0,6	0,6	0,6	—	—	—	—	—
	(28,5) \$	(28,9) \$	(18,6) \$	(7,0) \$	(2,4) \$	(0,6) \$	(0,2) \$	(0,1) \$
	3 189,8 \$	3 976,8 \$	947,7 \$	260,4 \$	268,6 \$	350,5 \$	182,2 \$	1 967,4 \$

⁽¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

⁽²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

⁽³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁽⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de son investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Les contrats de change à terme en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente/achat)	Valeur nominale ⁽¹⁾	2022	Valeur nominale ⁽¹⁾	2021
		Taux moyen		Taux moyen
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	514,5 \$	0,80	530,9 \$	0,77
De 1 an à 3 ans	85,0	0,78	127,4	0,77
De 3 à 5 ans	11,5	0,79	20,5	0,78
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	169,9	0,67	88,4	1,54
De 1 an à 3 ans	15,7	0,65	95,2	1,57
De 3 ans à 5 ans	0,2	0,64	—	s. o.
£/\$ CA				
Moins de 1 an	72,0	0,59	52,7	0,57
De 1 an à 3 ans	2,3	0,58	11,5	0,58
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	132,1	1,29	1 224,7	1,27
De 1 an à 3 ans	30,3	1,28	31,0	1,37
Autres monnaies				
Moins de 1 an	286,8	s. o.	260,8	s. o.
De 1 an à 3 ans	0,3	s. o.	1,5	s. o.
De 3 à 5 ans	—	s. o.	5,0	s. o.
Total	1 320,6 \$		2 449,6 \$	

⁽¹⁾ Les taux de change à la clôture des périodes respectives ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les AERG d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG
2022	(5,6) \$	(8,0) \$	(2,1) \$	(0,7) \$	— \$	0,1 \$
2021	7,9	28,9	4,6	(3,8)	(0,5)	(0,7)

Un affaiblissement de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les AERG.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a des dettes à taux variable par le biais de ses facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2022, 75 % (94 % en 2021) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer un appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 5,0 millions \$ (1,7 million \$ en 2021) du résultat net et n'aurait eu aucune incidence (néant en 2021) sur les AERG de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions visées par les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes de ces swaps, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, de DNR et de DVAP. Au 31 mars 2022, les contrats de swap sur actions visaient 2 700 000 actions ordinaires (2 500 000 en 2021) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2022, la Société a désigné une partie des billets de premier rang non garantis, des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable qu'elle détenait, dont la valeur totalisait 1 132,8 millions \$ US (862,8 millions \$ US en 2021), ainsi qu'une partie de ses obligations locatives totalisant néant (23,9 millions \$ US en 2021), comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2022, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 216,1 millions \$ (196,2 millions \$ en 2021) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises en vertu des facilités de crédit renouvelables et aux termes des garanties-cautions de bonne fin.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements échelonnés que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail, et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2022	2021
Garanties de restitution d'acompte	42,0 \$	41,0 \$
Cautions de bonne exécution	83,9	46,4
Obligations au titre de contrats de location simple	19,5	30,1
Obligations financières	69,2	70,3
Autres	1,5	8,4
	216,1 \$	196,2 \$

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être d'un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité.

La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 32 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société s'établissent comme suit :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2022	Participation en % 2021
CAE Academia de Aviacion (Espana) S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE (UK) plc	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services plc	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Bangkok Co., Ltd.	Thaïlande	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn. Bhd.	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE CFT B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Colombia Flight Training S.A.S.	Colombie	100,0 %	100,0 %
CAE Doss Aviation Inc.	États-Unis	100,0 %	— %
CAE El Salvador Flight Training S.A. de C.V.	Salvador	99,5 %	99,5 %
CAE Engineering Korlatolt Felelossegu Tarsasag	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE Entrenamiento de Vuelo Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services Austria GmbH	Autriche	100,0 %	— %
CAE Flight Services Poland Sp z.o.o	Pologne	100,0 %	— %
CAE Flight Services Sweden AB	Suède	100,0 %	— %
CAE Flight Services USA, Inc.	États-Unis	100,0 %	— %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE France SAS	France	100,0 %	100,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Investments SARL	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Kuala Lumpur Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition, S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Maritime Middle East LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite) :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2022	Participation en % 2021
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE New Zealand Pty Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oslo - Aviation Academy AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Netherlands B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE TSP Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE USA Mission Solutions Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Vietnam Limited Liability Company	Vietnam	100,0 %	100,0 %
Medicor Lab Inc.	Canada	100,0 %	— %
Merlot Aero Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
RosterBuster B.V.	Pays-Bas	100,0 %	21,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation (UK) Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Interim Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Pelesys Learning Systems Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.S)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

Participations dans des coentreprises et des sociétés affiliées mises en équivalence :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2022	Participation en % 2021
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	50,0 %
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd.	Corée	50,0 %	50,0 %
CAE-LIDER Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd.	Australie	50,0 %	50,0 %
CAE Middle East Pilot Services L.L.C	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Simulation Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training (LLC)	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Flight Training Alliance GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
Hatsoff Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
JAL CAE Flight Training Co. Ltd.	Japon	50,0 %	50,0 %
Leonardo CAE Advanced Jet Training S.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Pegasus Uçus Egitim Merkezi A.S.	Turquie	49,9 %	49,9 %
Philippine Academy for Aviation Training, Inc.	Philippines	40,0 %	40,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
SimCom Holdings Inc.	États-Unis	50,0 %	50,0 %
Singapore CAE Flight Training Pte Ltd.	Singapour	50,0 %	50,0 %
SkyWarrior Flight Training LLC	États-Unis	37,0 %	— %
TRU Flight Training Iceland ehf	Islande	33,3 %	33,3 %
Xebec Government Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %

Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à sa participation dans les coentreprises, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle engagera des obligations ou fera des paiements au nom des coentreprises. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la quote-part non comptabilisée des bénéfices des coentreprises revenant à la Société s'est établie à 1,6 million \$ (2,2 millions \$ en 2021). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces coentreprises totalisait 12,2 millions \$ au 31 mars 2022 (13,8 millions \$ en 2021). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale de ces coentreprises totalisait 11,2 millions \$ (13,1 millions \$ en 2021).

SkyWarrior Flight Training LLC

En août 2021, la Société a acquis une participation de 37 % dans SkyWarrior Flight Training LLC (SkyWarrior) pour une contrepartie en trésorerie de 4,3 millions \$. SkyWarrior est une école de formation au pilotage qui fournit principalement la formation initiale au pilotage de phase 1 à des clients militaires américains et internationaux.

Coentreprise avec Leonardo

Le 29 mars 2021, la Société a acquis une participation de 50 % dans Leonardo CAE Advanced Jet Training Srl pour une contrepartie en trésorerie de 18,7 millions \$. Cette coentreprise soutiendra les activités de l'École internationale de formation au pilotage en Italie, en fournissant une formation complète initiale aux pilotes de chasse de l'armée de l'air italienne et aux clients étrangers. La coentreprise fournira des services de formation et de soutien, y compris la maintenance et l'exploitation complètes de l'aéronef M-346 et de son système de formation au sol, ainsi que l'exploitation des installations de l'École internationale de formation au pilotage.

NOTE 33 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les soldes en cours de la Société auprès de participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2022	2021
Créances clients (note 10)	49,7 \$	33,3 \$
Actifs sur contrat	23,0	14,3
Autres actifs non courants	12,8	26,4
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 17)	5,1	5,8
Passifs sur contrat	46,5	22,0
Autres passifs non courants	1,5	1,5

Les transactions de la Société avec des participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2022	2021
Produits des activités ordinaires	111,8 \$	129,2 \$
Achats	3,5	2,8
Autres produits	3,8	1,4

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris les membres du conseil d'administration et certains dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés s'établit comme suit :

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	8,4 \$	6,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	2,2	1,6
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	6,6	24,8
	17,2 \$	32,9 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la rémunération des administrateurs non salariés de la Société s'élevait à 2,4 millions \$ (1,9 millions \$ en 2021), qui comprend la juste valeur à la date d'attribution des droits différés à la valeur d'actions (DDVA) ainsi que des paiements en espèces.

Conseil d'administration et équipe de direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Margaret S. (Peg) Billson ^{1, 3*}

Administratrice de sociétés
Albuquerque (Nouveau Mexique)

L'honorable Michael M. Fortier ^{1*}

Vice-président du conseil
RBC Marchés des capitaux
Mont-Royal (Québec)

Marianne Harrison ^{2*, 3}

Présidente et chef de la direction
John Hancock Life Insurance Company
Boston (Massachusetts)

Alan N. MacGibbon ^{1, 2}

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Mary Lou Maher ^{1, 2}

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario)

L'honorable John P. Manley

Président du conseil d'administration,
CAE inc. et conseiller d'affaires principal,
Bennett Jones LLP
Ottawa (Ontario)

François Olivier ^{2, 3}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction
CAE inc.
Montréal (Québec)

Gén. David G. Perkins, USA (ret.) ^{1, 2}

Administrateur de sociétés
Jackson (New Hampshire)

Michael E. Roach ^{2, 3}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Patrick M. Shanahan ²

Administrateur de sociétés
Seattle (Washington)

Andrew J. Stevens ^{1, 3}

Administrateur de sociétés
Gloucestershire (Royaume-Uni)

ÉQUIPE DE DIRECTION

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction

Sonya Branco

Vice-présidente exécutive, Finances et
chef de la direction financière

Daniel Gelston

Président de groupe
Défense et sécurité

Nick Leontidis

Président de groupe
Aviation civile

Heidi Wood

Présidente, Santé et Vice-présidente
exécutive, Développement des affaires
et Initiatives de croissance

Andrew Arnovitz

Vice-président principal, Relations avec
les investisseurs et Gestion du risque
d'entreprise

Carter Copeland

Vice-président principal, Stratégie
mondiale

Hélène V. Gagnon

Cheffe de la direction du
développement durable et vice-
présidente principale, Engagement des
parties prenantes

Pascal Grenier

Vice-président principal, Services
aériens – Civil et Activités mondiales de
fabrication

Mark Hounsell

Chef des affaires juridiques et de la
conformité, et secrétaire

Dan Sharkey

Vice-président principal, Ressources
humaines mondiales

¹ Membre du comité des ressources humaines

² Membre du comité de vérification

³ Membre du comité de gouvernance d'entreprise

(*) Indique le président du comité

Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CAE ».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
www.computershare.com

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier en placements.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur notre site Web à www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs.

Relations avec les investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1-866-999-6223
investisseurs@cae.com

English version

If you would like an English version of this Financial Report, please address your request to investor.relations@cae.com.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2022

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 10 août 2022 à 11 h (HE) par webdiffusion en direct à l'adresse <https://www.cae.com/fr/investisseurs/>.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Montréal (Québec)

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Chartes du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration;
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction;
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil;
- Directives sur la régie de la Société.

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce et/ou marques déposées de CAE inc. et/ou de ses sociétés affiliées comprennent, entre autres, CAE, CAE Medallion-6000, CAE Simfinity, CAE Santé, CAE Fidelis Lucina, CAE Vimedix AR, CAE Juno, CAE Lucina AR, CAE Luna, CAE Ares, CAE Ares AR, CAE Rise, CAE Vivo, CAE Dynamic Synthetic Environment (DSE), Série CAE 7000XR, Série CAE 3000, FTD Série CAE 600XR, CAE Trax Academy, CAE Sprint Virtual Reality, CAE Air1 et PRESAGIS. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique en général, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, les marchés potentiels estimés, les énoncés relatifs à nos acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, l'accès de CAE aux ressources en capital, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les attentes concernant les économies de coûts et les synergies prévues, la solidité, la complémentarité et la compatibilité des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre avec nos activités et nos équipes existantes, les autres avantages prévus des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre et leur incidence sur notre croissance future, nos résultats d'exploitation, notre rendement, nos activités, nos projets et nos occasions, nos perspectives commerciales, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, et notre position de chef de file dans nos marchés, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des termes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels dans les périodes futures diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment les risques liés à nos activités et à notre stratégie commerciale, comme l'évolution des normes, l'innovation et la perturbation technologiques, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les estimations de nos occasions sur les marchés, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le rapport de force et l'empiètement des fabricants d'équipement d'origine (OEM), les sous-traitants, le détournement de l'attention de la direction, l'intégration des produits, la gestion et l'exécution des programmes, les activités de recherche et de développement (R-D), les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, le carnet de commandes, le risque de crédit des clients, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités et notre réputation; les risques liés à nos marchés et à la portée internationale de nos activités, comme la portée internationale de nos activités, l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, le conflit armé en Ukraine, les variations du change et les questions fiscales; les risques liés à nos secteurs d'activité et conditions macroéconomiques, comme la concurrence commerciale, les contraintes du secteur de l'aviation civile, l'inflation, le risque continu de crises sanitaires mondiales, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les conditions climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres perturbations (y compris les répercussions des changements climatiques); les risques légaux et réglementaires, comme l'éthique et la conformité, l'attention continue accordée aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), les lois et règlements sur l'environnement, les risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnités, de demandes de garantie ou d'autres réclamations sur les produits, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, et les contrôles et enquêtes publics; les risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité et à la propriété intellectuelle, comme la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information, les droits en matière de données et la gouvernance des données, la protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque, et la propriété intellectuelle de tiers; les risques liés aux talents et à la main-d'œuvre, comme la gestion des talents, les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise et les relations de travail; les risques liés aux fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements, comme le risque que nous ne gérons pas efficacement notre croissance, les risques liés à l'intégration, la dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations, ainsi que les coûts d'acquisition et d'intégration; les risques liés aux contrôles et aux questions de comptabilité, comme l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, les estimations comptables, le risque de dépréciation et la capitalisation des régimes de retraite; les risques liés à notre dette et à nos liquidités, comme la dette affectée au financement des acquisitions et la capacité de respecter les exigences de services de la dette, la disponibilité du capital, le risque de liquidité et la volatilité des taux d'intérêt; et les risques liés à nos actions ordinaires et à un placement dans nos titres, comme les ventes d'actions ordinaires additionnelles, le cours du marché et la volatilité de nos actions ordinaires, le rendement du capital investi pour les actionnaires, le statut d'émetteur privé étranger et l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la section *Risques et incertitudes liés à nos activités* du rapport de gestion. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion pourrait être exacerbé par le prolongement de la pandémie de COVID-19 et avoir une incidence défavorable plus marquée sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de CAE. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous

sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

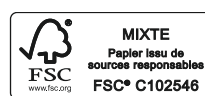
De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : les répercussions négatives prévues de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et/ou notre situation financière, y compris l'effet escompté des mesures d'atténuation mises en oeuvre à la suite de la pandémie de COVID-19 et le moment et le degré d'assouplissement des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale liées à la COVID-19, la conjoncture de marché, la réceptivité des clients envers les solutions de formation et de soutien opérationnel de CAE, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des récentes initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la capacité de répondre aux pressions inflationnistes prévues et la capacité de compenser les hausses des coûts au moyen de hausses des prix, l'incidence réelle des perturbations logistiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'offre, les niveaux de production et les coûts, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur nos facilités de crédit renouvelables, du solde disponible dans le cadre de notre facilité d'achat de créances, de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès continu au financement par emprunt de façon suffisante pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'accès aux ressources en capital attendues dans les délais prévus, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, notre capacité à réaliser des synergies et à maintenir notre position sur le marché à la suite de l'exécution fructueuse des plans d'intégration liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, notre capacité à achever par ailleurs l'intégration des activités de L3H MT et d'AirCentre acquises dans les délais prévus et selon les coûts prévus, notre capacité à attirer et à retenir des employés clés en lien avec les acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, les estimations et attentes de la direction par rapport à la conjoncture économique et commerciale future et autres facteurs liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre et aux effets connexes sur la croissance et l'accroissement de divers paramètres financiers, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre dans les délais prévus, les conditions économiques, politiques et du secteur prévues, l'exactitude et l'exhaustivité des informations, y compris l'information financière, communiquées au grand public et autres par L3Harris Technologies et AirCentre, et l'absence de coûts ou de passifs non déclarés importants liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport, veuillez vous reporter à la section *Risques et incertitudes liés aux activités* du présent rapport. Compte tenu de l'incidence de l'évolution des circonstances entourant la pandémie de COVID-19 et des mesures connexes prises par CAE, les gouvernements, les autorités de réglementations, les entreprises et les clients, les hypothèses de CAE font intrinsèquement l'objet de plus d'incertitude. Le transport aérien est un moteur important des activités de CAE et la direction s'appuie sur l'analyse de l'Association du transport aérien international (IATA) pour étayer ses hypothèses sur le taux et le profil de reprise de son marché principal de l'aviation civile. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent rapport et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexacts.



À titre de membre du programme eTree, CAE inc. s'engage à répondre à vos besoins en tant qu'actionnaire tout en respectant l'environnement. Pour chaque actionnaire qui décide de recevoir ses communications de façon électronique, CAE plantera un arbre par l'entremise d'Arbres Canada, le chef de file en matière de reforestation urbaine au Canada. À ce jour, CAE a contribué à planter 5 274 arbres.



Contient 30 % de fibres postconsommation et 70 % de fibres vierges certifiées FSC®

Certifié ÉcoLogo et FSC® Sources Mixtes

Fabriqué à partir d'énergie biogaz

